

BLUE SOLUTIONS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013

Société anonyme au capital de 144 191 580 euros
Siège social : Odet - 29500 Ergué-Gaberic
Siège administratif : 31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 / Fax : +33 (0)1 46 96 44 22

www.blue-solutions.com
421 090 051 RCS Quimper

SOMMAIRE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 20 mars 2014

Vincent Bolloré
Président du Conseil d'administration

Didier Marginedes
Vice-Président

Cyrille Bolloré

Virginie Courtin

Valérie Hortefeux

Jean-Louis Milin

Martine Studer

DIRECTION GÉNÉRALE

Gilles Alix
Directeur général

INFORMATION FINANCIÈRE

Cédric de Bailliencourt
Directeur financier
Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73
Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

Emmanuel Fossorier
Relations investisseurs
Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85
Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Rapport de gestion	5
Examen de la situation financière et du résultat	6
Aperçu des activités	7
Facteurs de risque	11
Informations sur la responsabilité sociétale et environnementale	22
Rapport des organismes tiers indépendants sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion	28
Principaux actionnaires	30
Informations sur le capital	31
États financiers consolidés au 31 décembre 2013	33
Bilan consolidé	34
État du compte de résultat consolidé	36
État du résultat global consolidé	37
Variation de la trésorerie consolidée	38
Variation des capitaux propres consolidés	40
Annexe aux comptes consolidés	41
Notes sur le bilan	47
Notes sur le compte de résultat	57
Autres informations	60
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	66
Comptes annuels au 31 décembre 2013	67
Bilan	68
Compte de résultat	70
Variation de trésorerie	71
Liste des filiales et participations	72
Annexe aux comptes annuels	72
Notes sur le bilan	74
Notes sur le compte de résultat	79
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	81
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	82
Attestation du rapport financier annuel	83

RAPPORT DE GESTION

Examen de la situation financière et du résultat	6
Aperçu des activités	7
Facteurs de risque	11
Informations sur la responsabilité sociale et environnementale	22
Rapport des Commissaires aux comptes	28
Principaux actionnaires	30
Informations sur le capital	31

RAPPORT DE GESTION

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

SITUATION FINANCIÈRE

Le chiffre d'affaires consolidé 2013 de Blue Solutions s'élève à 47,4 millions d'euros pour une prévision de 42 millions d'euros lors de l'introduction en Bourse et contre 61,7 millions d'euros pour l'exercice précédent. La baisse de 23% s'explique par d'importantes livraisons de batteries lors du premier semestre 2012 dans le cadre du lancement du service d'auto-partage Autolib'.

En 2013, Blue Solutions a livré au marché 1 051 packs de batteries équivalent 30 kWh pour un objectif annoncé de 1 035 et contre 1 498 en 2012.

Le résultat opérationnel est en repli à - 28,0 millions d'euros contre - 18,0 millions d'euros en 2012 en raison notamment de la baisse de vente de packs de batteries et de l'augmentation des dotations aux amortissements liées à la construction de l'usine. L'EBITDA s'établit à - 13,2 millions d'euros, soit - 28% du chiffre d'affaires en progression par rapport aux prévisions données lors de l'introduction en Bourse (- 41%), ceci résultant d'une diminution des coûts de revient des batteries.

Le résultat financier de - 7,8 millions d'euros intègre notamment 4,8 millions d'euros de pertes de change latentes sur le financement accordé par Blue Solutions à Blue Solutions Canada en dollars canadiens.

Le résultat net consolidé s'établit à - 35,7 millions d'euros, contre - 22,4 millions d'euros en 2012.

Les capitaux propres s'élèvent à 139,2 millions d'euros, pour un endettement net de 21,9 millions d'euros. Le ratio d'endettement net sur fonds propres est de 16%.

Le résultat net social de l'exercice 2013 fait apparaître un bénéfice de 42 millions d'euros à la suite d'opérations intragroupe exceptionnelles. Perspectives :

Blue Solutions anticipe un chiffre d'affaires de 90 à 100 millions d'euros et une production de 2 400 à 2 600 batteries, avec un EBITDA qui sera positif sur l'ensemble de l'année 2014 grâce aux améliorations de productivité et de rendement matières.

Blue Solutions dispose d'options exerçables entre 2016 et 2018 sur les différentes entités composant le périmètre Blue Applications : Bluecar®/Bluecarsharing/Autolib', Bluebus, Bluetram, Blueboat, Bluestorage, IER, Polyconseil.

Concernant Blue Applications : Autolib' prévoit d'atteindre 2 500 véhicules en 2014 et le nombre de 60 000 abonnés premium sur l'ensemble des projets d'auto-partage (Autolib', Bluely, Bluecub, Indianapolis) devrait être dépassé.

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DE BLUE SOLUTIONS

(en millions d'euros)	2012	2013
Chiffre d'affaires	61,7	47,4
EBITDA	(7,7)	(13,2)
Amortissements et provisions	(10,3)	(14,8)
Résultat opérationnel	(18,0)	(28,0)
Résultat financier	(4,6)	(7,8)
Part dans le résultat net des entreprises associées	0,1	0,1
Impôts	-	-
RÉSULTAT NET	(22,4)	(35,7)
dont part du Groupe	(22,4)	(35,7)

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2013
Capitaux propres	(32,3)	139,2
dont part du Groupe	(32,3)	139,2
Endettement net	176,5	21,9
Ratio endettement net/fonds propres	NA	16%

COMPTE SOCIAL

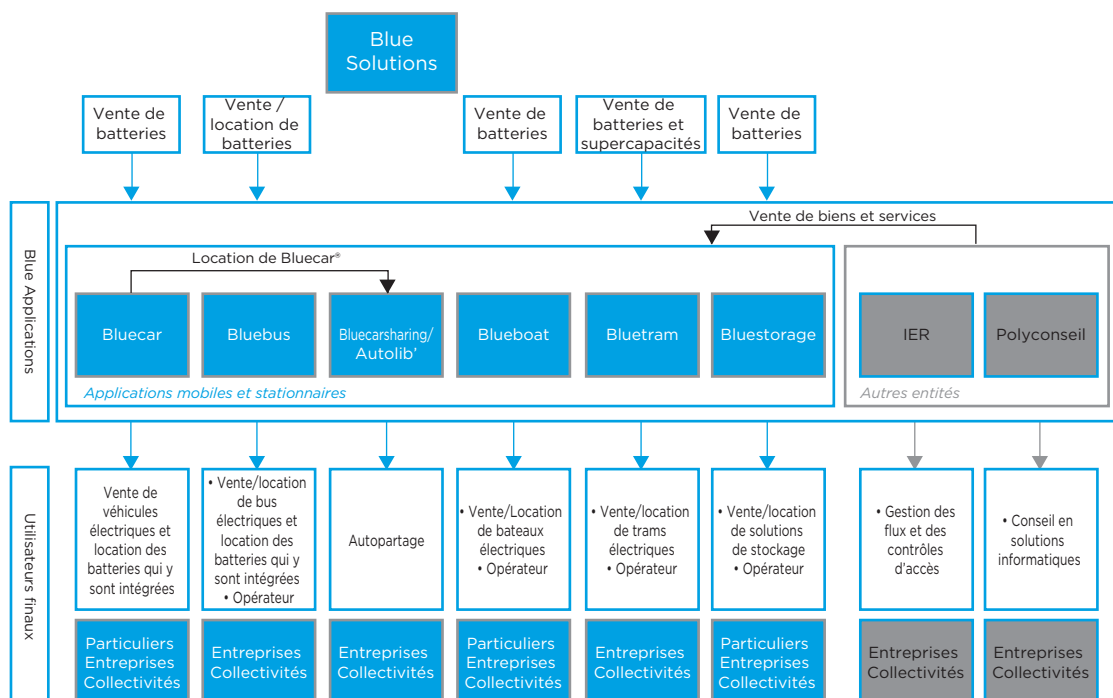
Le résultat net social de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 42 083 milliers d'euros suite à l'opération exceptionnelle (voir page 66).

APERÇU DES ACTIVITÉS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Blue Solutions produit et commercialise des batteries électriques et supercapacités innovantes reposant sur une technologie propre. Ces batteries et supercapacités, fabriquées par Blue Solutions dans des sites de production en France et au Canada, sont utilisées pour des applications de stockage d'énergie, mobiles et stationnaires.

Ces applications sont développées et commercialisées par l'intermédiaire de Blue Applications, un ensemble de sociétés du Groupe Bolloré sur lesquelles Blue Solutions bénéficie de sept promesses de vente (voir chapitre 22 « Contrats significatifs » du présent document. Blue Solutions réalise la totalité de son chiffre d'affaires lié aux batteries (soit 98,4 % de son chiffre d'affaires total) avec les sociétés de Blue Applications (Bluecar®, Bluebus, Bluestorage et Bluesun), le reste de son chiffre d'affaires étant réalisé par la vente de supercapacités à des clients extérieurs, notamment à Bombardier, STX ou encore Alstom.



La demande pour les produits de Blue Solutions et pour les solutions développées par Blue Applications est soutenue par des tendances fortes qui requièrent le développement des moyens de stockage d'énergie dans ses formes mobiles et stationnaires. Elle est encouragée par des politiques mises en œuvre au niveau local ou international.

Les défis environnementaux qui mettent la pollution au cœur des préoccupations, couplés à l'urbanisation croissante devenue un phénomène mondial, favorisent le développement de solutions de mobilité alternatives au véhicule individuel classique tels le véhicule électrique ou hybride et les solutions d'auto-partage.

Par ailleurs, le défi de l'efficacité énergétique, consistant à concilier la demande accrue d'énergie et les contraintes environnementales de sa production, est au cœur de la problématique de la gestion intelligente de l'énergie (*smart grid*), dont les solutions de stockage d'énergie constituent une des clés technologiques.

L'anticipation de ces évolutions est à l'origine de l'investissement du Groupe Bolloré dans la technologie innovante du stockage d'énergie développée par Blue Solutions et dans l'ensemble des applications mises en œuvre par Blue Applications. Les deux groupes de sociétés forment donc une réponse intégrée à ces besoins.

La technologie développée aujourd'hui par Blue Solutions est ainsi une solution répondant à deux enjeux majeurs pour l'environnement : le développement de transports propres et la gestion intelligente de l'énergie, notamment à travers une meilleure intégration des énergies renouvelables.

PRODUCTION DE BATTERIES ET SUPERCAPACITÉS (BLUE SOLUTIONS)

Batteries

À partir de compétences existantes dans le stockage d'électricité avec les films pour condensateurs, Blue Solutions a été créé pour développer et mettre au point une batterie Lithium Métal Polymère (LMP®) et des supercapacités de haute performance. La batterie LMP® se distingue par une densité d'énergie (exprimée en Wh/kg) et une densité de puissance (exprimée en W/kg) très élevées et par une grande sûreté d'utilisation dont témoigne l'expérience d'Autolib' qui, au 31 décembre 2013, totalise plus de 33 millions de kilomètres parcourus et 3,7 millions d'utilisations sans incident significatif lié à la batterie.

En raison de sa conception, la batterie LMP® est, selon Blue Solutions, plus sûre que les autres technologies de batteries. La batterie LMP® est notamment insensible aux conditions climatiques externes et présente donc une sécurité d'utilisation. En outre, uniquement composée de matériaux non polluants, elle représente un danger limité pour l'environnement. En fin de vie, tous ses composants seront recyclés.

Les débouchés actuels de la batterie LMP® trouvent en premier lieu application dans la technologie embarquée. En effet, d'une capacité unitaire pouvant aller jusqu'à 30 kWh, cette batterie permet à un véhicule électrique tel que la Bluecar® de rouler à une vitesse de

RAPPORT DE GESTION

pointe de 130 km/h et de bénéficier d'une autonomie de plus de 250 kilomètres dans des conditions normales d'utilisation de conduite urbaine. Les batteries LMP® équipent ainsi les Bluecar® et les Bluebus® (voir section 6.4.1 du présent document).

La société estime que, dans des conditions normales d'utilisation, la batterie LMP® dispose d'une durée de vie supérieure à 3 000 cycles à une profondeur de décharge à 50 %.

Parallèlement aux applications embarquées, les équipes de recherche et développement de Blue Solutions ont poursuivi le développement de batteries spécifiques pour des applications stationnaires. Ces batteries, connectées au réseau électrique, permettent de stocker de l'énergie et ainsi de pallier l'instabilité des réseaux de distribution d'électricité en se prémunissant contre les risques de coupures de courant et en fournissant une solution aux pics d'utilisation du réseau électrique. Elles permettent en outre de stocker l'énergie électrique lorsque son coût est bas pour l'utiliser lorsqu'il est élevé. Ces batteries peuvent être connectées à des sources d'énergie renouvelable (solaire, éolien) et sont ainsi capables de gérer leur intermittence, laquelle est une contrainte pour leur utilisation par le réseau électrique. Elles peuvent enfin être installées dans des systèmes autonomes de production et de gestion d'énergie, donnant ainsi accès à l'énergie à des personnes non connectées à un réseau électrique.

Blue Solutions, qui possède déjà deux usines en Bretagne et au Canada, investit afin d'accroître ses capacités industrielles de production de batteries. Avec une nouvelle usine en Bretagne et l'extension en cours de celle du Canada, Blue Solutions dispose d'une capacité de production de 300 MWh (équivalant à 10 000 batteries de 30 kWh) à la fin de l'année 2013 qui sera portée à environ 1 GWh à l'horizon 2019-2020.

Supercapacités

Blue Solutions a, par ailleurs, développé un autre composant de stockage d'électricité, les supercapacités, qui trouvent leurs principales applications dans le domaine des transports propres, notamment les voitures hybrides, les bus et les tramways électriques. Les supercapacités absorbent et restituent de fortes puissances sur des temps très courts. Les développements en cours se concentrent plus particulièrement sur les applications de transports en commun, et notamment les tramways. Équipés de supercapacités, ceux-ci peuvent ainsi fonctionner sans caténaire, se rechargeant le temps de l'arrêt en station, donnant naissance à des lignes de tramways ne nécessitant pas d'infrastructures lourdes (absence de caténaire et de rail) et réduisant les investissements pour les collectivités. Par ailleurs, couplées à un moteur thermique, les supercapacités permettent de diminuer la consommation de carburant et la pollution atmosphérique jusqu'à 20 % par rapport à un moteur thermique fonctionnant seul (source : société). Blue Solutions produit ces supercapacités dans une usine en Bretagne dont la capacité peut être portée à un million d'unités par an.

Le chiffre d'affaires consolidé de Blue Solutions s'élève à 47,4 millions d'euros en baisse de 23 % par rapport à l'exercice précédent.

Blue Solutions réalise la totalité de son chiffre d'affaires lié aux batteries (soit 98,4 % de son chiffre d'affaires total) avec les sociétés de Blue Applications (Bluecar®, Bluebus, Bluestorage et Bluesun), le reste du chiffre d'affaires étant réalisé par la vente de supercapacités à des clients extérieurs, notamment à Bombardier, STX ou encore Alstom.

SOLUTIONS DE STOCKAGE D'ÉNERGIE ET D'AUTO-PARTAGE (BLUE APPLICATIONS)

La technologie développée par Blue Solutions couvre de nombreuses applications dont le stade de développement est plus ou moins avancé et pour lesquelles Blue Applications propose des solutions aussi bien en matière de services (location de voitures, transport) que de produits. Ces applications bénéficient en outre de l'expertise d'IER et de Polyconseil. Ces activités sont plus amplement décrites à la section 6.4 du présent document.

Les entités de Blue Applications décrites ci-dessous sont au 31 décembre 2013 détenues ou contrôlées à 100 % par le Groupe Bolloré, directement ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées.

Véhicules électriques et auto-partage

Bluecar®

Bluecar® (ex-VEPB - Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré) avait livré à fin 2013 plus de 2 000 exemplaires de véhicules électriques Bluecar® en France (dont 208 à destination de l'activité Autolib' en 2013 et 1 543 en 2012), première voiture « grand public » conçue dès l'origine pour la propulsion électrique, soit une part de marché de près de 30 % des véhicules électriques immatriculés en France (source : Automobile Propre).

Ce véhicule électrique de trois portes et quatre places, qui bénéficie de l'expérience reconnue de Pininfarina dans le domaine du design ainsi que de la batterie LMP® produite par Blue Solutions, offre des performances de haut niveau avec une vitesse de pointe de 130 km/h et une autonomie de 250 kilomètres dans des conditions normales d'utilisation de conduite urbaine.

Après avoir mis en service le nombre nécessaire de véhicules pour assurer le bon fonctionnement du service Autolib', Bluecar® a lancé, à destination des particuliers, des entreprises et des collectivités (par exemple Atos ou Géodis) et des collectivités publiques, une offre de location de voitures longue durée en octobre 2012 et une offre de vente de Bluecar® en février 2013. Les activités de Bluecar® sont plus amplement décrites à la section 6.4.1.1 du présent document.

Autolib'

Le Groupe Bolloré a été choisi, en décembre 2010, par le syndicat mixte regroupant la ville de Paris et 46 communes de l'Île-de-France pour y développer le système Autolib', système de voitures propres en auto-partage et en trace directe (sans obligation de restitution au point de départ). Le service Autolib' a été officiellement lancé le 5 décembre 2011 avec 250 voitures et 250 stations. Au 30 juin 2012, il est monté en puissance, avec 1 740 Bluecar® mises à disposition, réparties sur 600 stations, soit 3 700 bornes de charge en Île-de-France, conformément aux objectifs du plan de développement prévu dans la convention de délégation de service public. Au 31 décembre 2013, Autolib' compte plus de 40 600 abonnés annuels « Premium » et un cumul de 3,7 millions d'utilisations entre l'ouverture du service et le 31 décembre 2013. L'offre Autolib' est plus amplement décrite à la section 6.4.1.2 du présent document.

Bluecarsharing

Bluecarsharing est la société qui exploite les autres systèmes d'auto-partage.

Des projets développés sur la base du modèle Autolib' ont démarré à Lyon (Bluely) et à Bordeaux (Bluecub). Des projets sont en outre prévus aux États-Unis (signature d'une lettre d'intention avec Indianapolis) et à l'étude en Asie. Bluecarsharing détient les sociétés d'exploitation des dispositifs d'auto-partage de Lyon et Bordeaux ainsi que les brevets et droits d'utilisation relatifs aux bornes et au système d'information.

L'ensemble Voitures électriques et auto-partage, composé des sociétés Bluecar®, Autolib', Bluecarsharing et leurs filiales, a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires combiné de 19,7 millions d'euros et un résultat opérationnel de - 77,7 millions d'euros (données combinées en norme IFRS, non auditées), hors subvention d'exploitation versée à Blue Solutions traitée en capitaux propres.

Bluebus

Bluebus (ex-Gruau Microbus) produit et commercialise des microbus 100 % électriques, véhicules de transport de personnes urbain et périurbain, d'une autonomie de 120 kilomètres, utilisant les batteries LMP® produites par Blue Solutions. Après les premières livraisons de Bluebus® à Luxembourg et à Laval en 2011, Bluebus a poursuivi ses livraisons à Tours, à La Réunion et au Mont-Saint-Michel en 2012. Au 31 décembre 2013, un total de Bluebus® a été commercialisé.

Le chiffre d'affaires social 2013 de Bluebus s'élève à 5,4 millions d'euros et son résultat d'exploitation à - 6,8 millions d'euros. Ces données sont issues des comptes sociaux en normes françaises de la société (auditées pour l'exercice clos le 31 décembre 2013). Le chiffre d'affaires de Bluebus se compose essentiellement de la vente de Bluebus® et de pièces de rechange, de prestations d'entretien (*full service*) et de la location de véhicules et de batteries.

Blueboat

Blue Applications développe également des projets (au stade de prototype en cours de finalisation à la date du présent document) dans le domaine des bateaux électriques au sein de la société Blueboat. Aucun chiffre d'affaires n'a été généré par cette activité en 2013.

Bluetram

Blue Applications développe également des projets (au stade de prototype en cours de finalisation à la date du présent document) dans le domaine des tramways électriques au sein de la société Bluetram.

Aucun chiffre d'affaires n'a été généré par cette activité en 2013.

Stationnaire

Blue Applications a développé des solutions de stockage d'énergie dans le domaine du stationnaire :

- par l'intermédiaire de Bluestorage (en vue de la commercialisation, d'une part, de solutions de stockage de batteries stationnaires pour particuliers ayant pour objet de pallier les intermittences et d'optimiser l'économie entre les différences de tarifs, et, d'autre part, de *shelters* (voir glossaire) visant à gérer l'intermittence des énergies renouvelables), et ;
- par l'intermédiaire de Bluesun, filiale de Bluestorage et *joint-venture* créée en partenariat avec Total Énergie Développement afin d'adjoindre les solutions de stockage intégrant les batteries LMP® aux panneaux solaires de dernière génération produits par Sunpower.

Au 31 décembre 2013, la technologie LMP® est toujours en phase de test pour ces applications stationnaires, plus amplement décrites à la section 6.4.2 du présent document.

L'ensemble stationnaire composé des sociétés Bluestorage et Bluesun dont l'activité est en phase de développement, n'a pas réalisé de chiffre d'affaires en 2013 et un résultat opérationnel de - 8,6 millions d'euros (données combinées en norme IFRS, non auditées).

Terminaux et systèmes spécialisés (IER)

IER conçoit et commercialise des solutions dans les domaines de la gestion des flux de personnes et de biens, du libre-service et de la sécurité des accès.

IER est un des leaders mondiaux dans le domaine de la conception, fabrication et commercialisation de terminaux de billetterie de contrôle et de lecture pour les grands réseaux de transport aérien, ferroviaire et maritime. IER conçoit, développe et intègre un ensemble de solutions d'identification, de traçabilité et de mobilité à l'usage des opérateurs de la logistique, de l'industrie et du transport (technologies code à barres, RFID, vocal, Wi-Fi et GPRS). Dans ce cadre, et forte de l'expérience ainsi acquise, IER a développé des terminaux, des bornes en libre-service, des systèmes d'identification et de géolocalisation ainsi que des infrastructures de charge pour les besoins de l'activité d'auto-partage déployée par Autolib' et Bluecarsharing. IER joue ainsi un rôle clé dans cette activité.

IER dispose de deux sites de production à Besançon et Buc, ainsi que d'un centre logistique et SAV à Nantes. IER est également présente sur le marché des contrôles d'accès par l'intermédiaire de sa filiale Automatic Systems, qui a ouvert une nouvelle unité d'assemblage à Shanghai en 2013.

En 2013, IER et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires de 132,9 millions d'euros et un résultat opérationnel de 1,9 million d'euros. Ces données sont issues des comptes consolidés (non audités) en normes IFRS du groupe IER.

Afin de supporter le déploiement des solutions liées au stockage d'électricité (notamment bornes et informatique embarquée des Bluecar®), IER consacre 5 % de son chiffre d'affaires au développement technologique et à l'innovation.

Polyconseil

Polyconseil est un prestataire informatique, proposant à ses clients des solutions IT complètes, allant du cadrage stratégique (étude d'opportunité, de faisabilité, définition de la stratégie) à l'exploitation et au suivi des résultats, en passant par le pilotage du projet et sa mise en œuvre.

Polyconseil dispose de quatre domaines d'intervention principaux : les *smart cities*, les télécoms, les médias et les marchés émergents. Spécialiste des nouvelles technologies et des usages numériques, Polyconseil conseille et accompagne ses partenaires publics et privés sur les problématiques de mobilité intelligente, de réseaux électriques intelligents (*smart grid*), d'aménagement numérique du territoire, de services innovants pour les collectivités, de connectivité embarquée ou encore de véhicules communicants.

À titre d'illustration, Polyconseil a imaginé une solution à même d'apporter une réponse rapide aux besoins très spécifiques des services de sécurité publique qui, s'ils disposent bien de leurs propres infrastructures télécom pour les communications voix, n'en sont pas moins dépourvus de moyens d'échanges de données sans fil à haut débit. La solution proposée repose sur une infrastructure à haute disponibilité, fortement sécurisée et s'appuie sur les derniers standards internationaux en matière de très haut débit mobile (4G/LTE). La démarche de Polyconseil prévoit notamment l'allocation de fréquences télécom dédiées aux services de sécurité publique, la conception, le déploiement et l'exploitation d'un réseau 4G ad hoc, la conception de terminaux 4G sécurisés ainsi que le développement de solutions informatiques adaptées aux usages des agents. Plus que par la construction d'un réseau télécom, c'est donc avant tout par la fourniture d'une solution intégrée et interopérable avec les infrastructures existantes que Polyconseil imagine pouvoir répondre au mieux aux besoins des services de sécurité publique tout en limitant les dépenses d'investissement pour l'État.

Polyconseil fournit également des services d'accompagnement aux investisseurs et opérateurs télécoms dans la définition et la mise en œuvre de nouvelles stratégies qui leur permettront de faire face à une concurrence *low cost* et de tenir leurs principaux engagements tels que la diminution de leurs coûts opérationnels, le développement de nouvelles promesses clients ou l'adaptation des infrastructures aux usages de demain. Forte de son implantation dans les marchés émergents, Polyconseil propose une approche intégrée à toutes les problématiques télécom et médias dans le monde émergent, et accompagne aussi bien opérateurs privés, entreprises et investisseurs, que gouvernements et institutions tout le long de la chaîne de valeur de l'industrie télécom.

Dans le domaine des médias, Polyconseil réalise des missions de repositionnement stratégique, de développement de nouvelles activités, d'étude réglementaire et d'impact technologique, de définition de stratégies commerciales et marketing ou d'amélioration de la performance opérationnelle et assiste les acteurs de la diffusion sur la définition de nouvelles architectures IT, la création de plateformes de mise à disposition de contenus ou encore sur le développement d'applications internet ou mobile.

Le chiffre d'affaires de Polyconseil pour 2013 s'élève à 17 millions d'euros et son résultat d'exploitation à 4,3 millions d'euros. Ces données sont issues des comptes sociaux en normes françaises de la société.

RELATIONS ENTRE BLUE SOLUTIONS ET BLUE APPLICATIONS

Les relations de Blue Solutions et Blue Applications sont matérialisées par des liens à la fois capitalistiques, dans la mesure où ils sont tous deux contrôlés par le Groupe Bolloré et commerciaux, puisque la totalité des batteries LMP® produites par Blue Solutions, soit 98,4 % de son chiffre d'affaires en 2013, est vendue ou louée à des entités de Blue Applications (le solde correspondant aux ventes de supercapacités à des clients extérieurs à Blue Applications). En particulier, la vente de batteries LMP® à Bluecar® est effectuée en vertu d'un contrat d'approvisionnement à long terme prévoyant un prix fixe d'achat des batteries LMP® de 38 000 euros hors taxes, prix ensuite indexé à compter du 1^{er} janvier 2018 sur la base d'une formule de prix dégressive en fonction des volumes commandés (voir section 22.1.3.3 du présent document de base).

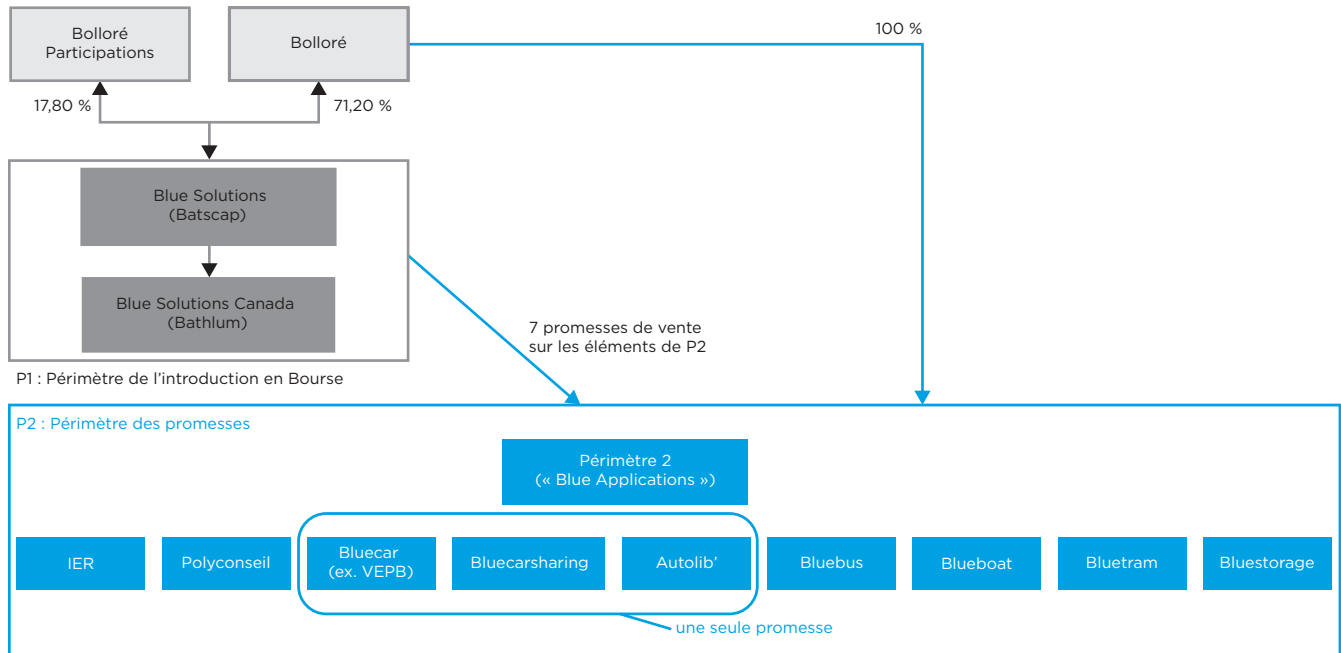
Blue Solutions et les sociétés de Blue Applications ne se situent cependant pas, à ce jour, à des stades de développement similaires : si Blue Solutions a développé des technologies arrivées à maturité, et actuellement commercialisées auprès de certaines sociétés de Blue Applications (notamment Bluecar®, Bluebus, ou encore Autolib'), les activités d'autres sociétés composant Blue Applications (en particulier, Blueboat, Bluetram et Bluestorage) sont en phase de développement (prototypes et tests). À ce titre, ces dernières nécessitent des investissements importants et supportent des pertes

RAPPORT DE GESTION

opérationnelles à court terme, que le Groupe Bolloré prévoit de prendre en charge jusqu'au 30 juin 2016. Afin de permettre à Blue Solutions une maîtrise à terme de l'intégralité de la chaîne de valeur (de la fabrication des technologies à la commercialisation de solutions innovantes les intégrant), Blue Solutions bénéficie de sept promesses

de vente lui permettant d'acquérir auprès du Groupe Bolloré à partir **du 1^{er} septembre 2016 et jusqu'au 30 juin 2018** l'intégralité des entités du Groupe Blue Applications.

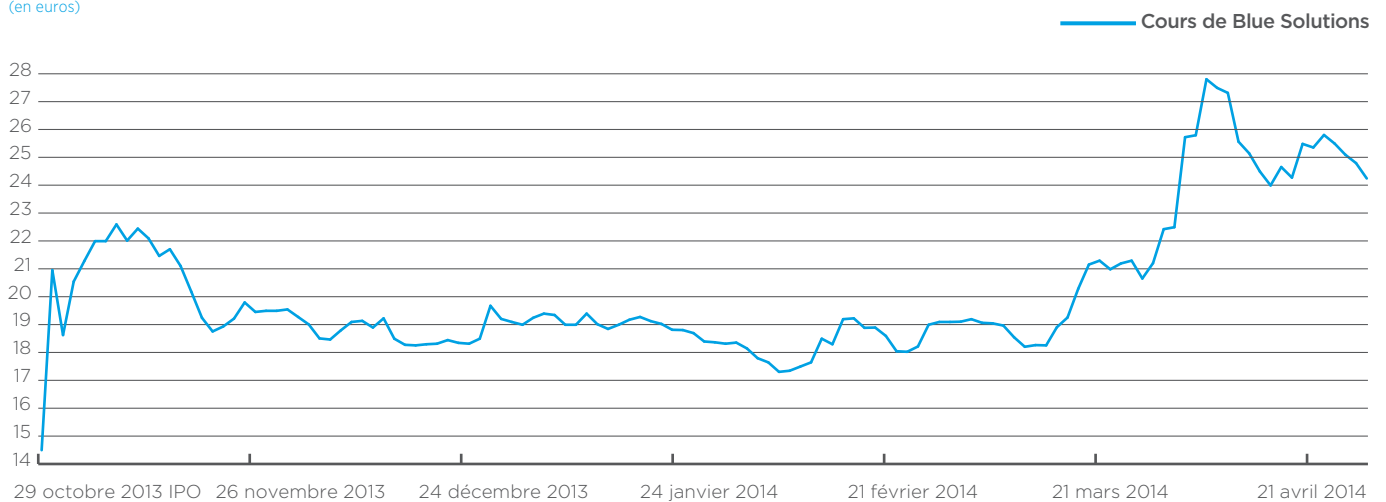
Au 31 décembre 2013 les périmètres respectifs de Blue Solutions et Blue Applications sont les suivants :



La technologie LMP® développée par Blue Solutions trouve ses applications naturelles dans les activités exploitées par Blue Applications.

ÉVOLUTION DU COURS DEPUIS L'INTRODUCTION EN BOURSE

(en euros)



FACTEURS DE RISQUE

Les risques sont ceux dont Blue Solutions estime que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur Blue Solutions, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives et dont la connaissance est importante.

RISQUES LIÉS AUX CHOIX TECHNOLOGIQUES ET AU SECTEUR D'ACTIVITÉ DE BLUE SOLUTIONS

BLUE SOLUTIONS NE PEUT PAS GARANTIR QUE LES TECHNOLOGIES QU'IL DÉVELOPPE, EN PARTICULIER LES BATTERIES LITHIUM MÉTAL POLYMÈRE (LMP®), RENCONTRERONT LE SUCCÈS QUE BLUE SOLUTIONS ANTICIPE, ET D'AUTRES TECHNOLOGIES, EXISTANTES OU FUTURES, POURRAIENT S'AVÉRER PLUS EFFICACES

Blue Solutions produit et commercialise des batteries électriques et des supercondensateurs dont le développement a nécessité des investissements importants. Même s'il est confiant dans les perspectives qu'offrirait cette activité, Blue Solutions reste néanmoins prudent face au risque technologique que peuvent présenter les technologies qui ont fait l'objet de tels investissements.

Le Groupe Bolloré a fortement investi dans le développement et la mise au point de batteries reposant sur la technologie Lithium Métal Polymère (LMP®) que Blue Solutions estime être le seul à développer, ainsi que des supercondensateurs de haute performance. Blue Solutions base sa stratégie et ses objectifs sur ces technologies. Les batteries LMP® et les supercondensateurs sont, les seules technologies développées par Blue Solutions. Blue Solutions estime que la technologie LMP® présente des avantages par rapport aux technologies existantes et qu'il est en mesure de répondre aux besoins des clients potentiels dans différents secteurs d'activités, notamment dans les secteurs émergents des véhicules électriques et des batteries de stockage. Cependant, les développements et les besoins des marchés concernés par les produits qu'il commercialise ou commercialisera pourraient ne pas correspondre aux anticipations de Blue Solutions. Blue Solutions ne peut ainsi garantir que ses produits répondront aux attentes de ses clients potentiels, ni garantir le succès de ses technologies et sa capacité à les rendre incontournables sur les marchés visés.

En outre, des technologies différentes, existantes ou futures, pourraient répondre aux mêmes besoins que ceux couverts par les technologies de Blue Solutions. Blue Solutions ne peut garantir la compétitivité de ses produits face aux produits développés sur la base de ces technologies. Si les technologies retenues par Blue Solutions devaient être supplantées par d'autres technologies, les activités et les résultats de Blue Solutions pourraient en être significativement affectés.

Par ailleurs, au cas où les technologies de Blue Solutions ne rencontreraient pas le succès attendu et en l'absence de solutions alternatives développées par Blue Solutions, le déploiement de nouvelles technologies ou de technologies améliorées requerrait des investissements importants et du temps. Toute incapacité de Blue Solutions et de Blue Applications à développer de nouvelles technologies ou des technologies améliorées ou de réagir aux changements impactant les technologies existantes pourrait retarder significativement le développement et la commercialisation de nouveaux produits par Blue Solutions, ce qui pourrait entraîner une perte de compétitivité, de revenus et de parts de marché au profit de ses concurrents.

La réalisation d'un ou de plusieurs des risques décrits ci-dessus pourrait affecter de manière défavorable les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

LE MARCHÉ DU STOCKAGE DE L'ÉNERGIE ET SES APPLICATIONS DÉPENDENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les activités liées au stockage de l'énergie sont actuellement favorablement influencées par les politiques publiques, nationales ou internationales, de soutien aux énergies propres, que ce soit à travers des tarifs d'achat favorables, des crédits d'impôts, des subventions ou d'autres mécanismes incitatifs, ainsi que par les règles relatives à l'environnement comme, par exemple, les normes en matière de réduction des émissions de CO₂. Le marché des applications de stockage d'énergie est également influencé par ces politiques. À titre d'exemple, en France, depuis le 1^{er} novembre 2013, une subvention de 6 300 euros TTC est versée pour tout achat d'un véhicule électrique. Par ailleurs, l'État allemand subventionne les particuliers pour l'installation de batteries à leur domicile. La remise en cause ou la modification de ces mécanismes pourraient affecter défavorablement l'intérêt du marché pour ces produits.

La réduction des recettes fiscales, découlant de crises économiques ou du ralentissement de l'activité économique, pourrait impacter négativement le montant des fonds publics disponibles pour la mise en œuvre de telles politiques de soutien aux solutions de stockage d'énergie. En période de difficultés économiques, les politiques publiques en faveur des solutions de stockage d'énergie pourraient ne pas être considérées comme prioritaires ou être abandonnées, notamment en raison de la perception selon laquelle les investissements et le temps requis seraient trop lourds pour être supportés. En outre, les politiques publiques actuellement en place pourraient être remplacées par des mesures moins favorables.

De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

LES ACTIVITÉS DE BLUE SOLUTIONS DÉPENDRONT NOTAMMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PAR RAPPORT AUX ÉNERGIES FOSSILES TRADITIONNELLES (PÉTROLE ET GAZ) OU AUX TECHNOLOGIES ALTERNATIVES (GPL ET BIOCARBURANTS)

Le développement de certains marchés dans lesquels Blue Solutions a investi et le succès de ses activités dépendront notamment de la compétitivité de la production d'énergie électrique par rapport aux sources d'énergie fossile traditionnelles. Cette compétitivité dépendra notamment des investissements et coûts nécessaires à la production d'énergie, des fluctuations des prix, des conditions d'approvisionnement en matières premières et/ou en énergies fossiles (pétrole et gaz naturel, par exemple).

Dans le domaine des énergies renouvelables, la production d'électricité peut ainsi requérir des investissements et des coûts importants. Si ces investissements et coûts devaient s'avérer supérieurs à ceux résultant de la production d'énergie issue des énergies fossiles, l'activité de Blue Solutions pourrait en être affectée.

Dans le domaine de la mobilité, la demande croissante de batteries pour véhicules électriques est notamment liée à l'instabilité du prix du pétrole au cours de ces dernières années et aux réglementations et politiques destinées à favoriser les sources alternatives d'énergie. Une baisse importante du prix des énergies fossiles et/ou une baisse à moyen ou long terme du prix de l'essence pourrait impacter les politiques et initiatives gouvernementales et privées en faveur des énergies alternatives, ainsi que la perception de l'intérêt économique de ces énergies par les consommateurs finaux. En outre, le développement significatif de technologies alternatives, telles que les diesels modernes, l'éthanol, les cellules à combustible (piles à hydrogène), le gaz naturel comprimé, ou des améliorations du moteur à combustion, pourraient réduire l'intérêt existant pour les véhicules entièrement électriques et avoir un effet défavorable significatif sur les activités et les perspectives de Blue Solutions.

Le succès des produits et solutions développés par Blue Solutions dépendra donc notamment de sa capacité à proposer des batteries présentant de meilleures caractéristiques techniques et à des prix plus compétitifs que les énergies fossiles traditionnelles ou les technologies alternatives plus récemment développées.

Enfin, la compétitivité de l'énergie électrique par rapport aux énergies fossiles traditionnelles ou aux technologies plus récentes dépendra également de la réglementation nationale et internationale, notamment en matière fiscale. L'imposition de taxes sur l'énergie

RAPPORT DE GESTION

électrique pourrait affecter sa compétitivité par rapport aux autres énergies et ainsi avoir un impact sur les activités de Blue Solutions. Tout changement dans les facteurs décrits ci-dessus pourrait entraîner une diminution de la demande de batteries pour les applications mobiles ou stationnaires et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

LES SOLUTIONS DE STOCKAGE D'ÉLECTRICITÉ ET, PLUS PARTICULIÈREMENT, LES TECHNOLOGIES DÉVELOPPÉES PAR BLUE SOLUTIONS POURRAIENT NE PAS ÊTRE ACCEPTÉES PAR LE MARCHÉ

Le développement et le succès des activités de Blue Solutions dépendent de l'acceptation par le marché des solutions de stockage d'électricité qu'il développe et commercialise dans les domaines de la mobilité (notamment le véhicule électrique) ou du stationnaire. Blue Solutions ne peut garantir que les solutions de stockage d'électricité qu'il commercialise ou qui sont commercialisées par d'autres acteurs du secteur répondront aux besoins du marché et des clients potentiels. Dans la mesure où le marché du stockage de l'énergie est en développement, l'acceptation des produits et solutions proposés dépendra de différents facteurs parmi lesquels les conditions tarifaires, la réglementation applicable, les services proposés, et la perception par le marché des technologies proposées notamment en termes de prix, de qualité, de performance et de sécurité.

Blue Solutions dispose, d'une position unique sur le marché, en tant que précurseur de la technologie LMP® et doit en cette qualité initier ses clients à l'utilisation de ses solutions et à leur intégration dans leurs systèmes de production d'énergie. Toutefois, l'adéquation aux besoins de la clientèle et l'acceptation par le marché des batteries LMP® restent incertaines dans la mesure où ce marché se trouve à un stade relativement précoce de développement. Une telle acceptation est directement liée à la perception qu'ont, et que pourraient avoir dans le futur, les consommateurs finaux à l'égard des batteries LMP®, notamment en termes de fiabilité, de coût et de sécurité. Par ailleurs, la confiance du consommateur final dans la fiabilité de la technologie LMP® pourrait être altérée par la survenance d'incidents techniques sur les batteries LMP®, mais aussi, plus indirectement, sur des produits et services proposés par Blue Applications ou même sur des produits utilisant des technologies concurrentes.

En particulier, dans le domaine de la mobilité, le développement des véhicules électriques et leur adéquation aux besoins et habitudes des consommateurs finaux sont principalement limités par la double nécessité d'utiliser, en amont, des batteries disposant d'une autonomie suffisante, et d'assurer, en aval, la disponibilité d'infrastructures de recharge. En raison de ces facteurs, Blue Solutions estime que les véhicules électriques constituent un moyen de transport adapté aux zones urbaines, mais ne peut garantir que le marché se développera.

La réalisation d'un ou de plusieurs des risques décrits ci-dessus pourrait affecter de manière défavorable les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

DES DIFFICULTÉS SURVENANT DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE POURRAIENT IMPACTER LES ACTIVITÉS DE BLUE SOLUTIONS ET DE BLUE APPLICATIONS

Une partie des activités de Blue Solutions et de Blue Applications est liée à l'industrie automobile et pourrait être affectée par les difficultés que celle-ci pourrait rencontrer.

À la date du présent document, les activités de Blue Solutions et les hypothèses utilisées pour l'établissement du plan d'affaires et des objectifs de Blue Solutions ne comprennent pas l'établissement de relations commerciales avec les acteurs de l'industrie automobile en vue de la commercialisation de ses batteries et supercapacités. Cependant, en cas de commercialisation de ses batteries et supercapacités auprès de constructeurs automobiles, Blue Solutions pourrait être impacté par les difficultés économiques subies par les acteurs de cette industrie, incertaines et difficiles à anticiper. Ces difficultés pourraient entraîner la remise en cause de commandes de produits et solutions ou de partenariats à moyen ou long terme, la réduction des dépenses affectées au développement de systèmes d'énergie

alternative destinés au marché automobile, des délais ou annulations du développement ou de la commercialisation de véhicules hybrides et électriques ou de programmes nouveaux ou existants.

En outre, la demande sur le marché de l'automobile est très volatile et dépend, dans une large mesure, de l'environnement politique, économique et social. Toute variation dans la demande pourrait affecter de manière défavorable la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

Les difficultés de l'industrie automobile pourraient ainsi avoir un effet défavorable à l'avenir sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions ou de Blue Applications.

LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET TECHNOLOGIES DÉVELOPPÉES PAR BLUE SOLUTIONS DANS LE DOMAINE DE LA MOBILITÉ DÉPENDRONT DE SA CAPACITÉ ET DE CELLE DE BLUE APPLICATIONS À CONCLURE ET MAINTENIR DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Blue Applications a conclu des accords avec des partenaires intervenant à différents échelons de la chaîne de production automobile, notamment pour la construction et l'assemblage des véhicules ainsi que pour les systèmes informatiques. Blue Solutions pourrait également être amené à conclure de tels accords. En cas de résiliation ou de non-renouvellement des accords avec ces partenaires, Blue Applications ou, le cas échéant, Blue Solutions pourraient rencontrer des difficultés à conclure avec d'autres partenaires des accords présentant des conditions techniques et financières équivalentes ou, du moins, satisfaisantes, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur les quantités et les conditions d'achat des éléments livrés par Blue Solutions à Blue Applications. Blue Applications s'attache cependant à maintenir des négociations avec différents partenaires potentiels afin d'assurer la mise en place de solutions complémentaires ou de substitution.

BLUE SOLUTIONS POURRAIT NE PAS RÉALISER UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT POSITIF, MAÎTRISER SES COÛTS DE PRODUCTION OU ATTEINDRE LA RENTABILITÉ

Le Groupe Bolloré et Blue Solutions ont effectué des dépenses significatives en matière de recherche et développement ainsi que pour développer les capacités de production de Blue Solutions, et Blue Solutions n'a pas été profitable jusqu'à ce jour. Il anticipe d'autres pertes et des dépenses importantes dans un avenir proche dans la mesure où son activité et ses capacités de production demeurent en phase de développement. En outre, Blue Solutions pourrait subir des pertes additionnelles non anticipées à ce jour pour un certain nombre de raisons, en ce compris les autres risques décrits dans la présente section, et pourrait avoir à souffrir des dépenses, difficultés, complications, retards et événements imprévus.

Les coûts de production et d'exploitation de Blue Solutions sont encore élevés en raison notamment d'une activité en phase de développement. L'amélioration de la rentabilité dépendra de différents facteurs, notamment de la croissance des volumes de production et de commercialisation et, ainsi, de l'amélioration du taux d'absorption des coûts fixes de production, d'une réduction des coûts variables de production ou d'une réduction du coût des matières premières. Blue Solutions ne peut garantir qu'il parviendra à maîtriser ces coûts à l'avenir et ainsi à améliorer ses résultats. En outre, Blue Solutions pourrait à l'avenir devoir supporter de nouvelles dépenses. Ces facteurs pourraient empêcher d'atteindre et de maintenir la rentabilité future de Blue Solutions. Si Blue Solutions n'est pas en mesure de maintenir un niveau de dépenses en adéquation avec son chiffre d'affaires, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives pourraient en être défavorablement affectés.

Le niveau de développement de ses activités et le degré de maturité de ses marchés rendent difficile l'appréciation des perspectives futures de développement de Blue Solutions à partir des états financiers consolidés actuels. Le développement de ses activités ou de ses marchés pourrait ne pas correspondre aux anticipations de Blue Solutions. La situation financière et les résultats de Blue Solutions pourraient ainsi significativement différer de ses objectifs ou prévisions.

BLUE SOLUTIONS POURRAIT NE PAS ÊTRE EN MESURE DE SUIVRE LA CROISSANCE DES BESOINS EN BATTERIES ÉLECTRIQUES ET DONC PERDRE DES PARTS DE MARCHÉ

Les décisions des clients sont affectées par un ensemble de facteurs (tels que l'évolution du marché ou des réglementations publiques) qui peuvent difficilement être anticipés.

En cas de succès de la technologie de Blue Solutions et, plus généralement, du développement de l'utilisation des batteries pour des applications mobiles ou stationnaires, Blue Solutions pourrait devoir engager des investissements supplémentaires ou ne pas être en mesure d'augmenter sa capacité de production de manière rentable. Afin d'anticiper les développements de son activité, Blue Solutions a lancé une importante campagne d'investissement en vue d'augmenter significativement la capacité de production de ses sites français et canadien.

Les circonstances ci-dessus décrites pourraient toutefois lui faire perdre des parts de marché et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives d'une manière qui est actuellement imprévisible.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET A L'ORGANISATION DE BLUE SOLUTIONS

LES BATTERIES DE BLUE SOLUTIONS POURRAIENT FONCTIONNER DE MANIÈRE INSATISFAISANTE, VOIRE TOMBER EN PANNE, CE QUI POURRAIT L'OBLIGER À LES REMPLACER ET BÉNÉFICIER À SES CONCURRENTS

En raison de la complexité technologique des batteries fabriquées par Blue Solutions et de leurs applications, Blue Solutions n'est pas en mesure de garantir que Blue Applications et ses clients ne seront pas confrontés à des défaillances ou difficultés liées à la qualité de ses produits.

En dépit de l'expérience acquise au travers de Blue Applications à l'occasion du développement de projets d'auto-partage, Blue Solutions reste à un stade d'apprentissage des technologies et de découverte des problèmes potentiels qui pourraient être liés à la qualité de ses produits. En particulier, Blue Solutions continue, en collaboration avec Blue Applications et ses clients, à appréhender le fonctionnement et l'intégration de ses produits dans les systèmes et applications finales commercialisés par Blue Applications. Blue Solutions pourrait ne pas avoir anticipé tous les défauts ou les problèmes de qualité que les produits pourraient rencontrer. Les produits vendus dans des environnements exigeants tels que les transports publics et le marché de l'automobile pourraient requérir des caractéristiques opérationnelles additionnelles qui pourraient interférer de manière imprévisible avec le bon fonctionnement des produits commercialisés par Blue Solutions.

Les batteries LMP® fabriquées par Blue Solutions peuvent en outre expérimenter des déficiences liées à l'électronique (convertisseur, connexion...) qui peuvent donner lieu à la réparation ou au remplacement des éléments défectueux concernés ainsi qu'à des actions correctrices sur les batteries LMP® à produire dans le futur. De telles défaillances ont un impact limité en raison du système de contrôle actif et passif intégré dans les batteries LMP® fabriquées par Blue Solutions. Par ailleurs, la garantie consentie par Blue Solutions sur les produits vendus est d'un an pour les batteries LMP® et de un à deux ans pour les supercapacités. Dans l'hypothèse d'une location des batteries LMP®, Blue Solutions s'engage au remplacement du produit défectueux pour la durée de la location. En l'absence de dysfonctionnements majeurs au cours des deux dernières années, aucune provision n'a été constituée dans les comptes de Blue Solutions.

Bien qu'ayant développé des processus afin d'anticiper les déficiences technologiques de ses produits ou, le cas échéant, de répondre aux retours de produits et de mettre en œuvre les moyens correctifs nécessaires si un défaut était identifié, Blue Solutions pourrait toutefois ne pas être en mesure de détecter et de remédier à tous les défauts affectant les produits vendus et de gérer les difficultés relatives au retour des produits défectueux.

Le traitement des déficiences identifiées pourrait entraîner des dépenses supplémentaires, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. En outre, le rappel de produits défectueux et le traitement des défauts identifiés pourraient avoir un impact défavorable sur l'image de Blue Solutions et de ses produits.

BLUE SOLUTIONS POURRAIT NE PAS ÊTRE EN MESURE DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES CLIENTS EN TERMES DE QUALITÉ ET DE SERVICE APRÈS-VENTE

L'impossibilité pour Blue Solutions de répondre aux exigences des clients en termes de qualité des produits et de service après-vente pourrait donner lieu à des réclamations à son encontre, à une altération de la marque et, plus généralement, pourrait porter atteinte à sa réputation. Elle pourrait également avoir pour effet de détourner ses ressources d'autres allocations, dans la mesure où elle engendrerait des dépenses supplémentaires en matière de mise en conformité ou d'indemnisation, ce qui serait susceptible de nuire à ses efforts commerciaux et de marketing et pourrait ainsi détériorer sa position concurrentielle et, plus généralement, d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

BLUE SOLUTIONS DÉPEND DE FOURNISSEURS EXTÉRIEURS POUR LA FOURNITURE DE MATIÈRES PREMIÈRES ET DE COMPOSANTS CLÉS, ET, EN CAS DE SUCCÈS DE LA TECHNOLOGIE DES BATTERIES DANS LES TRANSPORTS ET DANS D'AUTRES APPLICATIONS, L'ACCÈS À CES COMPOSANTS À DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES SATISFAISANTES POURRAIT ÊTRE RESTREINT

Blue Solutions dépend de tiers pour l'obtention de matières premières, de composants et d'équipements de fabrication, et pourrait avoir des difficultés à substituer un fournisseur à un autre, à augmenter le nombre de fournisseurs, ou à changer des composants en raison d'une interruption de fournitures ou d'une demande accrue de l'industrie.

À la date du présent document, Blue Solutions s'approvisionne, pour chacun des principaux composants et matières premières nécessaires à la fabrication des batteries LMP® (lithium métal, sels de lithium, polymères et phosphate de fer lithié) et des supercapacités auprès d'au moins deux fournisseurs, sauf pour le collecteur de courant quatre bandes, pour lequel elle s'approvisionne auprès d'une seule source (voir section 22.1.3.1.). Rien ne permet de garantir que Blue Solutions puisse continuer à s'approvisionner auprès de ses fournisseurs à des conditions raisonnables et satisfaisantes.

Par ailleurs, ces approvisionnements ne font pas nécessairement l'objet de contrats formalisés ou de longue durée. La conclusion de contrats sur une base annuelle permet à Blue Solutions d'avoir la possibilité d'optimiser et de renégocier les prix en fonction de ses besoins et de ne pas être contraint de contracter des engagements de volume à long terme (voir section 6.3.4. du présent document).

Blue Solutions est par ailleurs dépendant de la qualité des produits et composants achetés auprès de ses fournisseurs.

Blue Solutions peut donc être dépendant de certains fournisseurs de certaines matières premières ou composants, soit du fait d'une relation d'exclusivité ou de quasi-exclusivité, soit du fait du poids important des fournisseurs dans les achats réalisés. L'évolution de l'équilibre entre l'offre et la demande, l'existence de défauts dans les produits ou composants fournis, la défaillance d'un fournisseur ou la survenance d'un litige avec un fournisseur pourraient affecter la capacité de Blue Solutions à obtenir, dans les délais, des matières premières de qualité, des composants ou des équipements de fabrication dans des quantités suffisantes et à des prix compétitifs. La survenance d'un ou plusieurs de ces événements pourrait retarder la production de batteries, affecter la capacité de Blue Solutions à honorer des commandes actuelles ou futures et nuire à sa réputation et à sa profitabilité et en conséquence avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

RAPPORT DE GESTION

BLUE SOLUTIONS POURRAIT NE PAS ÊTRE EN MESURE DE MAINTENIR SA CAPACITÉ DE PRODUCTION

Les produits de Blue Solutions sont fabriqués dans une usine près de Quimper en France et dans une usine près de Montréal au Canada. En outre, Blue Solutions a lancé une campagne d'investissements importants en vue d'augmenter les capacités de production de ses sites, notamment par l'intermédiaire de la construction d'une nouvelle usine en Bretagne et l'installation de nouvelles lignes de production en Bretagne et au Canada (voir sections 6.3.3. et 8.1.1. du présent document).

Les sites de production de Blue Solutions pourraient connaître des incidents interrompant de manière temporaire ou durable la fabrication des produits de Blue Solutions, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

En outre, Blue Solutions ne peut garantir que les investissements en cours de réalisation seront suffisants pour satisfaire la demande de produits et répondre aux exigences du marché.

BLUE SOLUTIONS DÉPEND DE CERTAINS PERSONNELS CLÉS ET DEVRA RECRUTER DES PERSONNES DISPOSANT DE COMPÉTENCES SIMILAIRES POUR FAIRE FACE AU DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS

Le succès des activités de Blue Solutions dépend notamment de l'implication et de l'expertise des membres de son équipe de direction et de collaborateurs clés.

Le départ de l'une ou plusieurs de ces personnes pourrait entraîner des pertes de savoir-faire et la fragilisation de certaines activités, d'autant plus importantes en cas de départ à la concurrence. Des carences en termes de compétences techniques pourraient ralentir l'évolution nécessaire des activités de Blue Solutions et altérer à terme sa capacité à atteindre ses objectifs.

Par ailleurs, Blue Solutions pourrait avoir besoin de recruter de nouveaux dirigeants ou collaborateurs hautement qualifiés et difficiles à attirer pour le développement de ses activités. Blue Solutions estime cependant avoir mis en place une politique de rémunération et de formation attractive afin d'attirer et de conserver ses collaborateurs clés.

Si Blue Solutions ne parvenait pas à attirer et retenir de telles personnes clés, ceci pourrait l'empêcher d'atteindre ses objectifs et avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Blue Solutions ne bénéficie pas de garanties dites « pertes d'hommes clés ».

BLUE SOLUTIONS POURRAIT FAIRE L'OBJET D'ATTEINTES À SA RÉPUTATION

Blue Solutions est exposé au risque d'attaques de diverses natures pouvant atteindre sa réputation. Les produits et solutions de Blue Solutions font notamment l'objet d'études ou d'analyses qui pourraient inclure des données ou conclusions erronées ou défavorables à l'image de Blue Solutions ou de Blue Applications. En outre, la réalisation d'un ou plusieurs des risques décrits dans le présent chapitre du document, notamment en cas de défaillance technique des produits et solutions développés par Blue Solutions ou, plus indirectement par Blue Applications, pourrait avoir un impact négatif sur la réputation de Blue Solutions.

Ces atteintes peuvent être facilitées par l'utilisation des nouveaux moyens de communication comme l'Internet et les médias sociaux qui se caractérisent par des réactions en temps réel et une propagation exponentielle de l'information.

L'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Blue Solutions pourraient être affectés de manière défavorable en cas d'atteinte à l'image de Blue Solutions ou de survenance d'événements négatifs.

RISQUES LIÉS À L'ORGANISATION DES RELATIONS ENTRE BLUE SOLUTIONS ET BLUE APPLICATIONS

LA TOTALITÉ DES BATTERIES FABRIQUÉES PAR BLUE SOLUTIONS EST ACTUELLEMENT DISTRIBUÉE À BLUE APPLICATIONS ET BLUE SOLUTIONS EST DONC DIRECTEMENT EXPOSÉ AUX RISQUES AUXQUELS BLUE APPLICATIONS EST EXPOSÉ

La totalité des batteries LMP® produites par Blue Solutions, soit 98,4% du chiffre d'affaires en 2013, est vendue ou louée à Blue Applications (Bluecar®, Bluebus, Bluestorage et Bluesun), le solde correspondant aux ventes de supercapacités à des clients extérieurs à Blue Applications.

L'activité de Blue Solutions est donc fortement dépendante de la situation de Blue Applications ainsi que de sa capacité à assurer de manière constante le développement et la commercialisation de ses applications de stockage. Toutefois, la concrétisation de la négociation de partenariats dans le domaine de la mobilité avec des acteurs de l'industrie automobile et/ou une réorientation, partielle ou totale, de la stratégie commerciale de Blue Solutions vers des acteurs du marché du stationnaire autres que Blue Applications pourraient réduire cette dépendance dans le futur.

Tout événement affectant Blue Applications, incluant notamment un incident portant sur l'un des services ou produits proposés par Blue Applications et dont la cause ne proviendrait pas nécessairement des produits distribués par Blue Solutions, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

Les technologies développées par Blue Solutions pourraient ne pas être adoptées par les clients de Blue Applications, ou ne pas répondre aux exigences de l'industrie en termes de puissance et de capacité de stockage de manière efficace et sécuritaire. En particulier, Blue Applications pourrait ne pas être en mesure de développer et vendre de nouveaux produits innovants, de sensibiliser le client potentiel sur la valeur de ses produits ou de maintenir un avantage compétitif.

Blue Solutions et Blue Applications ont conclu un contrat à long terme visant à organiser la fourniture de produits par Blue Solutions à Blue Applications (voir section 22.1.3.3. du présent document). Blue Solutions ne peut toutefois garantir le maintien de ce contrat et de ses termes.

La réalisation d'un ou de plusieurs des risques décrits ci-dessus pourrait affecter de manière défavorable les résultats financiers et opérationnels de Blue Solutions. Blue Solutions ne peut garantir dans cette hypothèse qu'il sera en mesure de développer et de maintenir des relations commerciales avec d'autres clients potentiels.

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE BLUE SOLUTIONS DÉPENDRA DE L'EXERCICE DES PROMESSES DE VENTE PORTANT SUR BLUE APPLICATIONS

La société, bénéficie de sept promesses de vente consenties par le Groupe Bolloré lui permettant d'acquérir auprès du Groupe Bolloré à partir du 1^{er} septembre 2016 et jusqu'au 30 juin 2018 chacune des entités de Blue Applications (voir section 22.1.1. du présent document). Les activités déployées par Blue Applications constituant les débouchés naturels des produits et solutions proposés par Blue Solutions, le développement des activités de Blue Solutions et leur pérennisation ainsi que les perspectives de Blue Solutions dépendront notamment de l'exercice ou non de ces promesses par la société. La société n'est en mesure de garantir, à la date du présent document, ni l'exercice de ces promesses ni, le cas échéant, leur date d'exercice. En outre, certaines de ces promesses étant indépendantes, la société pourrait décider de n'exercer qu'une partie de celles-ci.

Le prix d'exercice de chacune des promesses sera déterminé par un expert indépendant désigné par le Président du Tribunal de commerce à la demande de la société. La société prendra sa décision concernant l'exercice des promesses consenties sur la base du rapport de cet expert indépendant. En conséquence, le prix d'exercice de chacune des promesses n'est pas déterminé à ce jour. En dépit du recours à un expert indépendant, le prix d'exercice sera fixé en fonction d'un

ensemble de critères que l'expert jugera pertinents et pourrait ne pas refléter la valeur réelle des activités de Blue Applications, ce qui pourrait affecter la situation financière de Blue Solutions.

L'exercice des promesses de vente dépendra de la capacité de la société à mettre en place un financement à des conditions satisfaisantes. La société pourrait se financer au travers du Groupe Bolloré. Aucun engagement n'a été pris sur la mise à disposition d'un tel financement à la date du présent document. La société ne peut donc garantir qu'elle bénéficiera du financement nécessaire à l'exercice de chacune des promesses de vente à la date d'exercice de chacune d'entre elles. La société ne peut pas non plus garantir les modalités d'un tel financement (notamment, si ce financement prendra la forme d'une augmentation de capital ou d'un endettement).

Au cas où la société procéderait à une augmentation de capital pour financer l'exercice d'une ou plusieurs promesses de vente, la société entend, sous réserve des conditions de marché à cette date, privilégier les opérations permettant aux actionnaires existants de la société de souscrire à cette augmentation de capital en priorité (par exemple par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription). Cette souscription nécessiterait toutefois un investissement supplémentaire de la part des actionnaires. À défaut de souscription, la quote-part de capital et de droits de vote détenue par ces actionnaires dans la société serait diminuée.

En cas d'exercice de tout ou partie des promesses, la situation financière, les résultats et les perspectives de Blue Solutions dépendront de sa capacité à intégrer les activités de Blue Applications ainsi acquises et à en assurer le développement. Blue Solutions ne peut garantir que l'intégration des activités acquises se déroulera conformément au calendrier anticipé. Blue Solutions pourrait en outre rencontrer des difficultés pour réaliser les synergies escomptées dans les délais prévus. Blue Solutions pourrait également supporter des coûts d'intégration supérieurs à ceux initialement envisagés.

Les cessions de titres résultant de l'exercice par la société des promesses de vente qui lui ont été consenties pourraient entraîner la mise en jeu de mécanismes prévus par les contrats conclus par les entités de Blue Applications concernées (par exemple, information ou autorisation préalable du cocontractant, mise en œuvre de promesses d'achat ou de vente, droit de préemption, droit de demander la résiliation anticipée du contrat), ce qui pourrait avoir un impact sur le maintien des contrats concernés ou, du moins, sur leur maintien à des conditions identiques ou satisfaisantes pour Blue Solutions et Blue Applications, et, ainsi, affecter l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions et Blue Applications. Enfin, la situation financière, les résultats et les perspectives de Blue Solutions dépendront des activités de Blue Applications et de leurs débouchés. Blue Solutions ne peut garantir que ceux-ci évolueront conformément à ses attentes. Par ailleurs, les promesses ne confèrent pas à la société un droit d'intervention dans la vie sociale des sociétés de Blue Applications. Elles n'interdisent pas notamment au Groupe Bolloré de mettre en place des partenariats ou de décider, ou d'autoriser, s'il le considère justifié, la réorientation de l'activité de ces sociétés ou leur mise en sommeil.

RISQUES LIÉS AUX RELATIONS AVEC LE GROUPE BOLLORÉ

LE GROUPE BOLLORÉ CONTRÔLE ET CONTINUERA À CONTRÔLER LA SOCIÉTÉ ET TOUTES LES DÉCISIONS PRISES PAR SA DIRECTION ; UNE TELLE SITUATION POURRAIT ÊTRE GÉNÉRATRICE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS ENTRE LE GROUPE BOLLORÉ ET LA SOCIÉTÉ

Bolloré SA et Bolloré Participations détiennent, à la date d'enregistrement du présent document, respectivement 71,20 % et 17,80 % du capital et des droits de vote de la société. Ces sociétés peuvent ainsi adopter seules les décisions relevant des Assemblées générales ordinaires, comme la nomination des membres des organes sociaux, l'approbation des comptes ou la distribution de dividendes, mais également toutes les décisions relevant d'une Assemblée générale extraordinaire, comme une modification des statuts. Bolloré SA et Bolloré Participations peuvent donc influencer significativement :

- l'activité opérationnelle de Blue Solutions ;

- la nomination des dirigeants ;
 - la modification des statuts de la société, notamment en cas d'émission de titres financiers
 - et, d'une manière générale, la stratégie de Blue Solutions et ses projets de développement, par exemple en matière d'acquisitions.
- En particulier, le Groupe Bolloré exerce, à la date du présent document, une influence notable sur l'opportunité d'exercer les promesses de vente portant sur les entités de Blue Applications qu'il a consenties à la société (voir section 22.1.1. du présent document). Par ailleurs, l'existence des promesses n'interdira pas notamment au Groupe Bolloré de décider, ou d'autoriser, s'il le considère justifié, la réorientation de l'activité de ces sociétés, leur mise en sommeil ou leur liquidation. De telles circonstances pourraient donner lieu à un conflit d'intérêts entre la société et ses actionnaires majoritaires, les sociétés Bolloré SA et Bolloré Participations. Cependant, le risque de conflit d'intérêts à l'occasion de l'exercice des promesses est atténué par l'insertion de stipulations spécifiques dans les promesses de vente qui prévoient que :

- le prix d'exercice de chacune des promesses de vente sera déterminé par un expert indépendant désigné par le Président du Tribunal de commerce de Paris à la demande de la société, suivant les méthodes d'évaluation que l'expert désigné jugera adaptées. Une telle demande pourra être faite une fois par exercice au cours des exercices 2016, 2017 et 2018. Si le prix auquel les sociétés de Blue Applications s'approvisionnent en batteries LMP® doit entrer en ligne de compte dans la détermination du prix de vente des actions, l'expert ne se référera qu'aux termes et conditions du contrat d'approvisionnement de ces batteries. La société prendra sa décision concernant l'exercice des promesses consenties sur la base des conclusions de cet expert indépendant ;
- le règlement intérieur de la société impose à son Directeur général d'émettre, en 2017 et en 2018 (lors des Conseils d'administration arrêtant les comptes des exercices 2016 et 2017), une recommandation sur l'intérêt pour la société d'exercer les options. Cette recommandation sera établie sur la base de l'évaluation à dire d'expert précédemment mentionnée. Le Conseil d'administration devra à son tour inclure dans son rapport à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la société un avis sur la recommandation du Directeur général ; cet avis devra mettre en évidence la position des administrateurs indépendants si elle diffère de l'opinion majoritaire ;
- l'exercice ainsi que toute modification des promesses seront soumis à la procédure d'approbation des conventions réglementées en application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, Bolloré SA et les administrateurs communs à Bolloré SA et à la société ne prenant pas part au vote du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale de la société ;
- et, s'agissant de chaque promesse, si la société n'a pas exercé ladite promesse au 30 juin 2018 et que les actions sont cédées ou transférées à un tiers par le promettant dans les dix-huit mois suivant cette date, la société sera en droit de percevoir le gain qu'elle aurait fait si elle avait exercé ladite promesse puis réalisé elle-même la cession en question (voir section 22.1.1. du présent document).

Le Groupe Bolloré contrôle les sociétés de Blue Applications et constitue donc à la fois l'actionnaire de la société et celui de son client principal. Dans ce contexte, aucune assurance ne peut être donnée que les intérêts du Groupe Bolloré seraient totalement alignés avec ceux de la société et de ses autres actionnaires.

BLUE SOLUTIONS SE TROUVE DANS UNE SITUATION DE DÉPENDANCE VIS-À-VIS DU GROUPE BOLLORÉ

La gestion et le financement des activités de Blue Solutions et Blue Applications dépendent du Groupe Bolloré.

En effet, Blue Solutions doit son équilibre financier au soutien du Groupe Bolloré. Le financement des activités de Blue Solutions est ainsi assuré par une convention de trésorerie dont la centralisation est assurée au niveau de Bolloré SA. Blue Solutions est donc tributaire de la décision du Groupe Bolloré de maintenir cette convention de trésorerie et de poursuivre ou non le financement de ses activités. Le Groupe Bolloré s'est engagé à maintenir cette convention de

RAPPORT DE GESTION

trésorerie jusqu'au 30 juin 2016. Blue Solutions ne peut garantir que le Groupe Bolloré maintiendra ce financement au-delà de cette date. En outre, Bolloré SA centralise les directions fonctionnelles et rassemble les effectifs des fonctions dédiées à la gestion du Groupe Bolloré. Bolloré SA a ainsi conclu des contrats de prestations de services avec la société dans les domaines financier, de la trésorerie, juridique, comptable, des ressources humaines ou des systèmes d'information. La société ne peut garantir que Bolloré SA maintiendra ces prestations à l'avenir et que, dans l'hypothèse où ces relations cesseraient, elle sera en mesure de mettre en place et de gérer dans des délais satisfaisants des fonctions comparables et présentant un même niveau de qualité. La mise en place de fonctions comparables pourrait par ailleurs avoir un impact significatif sur la situation financière de Blue Solutions.

La réalisation d'un ou de plusieurs des risques décrits ci-dessus pourrait affecter de manière défavorable les résultats financiers et opérationnels de Blue Solutions.

RISQUES LIÉS À BLUE APPLICATIONS

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE BLUE SOLUTIONS DÉPEND DE MARCHÉS D'APPLICATIONS DU STOCKAGE D'ÉNERGIE DÉVELOPPÉS NOTAMMENT PAR BLUE APPLICATIONS QUI SONT EN PHASE DE DÉVELOPPEMENT

Les débouchés des produits de Blue Solutions se trouvent majoritairement sur les marchés de Blue Applications.

Blue Applications cible des marchés récents tels que le marché des véhicules électriques ou des applications de stockage d'énergie stationnaires en développant des applications basées sur les technologies de Blue Solutions. Ces marchés sont encore émergents, c'est-à-dire en phase de développement. Blue Solutions ne peut en conséquence pas garantir que ces marchés se développeront suffisamment et assez rapidement pour offrir des débouchés satisfaisants à ses produits. Si ces marchés devaient ne pas se développer suffisamment ou assez rapidement, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

Par ailleurs, en cas de développement du marché du véhicule électrique, Blue Applications pourrait ne pas être en mesure de proposer de nouveaux modèles qui satisfassent aux exigences des clients.

Blue Applications cible également des marchés qui n'ont pas encore fait l'objet de développements à la date du présent document ou qui ne sont qu'à l'état de pilote (tels que le marché des bateaux électriques, des produits de stockage pour les énergies renouvelables ou des solutions de back-up). Blue Solutions ne peut garantir que ces marchés se développeront un jour et, s'ils se développent, que ses produits seront en mesure de répondre à la demande et aux attentes des clients potentiels. En l'absence de développement de ces marchés, l'activité, la situation financière, et les perspectives de Blue Solutions seraient affectés.

Par ailleurs, à l'avenir, Blue Applications pourrait faire face à une concurrence sur ses différents marchés.

CERTAINS PRODUITS DE BLUE APPLICATIONS REPOSENT SUR UN SYSTÈME D'EXPLOITATION INFORMATIQUE TRÈS SOPHISTIQUÉ QUI POURRAIT CONNAÎTRE DES DYSFONCTIONNEMENTS

La conduite des activités de Blue Applications repose notamment sur l'efficacité de ses systèmes d'information, en particulier dans les activités d'auto-partage où ils apportent une plus-value « intelligente ». Ces systèmes d'information sont gérés et contrôlés chez Blue Applications au sein d'une structure dédiée en interne, dotée d'un personnel qualifié et bénéficiant de l'expertise d'IER et de Polyconseil. Leur sécurité est assurée par la mise en place de systèmes de back-up, de maintenance et d'alerte informatique en continu, conformes aux normes en vigueur.

Blue Applications ne peut garantir que le dimensionnement des systèmes d'information sera en adéquation avec son activité et ses projets de développement.

De plus, Blue Applications ne peut garantir que ses systèmes d'information ne seront pas sujets à des défaillances techniques. En outre, Blue Applications peut avoir recours à des prestataires informatiques qui pourraient s'avérer défaillants.

L'impossibilité pour Blue Applications d'assurer un niveau de fonctionnement satisfaisant de ses systèmes pourrait altérer la qualité de ses produits et donner lieu à des réclamations à son encontre, à une altération de la marque et, plus généralement, à sa réputation. En outre, toute défaillance pourrait requérir des investissements supplémentaires ce qui pourrait affecter la situation financière et les résultats de Blue Solutions et Blue Applications.

CERTAINS CONTRATS IMPORTANTS DE BLUE APPLICATIONS POURRAIENT NE PAS ÊTRE RENOUVELÉS

Une modification des relations commerciales de Blue Applications avec ses principaux clients pourrait avoir un effet négatif significatif sur ses activités commerciales et par conséquent sur celles de Blue Solutions.

En particulier, certains clients pourraient décider de ne plus acheter les produits commercialisés par Blue Applications. De même, les communes et collectivités locales dans lesquelles une offre d'auto-partage est proposée pourraient en freiner le développement, soit en ne remplissant pas leur part des engagements contractuels, soit en refusant d'accroître l'offre d'auto-partage lorsque le contrat prévoit un développement par phases optionnelles, soit en ne renouvelant pas le contrat à son terme.

De tels événements pourraient avoir des conséquences défavorables pour Blue Applications et, par voie de conséquence, pour Blue Solutions.

Certaines offres de Blue Applications sont développées pour des organismes publics en France ou à l'étranger et sont soumises aux caractéristiques et risques inhérents aux règles relatives à l'attribution et à l'exécution des contrats et autorisations publics.

CERTAINES OFFRES DE BLUE APPLICATIONS (PAR EXEMPLE L'AUTO-PARTAGE) SONT SOUMISES AUX RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES, EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER, À L'ATTRIBUTION ET À L'EXÉCUTION DES CONTRATS ET AUTORISATIONS PUBLICS, QUI PEUVENT ÊTRE SOURCE DE CONTRAINTES SUPPLÉMENTAIRES

En France, l'attribution de contrats publics ou d'autorisations par des collectivités territoriales pour le développement d'offres d'auto-partage est susceptible de faire l'objet de recours gracieux ou contentieux par des tiers. De tels recours peuvent, le cas échéant, conduire à l'annulation de ces contrats et autorisations.

Ainsi, par exemple, une procédure contentieuse est en cours contre l'attribution à la société Autolib', par le Syndicat mixte Autolib' (qui regroupe les collectivités territoriales sur le territoire desquelles le service est proposé, dont la Ville de Paris), de la convention de délégation de service public portant sur la mise en place, la gestion et l'entretien d'un service d'automobiles en libre-service et d'une infrastructure de recharge de véhicules électriques. Les deux recours, introduits respectivement par l'Union des loueurs professionnels (Ulpro) et la société Ada, ont été rejetés par le tribunal administratif de Paris par deux jugements en date du 1^{er} mars 2012. Les requérantes ont chacune fait appel de ces jugements le 30 avril 2012, l'appel étant aujourd'hui pendant devant la cour administrative d'appel de Paris (voir section 20.5. du présent document). S'agissant par ailleurs des conventions cadre d'occupation du domaine public conclues ou à conclure par les sociétés Bluely et Bluecub, un risque de recours existe tant que les délais durant lesquels les tiers peuvent exercer un recours n'ont pas expiré.

L'exécution des contrats de la commande publique et des autorisations d'occupation du domaine public est quant à elle soumise à des règles particulières. Par exemple, ces contrats ou autorisations peuvent être résiliés ou modifiés unilatéralement lorsqu'un motif d'intérêt général le justifie. Lorsqu'il est prévu par le contrat, le droit à indemnisation du cocontractant peut ne pas couvrir l'intégralité du préjudice subi. Par exemple, la convention cadre d'occupation du domaine public conclue entre la communauté urbaine de Lyon et la société Bluely pour l'installation de stations de recharge pour véhicules électriques et d'auto-partage limite le droit à indemnisation

de Bluely au seul cas d'une résiliation pour motif d'intérêt général et exclut certains postes de préjudice, pouvant ainsi, en cas de résiliation, entraîner une réduction significative du chiffre d'affaires de Blue Applications. Une convention similaire a été signée avec la société Bluecub, pour la mise en place d'un système d'auto-partage au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux, et contient des stipulations similaires.

Les contrats publics peuvent en outre prévoir des clauses spécifiques relatives au changement de contrôle du titulaire, ou encore une faculté pour la personne publique de racheter le contrat, sous réserve d'une indemnisation. C'est le cas, par exemple, pour la convention de délégation de service public dont est titulaire la société Autolib'.

LE DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE D'AUTO-PARTAGE DANS LES COLLECTIVITÉS DANS LESQUELLES ELLE EST IMPLANTÉE SE FAIT PAR PHASES PROGRAMMÉES, ET LE CALENDRIER DE CES PHASES POURRAIT NE PAS ÊTRE EN ADÉQUATION AVEC LA DEMANDE DES UTILISATEURS OU LA CAPACITÉ DE BLUE APPLICATIONS À SUIVRE CES PHASES DE DÉPLOIEMENT

Les dépenses en capital et les investissements en capacités de production réalisés par Blue Applications sont principalement fondés sur une estimation des commandes et des appels d'offres potentiels ou effectivement remportés. En particulier, des investissements sont réalisés en amont afin d'être en mesure de répondre dans les meilleures conditions à un appel d'offres, sans garantie que ces investissements seront productifs et donneront lieu à une vente, ou à une vente dans les délais escomptés. Les résultats et la rentabilité de Blue Applications dépendent de la conclusion de tels contrats et marchés publics, ainsi que de sa capacité à satisfaire à ses obligations à ce titre. Si la demande du marché n'augmentait pas aussi rapidement que prévu, si les prévisions de commandes des clients étaient réduites, ou si Blue Applications ne parvenait pas à conclure, remporter ou réaliser des contrats ou appels d'offres comme prévu, Blue Applications pourrait ne pas être en mesure de compenser ces coûts et de réaliser des économies d'échelle, et ses résultats opérationnels pourraient en être affectés de manière défavorable en raison de dépenses opérationnelles élevées, de marges réduites, de sous-utilisation de capacités, et de frais d'amortissement élevés. À l'inverse, si la demande venait à excéder ses prévisions, Blue Applications pourrait être confronté à une insuffisance de ses capacités de production ou à des difficultés liées au développement rapide de sa main-d'œuvre, à la fourniture des ressources adéquates, ou à la localisation de fournisseurs tiers qui lui permettraient d'honorer des volumes de production plus élevés, ce qui pourrait l'empêcher d'être en mesure de répondre effectivement aux demandes de modification des produits existants ou à de nouvelles demandes de produits des clients, et son activité actuelle ou future, ses relations clients et, plus généralement, sa réputation pourraient en être affectés.

LES OFFRES D'AUTO-PARTAGE SONT EXPOSÉES AU RISQUE DE VANDALISME OU DE MAUVAIS USAGE DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS MIS À LA DISPOSITION DES USAGERS

Les véhicules mis à la disposition des usagers d'Autolib' sont susceptibles de faire l'objet de vols, d'actes de vandalisme, d'accidents et de mauvais usage. Certains des coûts liés à ces dégradations sont pris en charge au titre de polices d'assurance responsabilité civile, vol et incendie couvrant les véhicules, le montant résiduel étant pris en charge par Autolib'. Par ailleurs, en cas de mauvais usage, le conducteur du véhicule mis à disposition acquitte une franchise d'un montant pouvant aller de 150 euros à 200 euros selon le type d'abonnement souscrit (ce montant s'élevant à 800 euros pour les personnes morales) et est directement redevable des amendes résultant d'infractions aux règles édictées par le Code de la route. Enfin, les équipements mis en service dans le cadre du projet Autolib' font l'objet d'un suivi en temps réel, grâce à un système de contrôle et de géolocalisation, et les corrections apportées à un équipement sont dupliquées en amont sur l'ensemble du parc automobile (retrofit).

Ces dégradations impactent néanmoins directement la qualité du service, ainsi que la perception de ce dernier par le consommateur final.

Elles réduisent le nombre de véhicules mis en service, leur durée de vie et sont source de coûts de réparation et de remise en état importants pour Blue Applications, et éventuellement d'augmentation des primes d'assurance.

Des dégradations répétées pourraient significativement affecter les relations de Blue Applications avec ses clients ainsi que sa réputation, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

RISQUES JURIDIQUES

BLUE SOLUTIONS EST DÉPENDANT DE L'EXCLUSIVITÉ DE SA TECHNOLOGIE ET DE SON SAVOIR-FAIRE, QUI POURRAIENT NE PAS ÊTRE PROTÉGÉS DE MANIÈRE ADÉQUATE PAR SES BREVETS ET AUTRES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété industrielle de Blue Solutions comporte un important savoir-faire protégé en France par des enveloppes Soleau⁽¹⁾ et par un portefeuille de brevets et de marques.

Blue Solutions dépend dans une large mesure de ses droits de propriété intellectuelle et de son savoir-faire et de leur protection. Blue Solutions mène depuis de nombreuses années une politique active de protection de ses droits de propriété intellectuelle et de son savoir-faire.

Les contrats de travail conclus avec les salariés de Blue Solutions pourraient ne pas comporter de clause de cession concernant les inventions et créations réalisées par lesdits salariés. Dès lors, sauf à ce que des études et recherches aient été explicitement confiées aux salariés, Blue Solutions pourrait ne pas être valablement titulaire de certains droits de propriété intellectuelle sur des inventions, sauf à démontrer qu'il s'agit d'inventions développées dans le cadre de missions attribuables. Blue Solutions pourrait également ne pas être valablement titulaire de certains droits de propriété intellectuelle sur des créations réalisées par ses salariés et/ou par des tiers, sauf à ce qu'une cession des droits d'auteur ait été valablement conclue en conformité avec les dispositions impératives du Code de la propriété intellectuelle. Toutefois, les droits des inventeurs salariés sont respectés par un règlement sur les inventions de salariés (mis en place chez Blue Solutions et en cours de mise en place chez IER) qui prévoit au profit des inventeurs salariés un complément de rémunération raisonnable, afin de réduire le risque de départ de salariés clés pour les domaines d'excellence de Blue Solutions.

Certains brevets susceptibles d'être utilisés par Blue Solutions peuvent être détenus par des tiers lui ayant conféré une licence, notamment Hydro-Québec. Blue Solutions Canada détient en particulier une licence consentie en 2012 par Hydro-Québec et portant sur les quatre brevets les plus importants pour son activité (voir section 11.2.3. du présent document). Certains droits de propriété intellectuelle utilisés par Blue Solutions peuvent avoir été développés en commun et être détenus en copropriété avec des tiers, ce qui implique un risque de dépendance vis-à-vis des autres copropriétaires relativement aux technologies concernées, de même que dans l'hypothèse de l'existence de brevets dépendants de technologies appartenant à des tiers. En conséquence, l'utilisation, le renouvellement et l'exploitation de ces droits pourraient requérir leur autorisation. Toutefois, Blue Solutions s'est efforcé de régler ses droits par contrats et d'en obtenir l'exclusivité dans son secteur d'activité.

Blue Solutions n'est pas titulaire de toutes les marques, demandes de marque et noms de domaine nécessaires à son activité, notamment de marques françaises « Blue Solution(s) », d'une demande de marque française « Blue Solutions » et d'une marque communautaire semi-figurative « bluesolution ». En effet, une partie du portefeuille de marques, de demandes de marque et de noms de domaine utilisés par Blue Solutions appartient soit à Bolloré SA, soit à la société Bluecarsharing.

Blue Solutions détient des droits de propriété intellectuelle ou a effectué des demandes d'obtention de droits de propriété intellectuelle en France, en Europe (notamment en Allemagne, au

(1) Moyen de preuve de création, permettant de conserver la création au secret pendant une durée de cinq ans renouvelable une fois, après réalisation de formalités de dépôt peu contraignantes auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle.

RAPPORT DE GESTION

Royaume-Uni, en Italie et en Espagne) ou à l'international (notamment au Japon et en Chine). Comme tout déposant de brevets, Blue Solutions pourrait connaître des difficultés dans l'obtention de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle en raison d'éventuelles antériorités, de dépôts préexistants ou de réticences d'autorités d'enregistrement à reconnaître un brevet sur certaines techniques ou procédés. Blue Solutions ne peut par ailleurs garantir que les dépôts effectués en vue de l'obtention de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle aboutiront à leur délivrance. Des tiers pourraient contester, notamment dans le cadre de procédures d'opposition, les dépôts effectués ou les droits obtenus par Blue Solutions. Les droits obtenus pourraient se révéler insuffisants pour assurer une protection adéquate ou un avantage concurrentiel. Néanmoins, le dépôt de chaque demande de brevet est précédé d'une recherche d'antériorités conduite par des spécialistes en propriété industrielle, permettant de cibler chaque brevet sur un objet dont la brevetabilité peut être démontrée, afin d'en obtenir la délivrance et de ne pas être confronté à une opposition éventuelle de tiers. De plus, des demandes de brevets sont déposées chaque fois qu'un sujet brevetable peut être protégé sans divulguer un savoir-faire dont une protection par le secret industriel serait plus adaptée. Enfin, en cas d'expiration de la période de protection ou de déchéance, les droits de propriété intellectuelle détenus par Blue Solutions pourraient devenir accessibles à des concurrents. Par ailleurs, Blue Solutions n'a pas, à ce jour, déposé de demande de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle dans tous les pays dans lesquels elle pourrait opérer. La protection à l'étranger est étudiée au cas par cas en privilégiant les pays où Blue Solutions pourrait avoir des marchés dans un avenir à vingt ans (correspondant à la durée de protection d'un brevet) et les pays où des concurrents sont implantés.

La protection par Blue Solutions de ses droits de propriété intellectuelle représente un coût significatif lié, notamment, aux frais de dépôt et de maintien en vigueur des brevets, aux rémunérations supplémentaires et justes prix versés aux inventeurs et à la gestion de ses autres droits de propriété intellectuelle, coût qui pourrait être augmenté si des actions en justice devaient être introduites par Blue Solutions pour faire valoir ses droits. En outre, toute défaillance dans la protection de ses droits de propriété intellectuelle pourrait permettre à des concurrents d'avoir accès aux technologies développées par Blue Solutions et ainsi entraîner la perte d'un avantage concurrentiel pour Blue Solutions.

Bien que Blue Solutions emploie peu de brevets, procédés ou logiciels appartenant à des tiers, l'impossibilité d'obtenir une licence portant sur une invention ne lui appartenant pas pourrait engendrer des retards ainsi que des frais supplémentaires dans le développement de ses produits.

Malgré les efforts de Blue Solutions pour protéger ses droits de propriété intellectuelle, ses technologies et son savoir-faire, des tiers pourraient tenter de copier ou d'utiliser frauduleusement ses droits, technologies ou savoir-faire. Le contrôle de l'utilisation de tels droits est difficile et pourrait générer des coûts importants pour Blue Solutions, qui pourrait avoir des difficultés à protéger efficacement ses droits et à en empêcher le détournement ou les utilisations non autorisées, notamment dans les pays étrangers où ses droits seraient moins bien protégés ou ne seraient pas protégés notamment en raison de la moins bonne maîtrise ou du caractère plus aléatoire des procédures judiciaires locales. Toute action judiciaire ou autre visant à faire valoir ses droits pourrait générer des frais importants pour Blue Solutions. Tout jugement qui lui serait défavorable pourrait avoir un effet négatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Dans le cadre de la conduite de ses affaires, Blue Solutions peut être amené à donner accès à des tiers à certaines informations sensibles, protégées ou non par des brevets. Blue Solutions s'assure que ces tiers s'engagent à ne pas détourner, utiliser ou communiquer ces informations, au moyen d'accords de confidentialité ou d'une obligation de confidentialité dans les accords de collaboration de recherche, mais il ne peut garantir (i) que les tiers respectent ces accords, ou encore que la réparation qu'il pourrait éventuellement obtenir soit suffisante au regard du préjudice subi, ou (ii) que les informations confidentielles communiquées par Blue Solutions ont été protégées par le dépôt d'un ou de plusieurs titres de propriété industrielle à l'expiration de l'obligation de confidentialité.

L'impossibilité pour Blue Solutions de parvenir à protéger efficacement certains éléments significatifs de ses droits de propriété

intellectuelle et de sa technologie pourrait avoir un impact défavorable sur ses activités, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

LA RESPONSABILITÉ DE BLUE SOLUTIONS ET BLUE APPLICATIONS POURRAIT ÊTRE MISE EN JEU DU FAIT DES PRODUITS QU'ILS FABRIQUENT ET COMMERCIALISENT

Le risque de mise en jeu de la responsabilité de Blue Solutions et Blue Applications en matière de produits défectueux est inhérent au développement, à la fabrication, à la commercialisation et à la vente de leurs produits.

Blue Solutions et Blue Applications peuvent voir leur responsabilité engagée, en leurs qualités de fabricant et de distributeur, du fait des produits fabriqués par Blue Solutions ou Blue Applications (comme, par exemple, les Bluecar®).

Certains des composants utilisés pour la fabrication des batteries, ainsi que les batteries elles-mêmes, ou encore les produits intégrant les batteries pourraient en effet causer des dommages aux personnes ou aux biens et ainsi engager la responsabilité de Blue Solutions ou de Blue Applications. Tout accident impliquant les batteries de Blue Solutions ou les produits les intégrant pourrait en outre impacter les demandes de produits développés par Blue Solutions. La situation financière, les résultats et les perspectives de Blue Solutions et de Blue Applications pourraient en être affectés.

De plus, dans la mesure où certaines des batteries de Blue Solutions sont destinées à une utilisation dans les véhicules et dans la mesure où des accidents de véhicules peuvent provoquer des accidents de personnes ou de biens, Blue Solutions et Blue Applications sont soumis à un risque de réclamation pour les dommages en résultant. La situation financière, les résultats et les perspectives de Blue Solutions et Blue Applications pourraient en être affectés.

La réputation de Blue Solutions et de Blue Applications pourrait également être affectée par une publicité négative résultant de difficultés ou d'accidents causés par des tiers utilisateurs de produits incorporant les batteries de Blue Solutions. Blue Solutions ne peut garantir que de telles réclamations ne seront pas formulées dans le futur.

LES ACTIVITÉS DE BLUE SOLUTIONS SONT SOUMISES À DES RÉGLEMENTATIONS ET À DES NORMES CONTRAIGNANTES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les activités de Blue Solutions sont soumises à des réglementations spécifiques en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, aussi bien en ce qui concerne les sites de production, les substances utilisées, le transport ou la fin de vie des produits ainsi que le traitement et/ou l'élimination des batteries usagées. Ces réglementations concernent aussi bien la France, l'Europe que le Canada.

Pour la fabrication des batteries, Blue Solutions utilise des substances dont certaines sont combustibles ou toxiques (notamment le lithium). L'exploitation des activités de la société sur le site d'Ergué-Gabéric en France est soumise à autorisation préalable du préfet du Finistère au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). En conséquence, la société est soumise à des prescriptions strictes concernant notamment les émissions dans l'air et dans l'eau, l'utilisation et la manipulation de substances dangereuses, le stockage et l'élimination des substances dangereuses et des déchets, la prévention et la gestion des risques technologiques et des pollutions accidentelles ainsi que la remise en état et la dépollution du site en fin d'exploitation. Le respect des prescriptions applicables et, de manière plus générale, les responsabilités de Blue Solutions imposent des dépenses de fonctionnement ou d'investissement importantes et régulières de la part de Blue Solutions. En outre, la responsabilité de la société au titre de la remise en état d'une ICPE perdurera pendant trente ans après la déclaration de mise à l'arrêt définitif, période durant laquelle le préfet pourra, à tout moment, ordonner les mesures de remise en état supplémentaires.

Les processus industriels de Blue Solutions produisent des déchets divers qui peuvent constituer un risque pour l'environnement. Pour l'ensemble des déchets produits, Blue Solutions a mis en place une politique de réduction à la source, de tri, de recyclage des déchets et de traitement des déchets spéciaux par des sociétés spécialisées conformément à la réglementation. Cependant, la défaillance de ses sous-traitants pourrait entraîner la mise en cause de la responsabilité

de Blue Solutions et entraîner des frais importants ainsi qu'une atteinte à l'image de la société.

En tant que producteur de batteries, la société est soumise à des obligations particulières au titre notamment de l'application de la directive 2006/66/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 septembre 2006 relative aux piles et aux accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs et de la réglementation française transposant cette directive. Ces dispositions interdisent la mise sur le marché de certaines piles et de certains accumulateurs contenant du mercure ou du cadmium dans une proportion supérieure à un seuil déterminé. En outre, Blue Solutions est soumis à des obligations de reprise, collecte, traitement et recyclage des batteries usagées ainsi qu'à des obligations d'information des utilisateurs concernant les effets des substances utilisées et les systèmes de collecte et de recyclage mis à leur disposition. Ces obligations concernent aussi bien le domaine de la mobilité (obligation de recyclage portant à terme sur 90 % à 95 % des produits développés) que le domaine du stationnaire (obligation de recyclage portant sur 50 % des produits développés). Le non-respect de ces obligations est sanctionné pénalement. La société est enregistrée au registre national des producteurs de piles et accumulateurs. Le respect par Blue Solutions de ses obligations au titre de la réglementation applicable aux piles et accumulateurs est susceptible d'imposer des frais de fonctionnement et des investissements importants de la part de Blue Solutions.

Certains produits de Blue Applications (cartes électroniques présentes dans les batteries) ainsi que des produits de Blue Solutions sont soumis aux réglementations issues de la directive 2002/95/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques dite directive « RoHS I » (Restriction of the use of Hazardous Substances) et de la directive 2002/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques dite directive « DEEE I » (en cours de refonte). En application de ces réglementations, les fabricants d'équipements électriques et électroniques doivent limiter certaines substances dangereuses dans leurs produits, à savoir le plomb, le mercure, le cadmium, le chrome hexavalent, les polybromobiphényles (PBB) et les polybromodiphényléthers (PBDE), établir une documentation technique et apposer un marquage sur les équipements qu'ils fabriquent. En ce qui concerne les déchets d'équipements électriques et électroniques, les producteurs d'équipements électriques et électroniques sont soumis à des obligations de reprise, collecte, traitement et recyclage.

En tant que fabricant d'articles pouvant contenir des substances chimiques, Blue Solutions est soumis au règlement 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 dit règlement « REACH » (Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals) relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi qu'aux restrictions applicables à ces substances. En application de cette réglementation, Blue Solutions a pour obligation de procéder à l'enregistrement des substances chimiques qu'il met en œuvre et d'informer ses clients sur les substances particulièrement dangereuses que la batterie pourrait contenir.

La proposition de directive sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants de substitution actuellement en discussion devant le Parlement européen contient des dispositions relatives aux infrastructures de recharge des véhicules électriques et impose l'utilisation de prises électriques différentes de celles utilisées en France. Cette directive, qui pourrait être adoptée début 2014, exigerait donc une mise en conformité des équipements actuellement en place, ce qui pourrait engendrer des frais importants pour les constructeurs. De manière générale, le non-respect des lois, réglementations, prescriptions ou demandes des autorités compétentes en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité est susceptible d'exposer Blue Solutions et Blue Applications à des sanctions administratives, civiles, financières et/ou pénales. En outre, l'adoption ou la mise en œuvre de nouvelles lois, réglementations ou politiques gouvernementales ou la formulation de demandes spécifiques de la part des autorités compétentes ou la perte d'un agrément indispensable à l'exploitation des sites de production pourraient restreindre les possibilités de développement de Blue Solutions et Blue Applications,

leur capacité à poursuivre leur production et/ou exiger des investissements importants.

Les risques décrits ci-dessus pourraient affecter de manière défavorable les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Blue Solutions.

RISQUES LIÉS À L'EXPLOITATION ET AUX PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE BLUE SOLUTIONS ET BLUE APPLICATIONS À L'INTERNATIONAL

Blue Solutions exploite ses activités en France et au Canada, et Blue Applications commercialise ses produits dans le monde entier. Blue Solutions et Blue Applications ont en outre pour objectif de développer leurs activités à l'international, notamment dans le cadre des projets d'auto-partage. Blue Solutions et Blue Applications pourraient donc être confrontés aux risques inhérents au caractère international de leurs activités et de leurs implantations, tels que notamment :

- les fluctuations des taux de change et les dévaluations monétaires ;
- des régimes fiscaux différents ;
- les contraintes et les coûts liés au respect des normes juridiques et des mécanismes d'exécution des jugements différents ;
- les contraintes et restrictions liées aux investissements étrangers, aux transferts de capitaux, aux droits de douane, aux taxes, aux contrôles à l'exportation et aux autres barrières à l'échange ;
- les modalités et délais variés de recouvrement des créances clients ;
- l'instabilité économique et politique.

La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait affecter défavorablement l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Blue Solutions et Blue Applications.

RISQUES LIÉS AUX RÉGLEMENTATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Blue Solutions a structuré ses activités commerciales et financières au regard de ses obligations juridiques et fiscales dans les pays dans lesquels il opère.

Les règles juridiques et fiscales dans les différents pays où Blue Solutions opère peuvent ne pas prévoir de doctrines claires ou définitives. En conséquence, le régime juridique et fiscal appliqué aux opérations de Blue Solutions et aux flux intragroupe ou aux flux avec les autres sociétés du Groupe Bolloré peut être fondé sur les interprétations raisonnées de Blue Solutions des règles en vigueur. Blue Solutions ne peut pas garantir que ces interprétations ne seront pas remises en cause, ce qui pourrait affecter défavorablement sa situation financière ou ses résultats.

RISQUES RELATIFS AUX LITIGES

La société a notamment fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les déclarations de crédit d'impôt recherche sur les exercices 2010 et 2011, contestée par la société et qui n'a pas fait l'objet d'une provision dans les comptes annuels au 31 décembre 2012 et les comptes semestriels au 30 juin 2013, dans la mesure où la société estime que les risques liés à cette procédure sont faibles à la fois en termes de montant et d'occurrence. Par ailleurs, Blue Solutions Canada fait l'objet d'un contrôle fiscal en cours.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont Blue Solutions a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Blue Solutions.

Blue Solutions ne peut toutefois exclure que de nouvelles procédures précontentieuses ou contentieuses voient le jour à raison d'événements ou de faits qui ne seraient pas connus et dont le risque associé ne serait donc pas déterminable ou quantifiable à la date du présent document. De telles procédures pourraient avoir un effet défavorable sur sa situation financière ou ses résultats.

RAPPORT DE GESTION

RISQUES FINANCIERS

RISQUES DE CRÉDIT ET/OU DE CONTREPARTIE

Blue Solutions estime ne pas être exposé significativement au risque de contrepartie, 98,4% de son chiffre d'affaires étant réalisé avec Blue Applications (contrôlé par le Groupe Bolloré) pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

RISQUE DE CHANGE

Le chiffre d'affaires du Groupe lié aux ventes de batteries est réalisé en euros. En conséquence, le chiffre d'affaires sur les périodes présentées a été réalisé à plus de 99% en euros. En conséquence, la société considère ne pas être exposée de manière significative au change de par son chiffre d'affaires.

Blue Solutions réalise toutefois certaines opérations en devises : les achats intragroupe de batteries et la majorité des coûts de production du site canadien sont réalisés en dollars canadiens ; certains achats de composants auprès de fournisseurs extérieurs sont réalisés en USD. La société considère que les impacts liés aux devises restent toutefois limités dans leur ensemble sur le résultat opérationnel du Groupe et ne font l'objet d'aucune couverture.

Ainsi, les pertes et gains de change nets totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés au 31 décembre 2013 pour le Groupe à 230 milliers d'euros, soit 0,8% du résultat opérationnel, et - 372 milliers d'euros au 31 décembre 2012, soit 2,2% du résultat opérationnel de l'année ; le résultat opérationnel du Groupe n'est pas exposé de façon significative au risque de change.

En 2013 et 2012, le financement de Blue Solutions Canada est assuré par Blue Solutions en dollars canadiens. Les pertes et gains de change latents résultant de la conversion du prêt pour la contrepartie euros de la devise sont comptabilisés en résultat financier à chaque clôture. Les impacts nets de change financiers totaux se sont élevés respectivement à - 5 147 milliers d'euros et 253 milliers d'euros pour les périodes closes au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012.

Les impacts d'une variation à la hausse de 1% du dollar canadien sur la conversion des données du Groupe sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	6	0
Résultat opérationnel	(64)	95
Résultat financier	432	430
Résultat net	368	525
Capitaux propres	359	385

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe Bolloré en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes tant en export/ventes qu'en import/achats supérieurs à 150 milliers d'euros peut y participer. Blue Solutions s'inscrit dans cette démarche et peut avoir recours ponctuellement à des achats-ventes à terme de devises en fonction de l'échéance de ses flux opérationnels, ces opérations restant à très courte échéance. Au 31 décembre 2013, Blue Solutions n'avait pas d'opération de ce type en cours.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Blue Solutions est financé au travers d'une convention de trésorerie avec Bolloré SA. Sa dette est à court terme (moins d'un an).

Au 31 décembre 2013, son endettement financier net s'élevait à 21,9 millions d'euros après des apports d'actionnaires de 206,8 millions d'euros sur la période (176,5 millions d'euros en 2012). Il comprenait - 9,4 millions d'euros au titre de la convention de trésorerie avec Bolloré SA (145,8 millions d'euros au 31 décembre 2012) et 33,0 millions d'euros au titre de la dette liée à la clause de retour à meilleure fortune vis-à-vis de Bolloré SA (31,9 millions d'euros au 31 décembre 2012).

La société s'est engagée à rembourser un montant de 37,5 millions d'euros à Bolloré SA, montant correspondant à la créance abandonnée en 2009, par versement de tiers du résultat courant positif avant impôt de la société, plafonné au montant du résultat comptable, jusqu'à extinction de la dette.

La dette comptabilisée à ce titre dans les comptes consolidés (33 millions d'euros au 31 décembre 2013) correspond à la valeur présente de l'engagement et est estimée sur la base des prévisions de résultats futurs disponibles aux dates de production des états financiers pour Blue Solutions. Une charge d'intérêt représentative du passage du temps est comptabilisée dans le coût net du financement sur la base d'un taux d'intérêt effectif correspondant au taux de financement moyen du prêteur. Ces intérêts ne donnent toutefois pas lieu à décaissement.

Le Groupe estime que le Groupe Bolloré dispose des liquidités suffisantes pour assurer son financement dans les années à venir. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence de ce groupe au 31 décembre 2013.

RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2013, le Groupe fait apparaître un endettement net à taux variable de 21,9 millions d'euros, contre 176,5 millions d'euros au 31 décembre 2012. La convention de trésorerie avec Bolloré SA présente une position active nette de 9,4 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre une position passive nette de -145,8 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette convention de trésorerie porte intérêt au taux EONIA moyen trimestriel +1,50% pour les avances consenties par Bolloré SA et à EONIA trimestriel +0,75% pour les avances consenties à Bolloré SA.

Les charges d'intérêt relatives à la dette liée à la clause de retour à meilleure fortune se sont élevées à -1,1 million d'euros au 31 décembre 2013 (-1,0 million d'euros au 31 décembre 2012) sur la base d'un taux d'intérêt de 3,41%.

La sensibilité de la dette à une variation de taux de +1% est la suivante : l'impact annuel sur les frais financiers serait de -0,2 million d'euros au 31 décembre 2013, contre -1,8 million d'euros au 31 décembre 2012.

Le Groupe Blue Solutions n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de couverture de taux au 31 décembre 2013 et n'en utilisait pas au 31 décembre 2012.

RISQUE SUR ACTIONS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Blue Solutions ne détient pas de participations autres que celles détenues dans Blue Solutions Canada et Cirtem. Elle estime en conséquence ne pas être sujette au risque de variation du marché des actions.

RISQUE SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Les principales matières premières sont les sels de lithium, le lithium, le phosphate de fer lithié et le polymère. La société considère que, compte tenu des quantités disponibles et de l'évolution des prix, il n'existe pas de risque sur matières premières et n'a pas effectué d'analyse de sensibilité, au vu des enjeux sus-décrits.

Compte tenu de la part que représente chacune des matières premières et composants dans ses charges opérationnelles, Blue Solutions n'a pas mis en place de mesures de ce risque, ni de mesures de couverture de ce risque.

GESTION DES RISQUES, ASSURANCES – COUVERTURES DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS PAR BLUE SOLUTIONS

La société n'a pas développé de procédures de gestion des risques, d'assurance ou de couverture des risques auxquels elle est exposée qui lui soient propres. En qualité de filiale de Bolloré SA, la société et ses filiales sont intégrées dans les procédures mises en place par Bolloré SA. La société peut toutefois gérer directement les risques opérationnels auxquels elle est confrontée.

Dans le cadre de son projet d'introduction en Bourse, la société continuera à analyser et gérer ces risques dans la démarche mise en œuvre par Bolloré SA.

GESTION DES RISQUES

Le Groupe Bolloré a réalisé en 2008 une « cartographie des risques » étendue à l'ensemble des activités, ayant comme principaux objectifs :

- l'identification des risques majeurs susceptibles d'avoir une incidence sur les opérations de ses divisions ;
- l'initiation et/ou l'amélioration des process, afin de réduire et/ou d'éliminer l'impact de ces risques ;
- l'analyse de l'adéquation de la politique d'assurance du Groupe Bolloré et l'achat de capacité et de garanties ;

- l'alimentation de la réflexion sur le choix du Groupe Bolloré en matière de transfert de risques au marché d'assurance et de réassurance et/ou d'appel à l'autoassurance ;
- le renforcement des dispositifs de gestion de crise et de communication.

Le Groupe Bolloré a décidé de pérenniser cette démarche par la mise en place d'un progiciel informatique permettant le suivi et la mise à jour des risques et des plans d'actions destinés à les réduire ou à les prévenir.

Le tableau ci-dessous présente les risques industriels de Blue Solutions liés à l'environnement et les plans d'actions mis en œuvre :

Risques identifiés	Actions entreprises
Pollution par déchets	Tri sélectif à la source, recyclage des déchets et traitement par des sociétés spécialisées
Incendie	Séparation des risques par cloisonnement coupe-feu Extinction automatique sprinkler ou gaz Tests d'inflammabilité des produits
Rejets de produits polluants	Installation de films conformément à la directive Atex (norme sur les risques d'explosion) Traitement des rejets atmosphériques par filtre, condensation ou oxydation catalytique
Batteries pour véhicules électriques	Tests de sécurité en condition d'utilisation abusive ; partenariats avec les pompiers et recyclage

ASSURANCES

La politique d'assurance du Groupe Bolloré a pour objectif principal de permettre la poursuite des activités exercées par les différentes sociétés le composant en cas de survenance d'un sinistre. Elle s'articule autour :

- de procédures de prévention et de protection internes ;
- du transfert de ses risques au marché de l'assurance et de la réassurance en faisant appel aux structures de programmes internationaux d'assurances, quelles que soient la branche d'activité et/ou la zone géographique.

Blue Solutions bénéficie dans le cadre de ses activités, de l'ensemble des garanties d'assurances offertes par les polices du Groupe Bolloré. En particulier :

- Blue Solutions est couvert, partout où il exerce ses activités, pour les conséquences de sinistres pouvant affecter ses installations industrielles et de stockage ;
- Blue Solutions est également garanti en responsabilité civile pour ses risques d'exploitation, ses risques après livraison et ses risques liés aux activités de service et de conseil. Ainsi, Blue Solutions bénéficie d'une garantie responsabilité civile à concurrence de 150 millions d'euros par an pour les conséquences dommageables, qu'elles soient corporelles, matérielles ou immatérielles, que l'utilisation et/ou la production des batteries pourraient causer à des tiers.

Ces garanties d'assurance répondent aux exigences des directives européennes sur les produits défectueux. Par ailleurs, dans le cadre de l'assurance responsabilité civile, Blue Solutions bénéficie d'une garantie « frais de retrait » à concurrence de 3 millions d'euros par an, dans l'hypothèse où l'utilisation des batteries, du fait même de leur conception, serait de nature à causer des dommages corporels aux tiers entraînant leur retrait immédiat du marché. Cependant, les études et/ou interventions de nature à éliminer les causes de la défectuosité du produit, de même que la garantie de la valeur des batteries défectueuses ne sont pas couvertes par ces garanties.

Blue Solutions n'est pas assuré pour les conséquences dommageables résultant d'une carence de fournisseurs liée à la disparition soit des matières premières, soit des composants entrant dans le cadre de la fabrication des batteries.

Blue Solutions ne bénéficie pas par ailleurs de garanties dites « pertes d'hommes clés ».

Les sites d'exploitation des activités industrielles du Groupe Bolloré ainsi que les sites de stockage/entrepôt sont garantis par des programmes d'assurance dommages à concurrence du montant de l'estimation des valeurs des biens assurés. Les sociétés industrielles du Groupe Bolloré bénéficient d'une garantie « perte d'exploitation » à concurrence de 100% de la marge brute annuelle.

Blue Solutions dispose également d'une police d'assurance garantissant les risques environnementaux auxquels il est exposé.

Les programmes d'assurance ci-dessus décrits ont été souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs internationaux de premier plan, et les plafonds de garantie en vigueur sont conformes à ceux disponibles sur le marché et en adéquation avec l'exposition aux risques des sociétés du Groupe Bolloré.

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

PRÉSENTATION

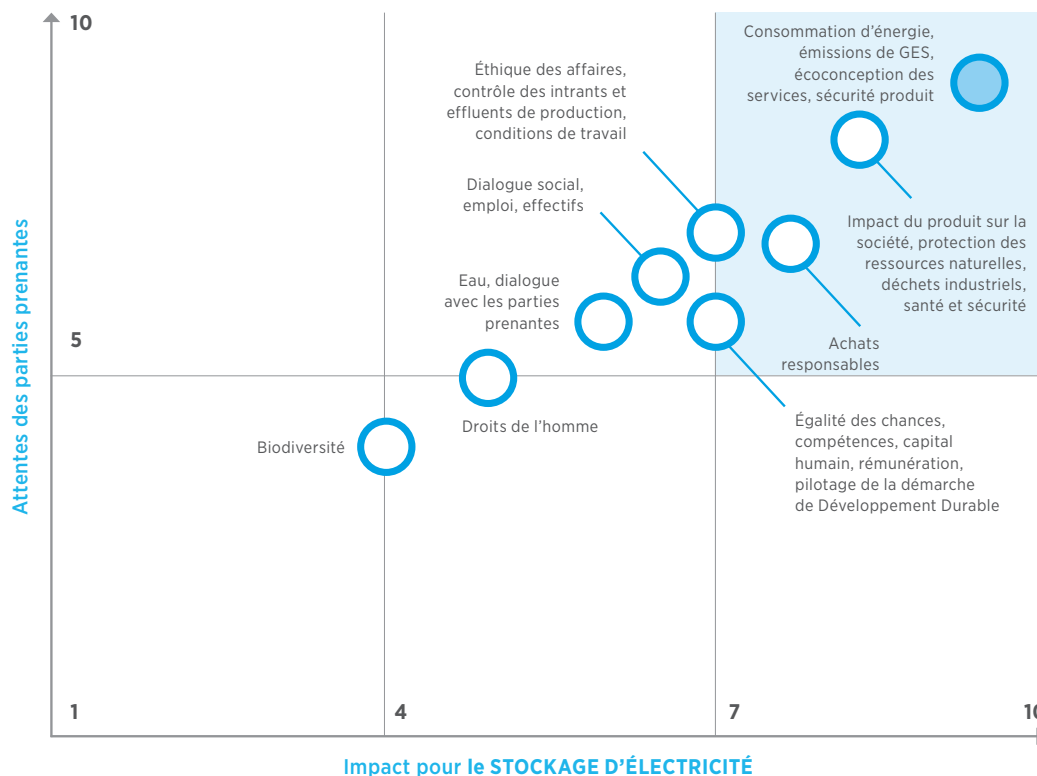
Blue Solutions a inauguré sa nouvelle usine à Ergué-Gabéric près de Quimper (Finistère) en septembre 2013, qui se traduit par un investissement important pour le Groupe et qui lui permet de doubler sa capacité annuelle de production de batteries (elle passe ainsi de 2 500 à 5 000 batteries) notamment destinées au véhicule électrique Bluecar®. L'ouverture de la nouvelle usine, l'augmentation des

capacités de production et l'augmentation de la demande permettront de créer à court terme 175 emplois sur le site d'Ergué-Gabéric et devraient permettre un accroissement des effectifs pour totaliser 300 à 400 personnes, fournissant ainsi des opportunités d'emploi à la région bretonne. Une avancée supplémentaire pour le véhicule vert dans une région qui voudrait devenir pilote en matière d'énergie durable.

Le montant des investissements environnementaux de Blue Solutions France pour cette usine est de 1,8 million d'euros. La sécurité des personnes et du site a été prise en compte avec un investissement de plus de 1,9 million d'euros pour la protection incendie et de plus de 1,7 million d'euros pour la protection des personnes.

Blue Solutions Canada continue également d'investir dans son outil de production, dans la sécurité et la protection de l'environnement. En 2013, le montant des investissements de Blue Solutions Canada a été de 114 000 euros. Blue Solutions Canada a notamment mis à disposition des véhicules électriques et des bornes de charge.

Cartographie des enjeux du Stockage d'électricité.



Si la cartographie des enjeux confirme que le volet environnemental constitue l'axe prioritaire de la stratégie RSE Blue Solutions, avec l'énergie, le changement climatique et l'écoconception, la contribution au développement est également un axe fort au niveau du maintien et de la création de l'emploi local.

Cette activité nouvelle, susceptible d'apporter une réponse aux préoccupations environnementales dans les pays industrialisés et à l'accès à l'énergie dans les pays en voie de développement, mobilise l'ensemble des collaborateurs et va dans le sens de la prévention des conséquences du changement climatique.

UNE TECHNOLOGIE UNIQUE AU SERVICE D'UNE NOUVELLE MOBILITÉ

Blue Solutions produit des batteries et des supercondensateurs qui s'intègrent dans les solutions de stockage d'énergie mobiles et stationnaires. Le site de production a fait la démarche volontaire de se mettre en conformité à la norme de certification environnementale internationale ISO 14001.

Batteries LMP® : les atouts environnementaux du lithium sous forme métallique

Le lithium est le plus léger des métaux connus et a un potentiel électrochimique très élevé : tout concourt à en faire un matériau de choix en tant qu'électrode. Contrairement aux batteries LMP®, les batteries au lithium qui équipent des appareils électroniques grand public n'utilisent pas le lithium sous sa forme de métal, mais en tant qu'ions lithium insérés dans un autre matériau au détriment de la densité énergétique.

La batterie LMP® ne comprend ni liquides toxiques ni métaux lourds, et ses composants sont entièrement recyclables, y compris l'électrolyte. Cette batterie a pu voir le jour grâce au savoir-faire développé par le Groupe pour la réalisation des papiers ultra-minces. Ces films minces qui constituent l'anode, l'électrolyte et la cathode, produits par extrusion, sont assemblés et connectés pour former une batterie. Dans les conditions normales d'utilisation, la batterie LMP® dispose d'une durée de vie supérieure à 3 000 cycles. Après la perte de 20 % de sa puissance ou de son énergie dans le cadre d'une première utilisation pour des applications mobiles, la batterie LMP® peut être réutilisée pour des applications stationnaires, pour lesquelles les exigences en termes de puissance sont moins élevées.

Avec un double objectif environnemental et économique, le recyclage des produits fabriqués a été pris en compte dès leur conception. À travers un programme de recherche et développement en partie soutenu par l'Union européenne, un procédé de recyclage a été étudié, permettant la récupération d'une grande part du lithium métallique, des phosphates de fer et des sels de lithium.

Ce processus de recyclage consiste à démanteler la batterie, afin de récupérer les emballages réutilisables ainsi que les composants électroniques. Les composés électrochimiques sont ensuite recyclés pour récupérer les métaux (aluminium, cuivre et lithium). Une partie des produits du recyclage est également récupérée sous forme d'énergie calorifique.

Blue Solutions est au cœur de la stratégie du Groupe Bolloré dans le stockage d'électricité qui est de développer des solutions mobiles ou stationnaires et de les opérer. Ces deux axes de développement peuvent se rejoindre pour donner naissance à des projets novateurs répondant aux besoins de régions données.

Ainsi, Blue Solutions et ses partenaires ont mis en commun leurs ressources pour développer la première ligne de transport en commun 100% propre utilisant une énergie renouvelable produite localement.

En s'appuyant sur l'expertise développée dans la conception et la production de bus 100% électriques et dans le stockage d'énergie, le Groupe Bolloré et son partenaire Total ont développé et installé un service de navettes 100% électriques sur le campus de l'université de Cocody à Abidjan en Côte d'Ivoire.

L'énergie produite par 360 m² de panneaux solaires installés sur le campus de l'université de Cocody est transformée en électricité. Celle-ci est ensuite stockée dans des batteries LMP® stationnaires développées par Blue Solutions. Ces batteries stockent l'énergie produite dans la journée pour recharger deux Bluebus la nuit lorsque ceux-ci ne sont pas en circulation.

GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DE NOS COLLABORATEURS

Assurer la sécurité des collaborateurs est un engagement fort de Blue Solutions, tant au niveau de la production qu'à celui du développement de solutions. Il se traduit globalement par des formations à la sécurité, des évaluations régulières des risques professionnels et des actions visant leur réduction.

Plus spécifiquement, Blue Solutions s'est mise en conformité avec les normes ATEX (risque d'explosion) et a intégré les exigences REACH (enregistrement et autorisation des produits chimiques existants). Par ailleurs, à Ergué-Gabéric, une unité de traitement des rejets de composés organiques volatils (COV) a été mise en place en 2013. Cette unité fonctionne selon le principe de transformation à haute température des COV en CO₂ et vapeur d'eau. Ce principe est quasiment autosuffisant en énergie, limitant ainsi son impact. La réaction de transformation de COV permet de maintenir la température de l'installation au-delà de 1 000 °C permettant cette autosuffisance. Grâce à ce principe, le taux d'abattement de COV de cette unité est de 97%, ce qui permet à Blue Solutions d'avoir un niveau de rejet très inférieur aux seuils réglementaires.

LES ACTIONS SOCIÉTALES

À Paris et dans la région, Autolib' a continué à soutenir des actions locales portant sur la mobilité. Quelques illustrations :

- Autolib' a été partenaire de la Semaine de la mobilité dans cinq villes d'Île-de-France. À chaque fois, Autolib' a mis à disposition un ou plusieurs véhicules électriques ainsi qu'un ou plusieurs ambassadeurs afin de sensibiliser les populations à l'électromobilité.
- Ekiden course en relais - distance marathon à 6 - avec la FFA ; mise à disposition de deux véhicules (multiconducteurs) durant minimum trois jours, plus pour ouvrir la course le jour J ; newsletter aux membres Autolib' ; deux publi-rédac dans *Direct Matin*.

À Lyon, Bluely a également effectué des actions d'intégration locales et sociétales. Bluely a noué un partenariat avec la Junior Entreprise de l'IAE de l'université Jean-Moulin Lyon 3, afin de travailler avec les étudiants pour le lancement de Bluely dans la ville.

INFORMATION SUR LES EFFECTIFS

NOTE METHODOLOGIQUE

Organisation

Le processus de reporting s'appuie sur trois niveaux d'acteurs :

- au niveau central : la Direction des systèmes d'informations ressources humaines du Groupe organise et supervise la remontée des informations durant toute la collecte. Elle consolide les indicateurs sociaux des divisions ;
- au niveau division : le correspondant de division veille au bon déroulement du processus, il valide l'ensemble des fichiers de collecte sur son périmètre ;
- au niveau local : les correspondants locaux se chargent de compléter les fichiers de collecte.

Période de collecte et périmètre

Les données relatives à l'année du reporting sont collectées au 1er janvier de l'année suivante pour la période du 1er janvier au 31 décembre.

Le service Consolidation communique la liste des sociétés consolidées du Groupe, en indiquant pour chacune la méthode de consolidation ainsi que le pourcentage d'intégration.

Le périmètre de collecte concerne toutes les sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle, dès lors que la société comporte des effectifs.

Le périmètre de collecte est identique au périmètre financier.

Nous avons choisi de réduire certains indicateurs au périmètre France car ces derniers étaient difficilement transposables en l'état sans une perte de fiabilité.

Avant d'étendre ces indicateurs au périmètre Monde il nous a semblé opportun de travailler avec les correspondants concernés, sur des définitions communes et partagées.

Ce travail de pédagogie préalable nous permettra ainsi de recueillir des données fiables et contrôlables.

Périmètre Bolloré

Les indicateurs ci-après ont été collectés et consolidés au niveau du Groupe Bolloré grâce à l'outil de reporting présenté ci-dessus. Le périmètre couvre 100% des effectifs du Groupe Bolloré.

En fonction des taux de réponse obtenus, les indicateurs présentés ci-après précisent le périmètre couvert Monde ou France.

Certains indicateurs sont présentés uniquement sur un périmètre France, des travaux de fiabilisation sont en cours pour les étendre au périmètre Monde.

Les indicateurs

Le reporting social comptabilise chaque salarié pour une unité, quel que soit le temps de travail effectué dans l'année :

- pour les sociétés en intégration globale, les effectifs sont comptabilisés dans leur totalité ;
- pour les sociétés en intégration proportionnelle, les effectifs sont comptabilisés en fonction du pourcentage d'intégration.

Les thèmes abordés dans notre collecte sont les effectifs, les mouvements de personnel, la formation, la rémunération, l'hygiène et la sécurité ainsi que les relations professionnelles.

Les formulaires de collecte

Deux fichiers de collecte propres à chaque société sont générés automatiquement à partir de données détenues en central :

- un fichier restituant le fichier de collecte de l'année antérieure ;
- un fichier prédéfini pour la collecte de l'année.

Il existe deux types de fichiers de collecte :

- pour les sociétés françaises : effectifs et informations sociales ;
- pour les sociétés étrangères : effectifs.

Les formulaires sont pré remplis en fonction du type de pilotage :

- interne (sociétés françaises dont la paie est gérée en central) : Les données individuelles des salariés sont pré remplies en totalité et doivent être contrôlées ;
- externe (sociétés dont la paie n'est pas gérée en central) : Les fichiers de collecte ne sont pas pré remplis, les données doivent être saisies et contrôlées.

RAPPORT DE GESTION

L'effectif collecté dans les fichiers de collecte concerne uniquement les contrats à durée indéterminée et déterminée.

Contrôle et validation

Afin de pouvoir assurer la fiabilité des indicateurs, la Direction des ressources humaines a mis en place :

- un guide utilisateur et des aides interactives ;
- une hotline qui assure un support auprès des correspondants.

Les objectifs du contrôle et de la validation sont les suivants :

- détecter les incohérences saisies dans l'outil de reporting ;
- s'assurer de la fiabilité des données par validation à deux niveaux (division, local).

Afin d'assurer la cohérence des données saisies dans l'outil de reporting, l'ensemble des étapes de validation sont chaînées les unes aux autres. Les données saisies font l'objet d'un contrôle d'intégrité, permettant de détecter les incohérences des données d'un même salarié.

L'outil de reporting réalise également, et ce à chaque validation d'étape, une détection des erreurs ainsi qu'un contrôle d'exhaustivité. En cas de variation d'effectifs sur un périmètre, la Direction des ressources humaines Groupe demande aux correspondants une justification.

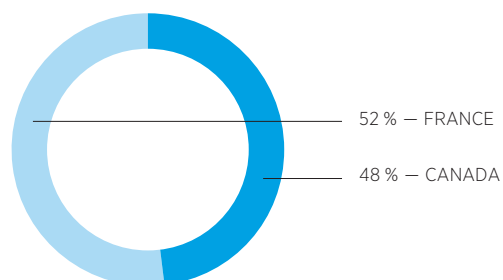
PÉRIMÈTRE : MONDE

Au 31 décembre 2013, la société Blue Solutions (ex-Batscap) et sa filiale Blue Solutions Canada (ex-Bathium) comptent 328 collaborateurs.

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Effectifs par activité et par zone géographique

	France	Canada	Total
NOMBRE	170	158	328
EN POURCENTAGE	52	48	100



Parmi les 328 salariés de Blue Solutions, 170 sont localisés en France et 158 sont localisés au Canada.

Effectifs par type de population

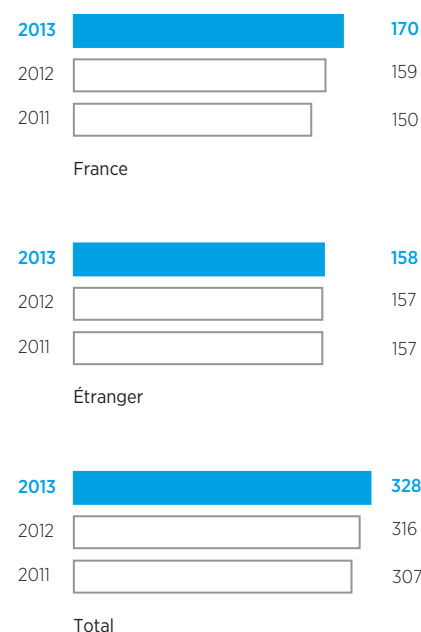
	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
NOMBRE	276	52	72	256	302	26	328
EN POURCENTAGE	84	16	22	78	92	8	100

Au 31 décembre 2013, la société Blue Solutions compte 52 femmes, soit 15,85% de l'effectif total. La société emploie au 31 décembre 2013 : 72 salariés cadres (soit 21,95% de l'effectif total) et 256 salariés non-cadres (soit 78,05% de l'effectif total). Parmi les 328 salariés, 92,07% sont sous contrat à durée indéterminée, soit 302 personnes.

Effectifs par âge

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Total
NOMBRE	40	120	109	59	328
EN POURCENTAGE	12	37	33	18	100

Évolution des effectifs



RECRUTEMENTS ET DÉPARTS

En 2013, la société Blue Solutions a procédé à 48 recrutements, dont 43,75% correspondent à des embauches sous contrats à durée indéterminée.

Embauche	Effectifs	%
Contrat à durée indéterminée (CDI)	21	43,75
Contrat à durée déterminée (CDD)	27	56,25
TOTAL	48	100,00

Le nombre total des départs en 2013 est de 36 personnes.

Départs	Effectifs	%
Démission	15	41,68
Fin de contrat à durée déterminée (CDD)	8	22,22
Licenciement	10	27,77
Mutation	3	8,33
TOTAL	36	100,00

PÉRIMÈTRE : FRANCE

Le périmètre français de la société Blue Solutions est constitué d'une société pour un effectif au 31 décembre 2013 de 170 salariés.

FORMATIONS

En 2013, parmi les 170 salariés de la société Blue Solutions présents en France au 31 décembre 2013, 107 (soit 62,94%) ont bénéficié d'une formation dans l'année.

Effectifs formés par genre

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
NOMBRE	92	15	33	74	105	2	107
EN POURCENTAGE	86	14	31	69	98	2	100

En 2013, la société Blue Solutions a consacré un budget de 299 642 euros, soit 4,36% de la masse salariale, à la formation de ses salariés et dispensé un total de 2 326 heures. 107 salariés ont suivi au moins une formation dans l'année pour une durée moyenne de 21,74 heures par salarié formé. Sur un effectif France de 56 cadres et 114 non-cadres présents au 31 décembre 2013, 57% des cadres et 65,8% des non-cadres ont suivi une formation en 2013.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

L'organisation du temps de travail varie selon la nature de l'activité. En France, le temps de travail dans les sociétés et établissements est fixé en application de la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

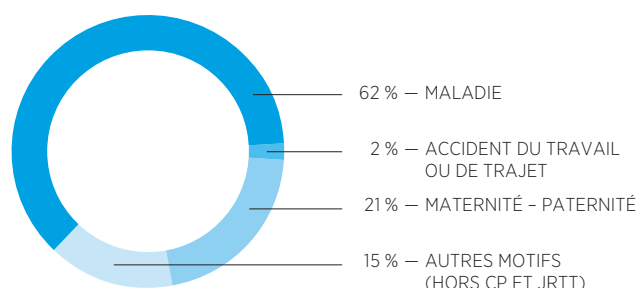
La société Blue Solutions compte au 31 décembre 2013 :

- aucun cadre autonome ;
- sept salariés à temps partiel (soit 4,12% de l'effectif France).

En 2013, 43 salariés ont effectué des heures supplémentaires pour un volume total de 1 054 heures (soit une moyenne de 24,51 heures supplémentaires par salarié concerné).

ABSENTÉISME ET MOTIFS

L'absentéisme est réparti comme suit pour l'année 2013 :



LE RECRUTEMENT, REFLET DE LA DIVERSITE

La Direction des ressources humaines de Blue Solutions, au travers de ses politiques (actions), se veut garante de l'égalité des chances tout au long du parcours professionnel de chacun. Aussi elle met en œuvre des actions favorisant la transparence concernant les perspectives d'évolution professionnelle de chaque collaborateur. Elle donne la possibilité à chacun d'être retenu en mobilité interne pour

RAPPORT DE GESTION

accéder à une évolution de carrière lorsque les aspirations et compétences individuelles et les besoins de l'entreprise coïncident. Les procédures de recrutement assurent la confidentialité et le respect légal, notamment concernant la non-discrimination. La Direction des ressources humaines de Blue Solutions ne fait pas de différenciation de traitement au niveau du recrutement, de la politique salariale, des évolutions de carrière entre hommes et femmes, ainsi que des évaluations des postes.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Des accords et plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont été signés au sein de Blue Solutions fin 2011. Conformément à la loi, des actions en faveur de la mixité professionnelle ont été retenues.

RÉMUNÉRATION

La rémunération annuelle brute (soumise à cotisations sociales) de l'ensemble des salariés du périmètre France de la société Blue Solutions a atteint 6 878 343 euros en 2013.

PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE

En 2013, 184 919 euros ont été versés dans le plan d'épargne entreprise, qui compte à ce jour 143 souscripteurs.

Ces versements représentent environ 2,69% de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe et se répartissent comme suit :

- 98 715 euros proviennent des versements des salariés ;
- 86 204 euros proviennent de l'abondement de la société.

ŒUVRES SOCIALES

En 2013, la société Blue Solutions a consacré un budget de 183 239 euros pour les œuvres sociales et le fonctionnement des Comités d'entreprise, soit environ 2,66% de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe.

EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En 2013, la société Blue Solutions a employé en France deux personnes handicapées.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

En 2013, le nombre d'accidents du travail (avec arrêt de travail) recensés est de deux.

Concernant la fréquence, la gravité des accidents du travail et les maladies professionnelles, le Groupe s'inscrit dans une démarche de progrès et s'efforcera de communiquer des informations pour l'exercice 2014.

Le budget consacré aux dépenses concernant l'hygiène et la sécurité en 2013 est de 1 744 000 euros.

Celui-ci a notamment été utilisé pour former 76 salariés à la sécurité soit environ 44,7% de l'effectif France présent sur l'année.

Au total, la société Blue Solutions a dispensé 846 heures de formation sur ces thèmes, ce qui représente en moyenne près de 11,13 heures par salarié formé.

RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Au cours de l'exercice 2013, six accords collectifs ont été signés au sein du périmètre France :

- deux accords collectifs relatifs aux rémunérations ;
- un accord collectif relatif à la santé, la sécurité, les conditions de travail ;
- un accord collectif relatif au dialogue social ;
- un accord collectif relatif à l'intéressement ;
- un accord collectif relatif à d'autres sujets.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PLANS DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS ET DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

En 2013, la société Blue Solutions n'a pas eu à mettre en œuvre un plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi.

MAIN-D'ŒUVRE EXTÉRIEURE

Le recours à la main-d'œuvre extérieure s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents ou pour répondre à des besoins spécifiques (délais courts et incertains). En 2013, ce recours correspond à treize personnes (en équivalent temps plein) et représente environ 8,38% de la masse salariale.

TABLEAU D'INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

01/01/13 - Année 2013

Quantité d'eau (m ³)	Consommation d'électricité (MWh) ⁽¹⁾	Quantité de fioul lourd consommée par les bâtiments (bureaux, entrepôts, usines...) (m ³)	Quantité de fioul domestique consommée (m ³)	Gaz de pétrole liquéfié (GPL) consommée (m ³)	Quantité de gaz naturel consommée (m ³)	Consommation de chauffage urbain (MWh)
3725	13 533	0	3,8	0	655724	0

(1) La consommation électrique des véhicules Autolib' s'élève à 7 879 MWh en 2013 contre 5746 MWh en 2012. Elle n'est pas incluse dans ce chiffre.

MÉTHODE DE REPORTING

ORGANISATION

Chaque division du Groupe Bolloré, dont Blue Solutions a désigné un Directeur développement durable lequel participe à la définition des indicateurs et administre le logiciel de collecte des données sur le périmètre de sociétés qu'il considère comme significatives en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs. Il a pour rôle de :

- être garant des délais impartis pour la collecte des données ;
- accompagner le contributeur pour la collecte des données, et répondre à toutes les questions que ce dernier pourra se poser ;
- vérifier au niveau de la division la cohérence et la vraisemblance des données ;
- s'assurer de l'exhaustivité des informations remontées.

Chaque entité désignée par le Directeur développement durable de la division est représentée par un contributeur. Ce dernier peut avoir sous son contrôle plusieurs entités et porte ainsi la responsabilité de la cohérence des données concernant celles-ci. Il saisit dans le logiciel les informations recueillies dans les entités qui le concernent et doit à ce titre :

- collecter les données (s'il ne possède pas l'information demandée, il la demandera aux services concernés afin de compléter la donnée manquante). Le contributeur peut contacter le Directeur développement durable de sa division en cas de besoin ;
- contrôler la cohérence et la vraisemblance des données (vérifier qu'aucune donnée n'a été oubliée, veiller à ce qu'il n'y ait pas de valeurs négatives pour les consommations, s'assurer d'un ordre de grandeur cohérent, notamment par rapport aux données de l'année N-1), quand elles existent.

Ces directeurs sont de véritables « interfaces » entre les divisions et la holding. Leur rôle est essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie RSE du Groupe.

Ils participent à sa définition et en assurent le déploiement au sein de leurs divisions. Ils sensibilisent les collaborateurs aux enjeux de la RSE via des actions de mobilisation et de formation. Ils valorisent les initiatives menées par les entités relevant de leur périmètre et diffusent les bonnes pratiques. Ils participent au dialogue avec les parties prenantes (clients, fournisseurs).

Concernant plus particulièrement les divisions industrielles (IER, divisions transport...), les directeurs accompagnent les clients dans leur démarche développement durable en leur proposant des services leur permettant de réduire leur empreinte environnementale.

PÉRIODE DE COLLECTE

Les données sont collectées pour l'année soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il est possible que le mois de décembre soit extrapolé, si la donnée n'est pas disponible au moment du reporting.

LES INDICATEURS

Les indicateurs se conforment aux dispositions légales et répondent aux quatre axes stratégiques du Groupe.

Les indicateurs qui concernaient uniquement le périmètre France ou OCDE en 2012 ont été déployés sur le périmètre Groupe en 2013, cependant l'ensemble des indicateurs n'a pu être renseigné sur l'intégralité du périmètre.

Concernant la thématique prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux, la division Blue Solutions applique la politique « achats » mise en place au sein du Groupe Bolloré

CONTRÔLE ET VALIDATION

Concernant l'année 2013, le contrôle des données du reporting a été renforcé dans l'outil de collecte.

Les objectifs du contrôle et de la validation sont les suivants :

- constater les difficultés rencontrées par les contributeurs lors de la saisie et y remédier;
- détecter d'éventuelles incohérences dans les données saisies. En 2013, un test de cohérence a été mis en place dans le logiciel de reporting. L'entité a été automatiquement alertée lorsque la donnée saisie présentait un écart de plus ou moins 20% par rapport à l'année précédente;
- obtenir des données auditables.

CONTRÔLE INTERNE

Un auditeur interne pourra effectuer, dans le cadre des contrôles financiers, des vérifications sur les données remontées par les entités.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACHAT D'ACTIONS

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ

Néant.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Options de souscription d'actions consenties par la société Blue Solutions

Néant.

Options de souscription d'actions consenties par des sociétés liées

Néant.

ACTIONS GRATUITES ATTRIBUÉES PAR LA SOCIÉTÉ BLUE SOLUTIONS

CONSENTIE PAR LA SOCIÉTÉ BLUE SOLUTIONS

L'Assemblée générale extraordinaire de Blue Solutions en date du 30 août 2013 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions d'actions gratuites Blue Solutions existantes ou à émettre de la société au bénéfice des salariés et des mandataires dans les conditions fixées par la loi. La durée de l'autorisation est de trente-huit mois et le nombre d'actions distribuées ne pourra représenter plus de 2% du capital.

Cette autorisation n'a pas été utilisée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2013.

Cette autorisation a été partiellement utilisée par le Conseil d'administration du 7 janvier 2014, qui a décidé de procéder à des attributions d'actions gratuites pour un montant maximum fixé à 380 000 actions (soit 1,32% du capital).

Le Directeur général et le Président ont procédé, les 8 janvier et 7 avril 2014, conformément aux pouvoirs conférés par le Conseil d'administration et dans le respect de l'ensemble des modalités définies par l'Assemblée générale et le Conseil, à des attributions d'actions gratuites pour un montant de 378 000 actions.

PARTICIPATIONS, STOCK-OPTIONS ET ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS.

D'après les renseignements recueillis par la société auprès des administrateurs, l'ensemble des administrateurs possèdent au 31 décembre 2013 environ 0,026 % du capital et des droits de vote de la société.

Historique des attributions d'options de souscription aux mandataires sociaux.

Néant.

Historique des attributions d'actions gratuites aux mandataires sociaux.

Néant.

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DES ORGANISMES TIERS INDÉPENDANTS SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organismes tiers indépendants désignés par la société Blue Solutions, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013 présentées dans le rapport de gestion au chapitre 17 « Informations sur la responsabilité sociétale et environnementale » du document de référence (ci-après les « Informations RSE ») en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Deloitte & Associés est membre du même réseau que Constantin Associés, l'un des Commissaires aux comptes de Blue Solutions. Grant Thornton est membre du même réseau qu'AEG Finances, l'autre Commissaire aux comptes de Blue Solutions.

Deloitte & Associés est accrédité par le Cofrac sous le n° 3-1048⁽¹⁾. La recevabilité de la demande d'accréditation de Grant Thornton a été admise par le Cofrac le 27 décembre 2013 sous le n° 3-1080.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément au protocole de reporting RSE utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion au chapitre 17 du document de référence et disponible sur demande auprès du siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DES ORGANISMES TIERS INDÉPENDANTS

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe d'une dizaine de personnes entre février et avril 2014 pour une durée d'environ six semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽²⁾.

(1) Portée disponible sur le site www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion au chapitre 17 du document de référence avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, avec les limites précisées par les éléments méthodologiques du rapport de gestion présentés au paragraphe 17.4. « Méthode de reporting » du chapitre 17 du document de références pour les informations sociales et environnementales.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené quatre entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considéré les plus importantes⁽³⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁽⁴⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 52 % des effectifs et en moyenne 62 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillon que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2014

Les organismes tiers indépendants

Deloitte & Associés
Jean-Paul Séguret
Associé

Grant Thornton
Jean-François Baloteaud
Associé

(3) Informations quantitatives sociales : effectifs au 31 décembre 2013, répartition des effectifs par zone géographique, effectifs par type de population (CDI/CDD), nombre d'embauches, nombre de départs, part des effectifs ayant bénéficié d'une formation dans l'année (France), nombre d'heures de formation dispensées (France), nombre d'accidents du travail (France).

Informations quantitatives environnementales : consommation d'eau (comprend l'eau de réseau et l'eau prélevée dans le milieu naturel), consommation d'énergie (électricité, quantité de fioul domestique consommée, quantité de gaz naturel consommée).

(4) Échantillon sélectionné pour les informations quantitatives sociales et environnementales : Batscap (France).

RAPPORT DE GESTION

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2013

	Nombre d'actions et de voix	% du capital et des droits de vote
Bolloré SA	20 532 875	71,20
Bolloré Participations	5 133 222	17,80
Autres sociétés du Groupe Bolloré	5	0,00
Sous-total du Groupe Bolloré	25 666 102	89,00
Public	3 172 214	11,00
TOTAL	28 838 316	100,00

Le nombre des droits de vote est identique à celui des actions.

À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Au 31 décembre 2013, le nombre de comptes courants nominatifs au pur est de onze, et le nombre de comptes courants nominatifs en administré s'élève à treize (source : CM-CIC Securities).

Au 31 décembre 2013, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie.

Les salariés du Groupe ne détiennent aucun pourcentage du capital de la société au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

DROITS DE VOTE

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. À égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

CONTRÔLE DE L'ÉMETTEUR

Le Groupe Blue Solutions est contrôlé directement et indirectement par Vincent Bolloré et sa famille. Le Conseil d'administration compte trois administrateurs indépendants.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

D'après les informations dont disposait la société, la situation de l'actionnariat de Batscap (devenue Blue Solutions à la suite de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2013) se présentait de la façon suivante, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-après ne détenant, à la connaissance de la société, plus de 5 % du capital :

(en pourcentage)	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2012	
	Participation	Droits de vote ⁽¹⁾	Participation	Droits de vote ⁽¹⁾	Participation	Droits de vote ⁽¹⁾
Bolloré SA (direct et indirect) ⁽²⁾	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00	80,00
Bolloré Participations	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

(1) Droits de vote théoriques et exerçables en Assemblée.

(2) Indirect : participations des sociétés suivantes, directement contrôlées par Bolloré SA (Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Port-Manech, Financière de Cézembre, Socotab et Sofiprom) qui détiennent chacune une action Batscap.

ACCORD POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

EMPRUNTS OBLIGATAIRES ÉMIS PAR LA SOCIÉTÉ

Blue Solutions n'a pas procédé à l'émission d'emprunt obligataire.

CAPITAL

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social au 31 décembre 2013 était de 144 191 580 euros, divisé en 28 838 316 actions d'une valeur nominale de 5 euros chacune, toutes de même valeur et entièrement libérées. Au cours de l'exercice 2013 :

- l'Assemblée générale extraordinaire de la société a décidé, le 25 juillet, du regroupement des actions de la société (50 actions anciennes de 0,1 euro de nominal donnant droit à 1 action nouvelle de 5 euros de nominal) ;
- l'Assemblée générale extraordinaire de la société a décidé, le 30 août, de l'augmentation du capital de la société pour un montant de 133 765 580 euros par l'émission de 26 753 116 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 5 euros.

Place de cotation

Les titres de l'émetteur sont cotés sur le marché Euronext Paris, compartiment B, sous le numéro de code ISIN FR 0011592104 et le mnémonique BLUE.

MONTANT DU CAPITAL POTENTIEL

Néant.

NOMBRE, VALEUR COMPTABLE ET VALEUR NOMINALE DES ACTIONS DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME OU EN SON NOM PAR SES FILIALES

Néant.

MONTANT DES VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES, ÉCHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION AVEC MENTION DES CONDITIONS ET MODALITÉS DE CONVERSION, D'ÉCHANGE OU DE SOUSCRIPTION

Néant.

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET/OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉ(E) AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉ, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT À AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées

Néant.

Options de souscription d'actions Blue Solutions autorisées et non attribuées

Néant.

INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIONS GRATUITES

Attribution d'actions gratuites autorisées

Consentie par la société Blue Solutions

L'Assemblée générale extraordinaire de Blue Solutions en date du 30 août 2013 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions d'actions gratuites Blue Solutions existantes ou à émettre de la société au bénéfice des salariés et des mandataires dans les conditions fixées par la loi. La durée de l'autorisation est de trente-huit mois et le nombre d'actions distribuées ne pourra représenter plus de 2% du capital.

Cette autorisation n'a pas été utilisée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2013.

Consentie par des sociétés liées

Néant.

Actions gratuites attribuées

Cette autorisation a été partiellement utilisée par le Conseil d'administration du 7 janvier 2014, qui a décidé de procéder à des attributions d'actions gratuites pour un montant maximum fixé à 380 000 actions (soit 1,32% du capital).

Le Directeur général et le Président ont procédé, les 8 janvier et 7 avril 2014, conformément aux pouvoirs conférés par le Conseil d'administration et dans le respect de l'ensemble des modalités définies par l'Assemblée générale et le Conseil, à des attributions d'actions gratuites pour un montant de 378 000 actions.

HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL POUR LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES METTANT TOUT CHANGEMENT SURVENU EN ÉVIDENCE

Année	Opérations	Nominal (en euros)	Montant de la variation du capital (en euros)	Montant de la prime d'émission (en euros)	Capital social cumulé (en euros)	Nombre cumulé d'actions de la société
2009-2013	-	0,10	-	-	10 426 000	104 260 000
2013	Opération de regroupement des actions	5			10 426 000	2 085 200
2013	Augmentation de capital	5	133 765 580		144 191 580	28 838 316

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 (ARTICLE L. 225-100 ALINÉA 4 DU CODE DE COMMERCE)

Autorisations	Date de délibération de l'Assemblée générale	Durée (échéance)	Montant maximum (en euros)	Utilisation
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	-	-	-	-
Émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou élévation du nominal	-	-	-	-
Augmentation de capital réservée aux salariés	Assemblée générale mixte 30 août 2013	26 mois 30 octobre 2015	1% du capital	Non utilisée
Délégation à l'effet de procéder à une augmentation de capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières	-	-	-	-

ACCORDS CONCLUS PAR LA SOCIÉTÉ MODIFIÉS OU PRENANT FIN EN CAS DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Bilan consolidé	34
État du compte de résultat consolidé	36
État du résultat global consolidé	37
Variation de la trésorerie consolidée	38
Variation des capitaux propres consolidés	40
Annexe aux comptes consolidés	41
Principes comptables - note 1	41
Principales variations de périmètre - note 2	46
Comparabilité des comptes - note 3	47
Notes sur le bilan - notes 4 à 23	47
Notes sur le compte de résultat - notes 24 à 28	57
Autres informations - notes 29 à 34	60
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux - note 35	65
Liste des sociétés consolidées - note 36	65
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	66

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<i>Goodwill</i>	4	573	572
Immobilisations incorporelles	5-24	6 021	7 417
Immobilisations corporelles	6-24	109 836	112 869
Titres mis en équivalence	7	1 353	984
Autres actifs financiers	8	2	2
Impôts différés	28	0	0
Autres actifs	9	21 785	17 878
Actifs non courants		139 570	139 722
Stocks et en-cours	10	27 589	18 616
Clients et autres débiteurs	11	17 778	3 823
Impôts courants	12	2 088	3 467
Autres actifs financiers	8	0	0
Autres actifs	13	457	596
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	11 080	1 269
Actifs courants		58 992	27 771
TOTAL ACTIF		198 562	167 493

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Capital		144 192	10 426
Primes liées au capital		0	0
Réserves consolidées		(4 946)	(42 775)
Capitaux propres, part du Groupe		139 246	(32 349)
Intérêts minoritaires			0
Capitaux propres	15	139 246	(32 349)
Dettes financières à long terme	19	33 024	31 929
Provisions pour avantages au personnel	16	827	846
Autres provisions		0	0
Impôts différés	28	0	0
Autres passifs	20	1 151	0
Passifs non courants		35 002	32 775
Dettes financières à court terme	19	0	145 830
Provisions		0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	21	23 109	18 620
Impôts courants	22	300	171
Autres passifs	23	905	2 446
Passifs courants		24 314	167 067
TOTAL PASSIF		198 562	167 493

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2013	2012
Chiffre d'affaires	24-25-26	47 399	61 725
Achats et charges externes	26	(49 703)	(58 668)
Frais de personnel	26	(19 666)	(18 954)
Amortissements et provisions	26	(14 780)	(10 312)
Autres produits opérationnels	26	9 480	9 653
Autres charges opérationnelles	26	(736)	(1 444)
Résultat opérationnel	24-25-26	(28 006)	(18 000)
Coût net du financement	27	(2 636)	(4 804)
Autres produits financiers	27	347	1 003
Autres charges financières	27	(5 547)	(758)
Résultat financier	27	(7 836)	(4 559)
Part dans le résultat net des entreprises associées	7	140	139
Impôts sur les résultats	28	0	0
Résultat net consolidé		(35 702)	(22 420)
Résultat net consolidé, part du Groupe		(35 702)	(22 420)
Intérêts minoritaires		0	0

RÉSULTAT PAR ACTION

15

(en euros)	2013	2012
Résultat net, part du Groupe		
- de base	(3,22)	(10,75)
- dilué	(3,22)	(10,75)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	2013	2012
Résultat net consolidé de la période	(35 702)	(22 420)
Variation des réserves de conversion des entités contrôlées	345	(347)
Total des variations des éléments recyclables en résultat net ultérieurement	345	(347)
Pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres	86	(135)
Total des variations des éléments non recyclables en résultat net ultérieurement	86	(135)
RÉSULTAT GLOBAL	(35 271)	(22 902)
Dont :		
- part du Groupe	(35 271)	(22 902)
- part des minoritaires		
<i>Dont impôts :</i>		
- sur pertes et gains actuariels	0	0

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en milliers d'euros)	2013	2012
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net, part du Groupe	(35 702)	(22 420)
Part des intérêts minoritaires	0	0
Résultat net consolidé	(35 702)	(22 420)
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :		
- élimination des amortissements et provisions	14 380	10 117
- élimination de la variation des impôts différés	0	0
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	5 222	(747)
- élimination des plus ou moins-values de cession	60	202
Autres retraitements :		
- coût net du financement	2 636	4 804
- produits des dividendes reçus	0	0
- charges d'impôts sur les sociétés	0	0
Dividendes reçus :		
- dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	53	53
- dividendes reçus des sociétés non consolidées	0	0
Impôts sur les sociétés décaissés	0	0
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾ :	(19 085)	(8 756)
- dont stocks et en-cours	(9 660)	(6 090)
- dont dettes	7 233	(8 178)
- dont créances	(16 658)	5 512
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(32 436)	(16 747)
Flux d'investissement		
Décaissements liés à des acquisitions ⁽²⁾ :		
- immobilisations corporelles	(15 478)	(39 105)
- immobilisations incorporelles	(1 586)	(4 045)
- titres et autres immobilisations financières	(1)	0
Encaissements liés à des cessions :		
- immobilisations corporelles	144	81
- immobilisations incorporelles	0	0
- titres	0	0
- autres immobilisations financières	0	6
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(281)	(196)
Flux nets de trésorerie sur investissements	(17 202)	(43 259)

(en milliers d'euros)	2013	2012
Flux de financement		
Décaissements :		
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
- remboursements des dettes financières	0	0
Encaissements :		
- augmentation de capital ⁽³⁾	133 766	0
- apport des actionnaires ⁽⁴⁾	73 000	106 000
- subventions d'investissements	216	734
- augmentation des dettes financières	0	0
Intérêts nets décaissés	(1 547)	(3 775)
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	205 435	102 959
Incidence des variations de cours des devises	(156)	111
Variation de la trésorerie	155 641	43 064
Trésorerie à l'ouverture ⁽⁵⁾	(144 561)	(187 625)
Trésorerie à la clôture ⁽⁵⁾	11 080	(144 561)

- (1) Les variations du besoin en fonds de roulement s'expliquent essentiellement en 2013 par l'augmentation des créances clients vis-à-vis de Blue Applications (notamment Bluecar* et Bluestorage), ainsi que par l'augmentation des créances de crédit impôt recherche.
- (2) Les flux d'investissement sur 2012 et 2013 sont principalement composés des investissements de capacités liés à la construction ou à l'agrandissement des usines en Bretagne et au Canada, ainsi qu'à l'acquisition d'une licence auprès d'Hydro-Québec pour exploiter des brevets liés au phosphate de fer lithié nécessaire à la fabrication de batteries pour les véhicules électriques.
- (3) Comprend en 2013 l'augmentation de capital réalisé par Bolloré SA et Bolloré Participations (à hauteur de leurs pourcentages de détention respectifs) pour 133,8 millions d'euros (voir note 1 - A - Faits marquants).
- (4) Comprend en 2013 l'abandon de créance réalisé par Bolloré SA pour 37 millions d'euros, ainsi que la subvention de 36 millions d'euros de Bluecar* à Blue Solutions ; et en 2012 l'abandon de créance de 70 millions d'euros de Bolloré SA et la subvention de 36 millions d'euros de Bluecar* à Blue Solutions (voir note 1 - A - Faits marquants).
- (5) Voir note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital ⁽¹⁾	Réserves de conversion	Pertes et gains actuariels	Réserves	Capitaux propres, part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2011	104 260 000	10 426	754	(133)	(128 126)	(117 079)	0	(117 079)
Transactions avec les actionnaires	0	0	(104)	0	107 736	107 632	0	107 632
Augmentation de capital						0		0
Dividendes distribués						0		0
Paievements fondés sur des actions					105	105		105
Variations de périmètre			(104)		104	0		0
Autres variations ⁽²⁾					107 527	107 527		107 527
Éléments du résultat global			(347)	(135)	(22 420)	(22 902)	0	(22 902)
Résultat de l'exercice					(22 420)	(22 420)	0	(22 420)
Variation des éléments recyclables en résultat								
- variation des réserves de conversion des entités contrôlées			(347)			(347)		(347)
- variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées						0		0
- autres variations du résultat global						0		0
Variation des éléments non recyclables en résultat								
Pertes et gains actuariels				(135)		(135)		(135)
Capitaux propres au 31 décembre 2012	104 260 000	10 426	303	(268)	(42 810)	(32 349)	0	(32 349)
Transactions avec les actionnaires	(75 421 684)	133 766	0	0	73 100	206 866	0	206 866
Augmentation de capital	(75 421 684)	133 766				133 766		133 766
Dividendes distribués						0		0
Paievements fondés sur des actions					105	105		105
Variations de périmètre						0		0
Autres variations ⁽²⁾					72 995	72 995		72 995
Éléments du résultat global			345	86	(35 702)	(35 271)	0	(35 271)
Résultat de la période					(35 702)	(35 702)	0	(35 702)
Variation des éléments recyclables en résultat								
- variation des réserves de conversion des entités contrôlées			345			345		345
- variation de juste valeur des instruments financiers des entités contrôlées						0		0
- autres variations du résultat global						0		0
Variation des éléments non recyclables en résultat								
Pertes et gains actuariels				86		86		86
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2013	28 838 316	144 192	648	(182)	(5 412)	139 246	0	139 246

(1) Voir note 15 - Capitaux propres. Suite à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2013, la totalité des 104 260 000 actions de 0,1 euro de nominal a été échangée contre 2 085 200 actions de 5 euros de nominal à raison de 50 actions anciennes de 0,1 euro de nominal contre 1 action nouvelle de 5 euros de nominal. L'augmentation de capital du 30 août 2013 a conduit par la suite à l'émission de 26 753 116 actions nouvelles au nominal de 5 euros portant le nombre d'actions totales à 28 838 316.

(2) Correspond principalement aux apports des actionnaires à Blue Solutions pour 73 millions d'euros au 31 décembre 2013 et pour 106 millions d'euros au 31 décembre 2012 (voir note 1 - A - Faits marquants).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

A – FAITS MARQUANTS

Introduction en Bourse

L'introduction en Bourse du Groupe Blue Solutions (le Groupe) sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris (compartiment B) a été réalisée par la cession, par Bolloré SA et Bolloré Participations SA, d'un nombre total de 3 172 214 actions, soit 11% du capital, l'option de surallocation ayant été intégralement exercée.

Le prix de l'offre a été fixé à 14,50 euros par action, soit le haut de la fourchette indicative de prix, faisant ressortir une capitalisation boursière de Blue Solutions d'environ 418 millions d'euros.

Les négociations sur le marché réglementé se sont déroulées sous la forme de promesses d'actions du 30 octobre au 1^{er} novembre 2013, jour du règlement-livraison de l'offre.

Les actions de Blue Solutions se négocient sous forme d'actions ordinaires depuis le 4 novembre 2013.

Regroupement d'actions

Faisant suite à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2013, la totalité des 104 260 000 actions de 0,1 euro de nominal a été échangée contre 2 085 200 actions de 5 euros de nominal à raison de 50 actions anciennes de 0,1 euro de nominal contre 1 action nouvelle de 5 euros de nominal.

Apports en capital

En 2013, la société Blue Solutions a perçu un montant de 37 millions d'euros au titre d'un abandon de créance consenti par la société Bolloré SA ainsi qu'une subvention de 36 millions d'euros accordée par Bluecar®, filiale de Bolloré, au titre du maintien des efforts de recherche sur le développement des batteries LMP® réalisés par Blue Solutions. Ces opérations ont été analysées comme des transactions avec les actionnaires et les montants concernés ont été comptabilisés à ce titre en capitaux propres.

Le 30 août 2013, la société a réalisé une augmentation de capital d'un montant de 133,8 millions d'euros par l'émission de 26 753 116 actions nouvelles au nominal de 5 euros chacune.

Promesses de vente entre les sociétés Bolloré SA, Compagnie du Cambodge, Société Industrielle et Financière de l'Artois, et Blue Solutions

Bolloré SA a consenti le 30 août 2013 à Blue Solutions six promesses de vente portant sur la totalité des actions émises par les sociétés suivantes : Bluecar®, Autolib' et Bluecarsharing (cette promesse ne pouvant être exercée que sur les trois sociétés ensemble), Bluebus, Blueboat, Bluetram, Bluestorage, Polyconseil.

Une septième promesse de vente a été conclue à la même date, aux termes de laquelle la Compagnie du Cambodge et la Société Industrielle et Financière de l'Artois ont consenti à Blue Solutions une option d'achat portant sur la totalité des actions émises par la société IER.

Blue Solutions pourra lever chacune des promesses qui lui sont ainsi consenties à tout moment entre le 1^{er} septembre 2016 et le 30 juin 2018. Toute promesse ne pourra être exercée que sur la totalité des actions composant le capital de la ou des sociétés concernées et Blue Solutions sera libre de lever toutes ou partie seulement des promesses ainsi consenties.

Le prix d'exercice sera déterminé par un expert indépendant désigné par le Président du tribunal de commerce de Paris à la demande de la société.

B – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Blue Solutions est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est à Odet, 29500 Ergué-Gabéric.

Le Groupe Blue Solutions est constitué de la société Blue Solutions et de ses filiales. Blue Solutions est contrôlée par Bolloré et est consolidée par intégration globale dans les comptes de ce Groupe.

En date du 20 mars 2014, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Blue Solutions au 31 décembre 2013 dans une perspective de continuité d'exploitation, étant entendu que le Conseil d'administration du 30 août a autorisé Bolloré à s'engager à maintenir le financement du Groupe par le biais de sa convention de trésorerie jusqu'au 30 juin 2016. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 5 juin 2014.

B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2013 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2013 (consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission). Pour les périodes présentées, le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère des normes IFRS d'application obligatoire de l'IASB sur les points suivants :

- « carve-out » d'IAS 39 : concerne principalement les dispositions d'application de la comptabilité de couverture aux portefeuilles de base des établissements bancaires.

Cette exclusion est sans effet sur les états financiers du Groupe ;

- normes d'application obligatoire selon l'IASB mais non encore adoptées ou d'application postérieure à la clôture selon l'Union européenne : voir B.3 – Évolutions normatives.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

B.3 – Évolutions normatives

1. Normes IFRS, interprétations IFRIC ou amendements appliqués par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2013

Normes, amendements ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IAS 19 révisée « Avantages du personnel »	06/06/2012	01/01/2013
Améliorations annuelles (2009-2011) des IFRS	28/03/2013	01/01/2013
IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur »	29/12/2012	01/01/2013
Amendement à IAS 12 « Impôts différés relatifs à des actifs réévalués »	29/12/2012	01/01/2013 ⁽¹⁾
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	29/12/2012	01/01/2013

(1) Date d'application de l'Union européenne.

L'application des autres textes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2013.

2. Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013 ; elles ne sont pas appliquées par le Groupe à cette date.

Normes, amendements ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application selon l'IASB : exercices ouverts à compter du
Amendement à IAS 19 « Régime à prestation définie : cotisations de l'employeur »	21/11/2013	01/07/2014
Interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique »	20/05/2013	01/01/2014
IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 : classement et évaluation » et amendements subséquents	12/11/2009, 28/10/2010, 16/12/2011 et 28/11/2012	01/01/2015

L'IASB a publié des normes et des interprétations, adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013, applicables obligatoirement à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Ces textes n'ont pas été appliqués par anticipation.

Normes, amendements ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amendements IFRS 10,11 et 12 sur les dispositions transitoires	05/04/2013	01/01/2014 ⁽¹⁾
IAS 27 révisée « États financiers individuels »	29/12/2012	01/01/2014 ⁽¹⁾
IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »	29/12/2012	01/01/2014 ⁽¹⁾
IFRS 10 « États financiers consolidés »	29/12/2012	01/01/2014 ⁽¹⁾
IFRS 11 « Accords conjoints »	29/12/2012	01/01/2014 ⁽¹⁾
IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »	29/12/2012	01/01/2014 ⁽¹⁾
Amendement à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »	20/12/2013	01/01/2014
Amendement à IAS 39 « Novation de dérivés et poursuite de la comptabilité de couverture » (27/06/2013)	20/12/2013	01/01/2014
Amendements IFRS 10,12 et IAS 27 : entités d'investissement	21/11/2013	01/01/2014
Amendements à IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers »	29/12/2012	01/01/2014

(1) Ces textes doivent être appliqués au cours de la même période. L'Union européenne a adopté ces textes en demandant qu'ils soient appliqués au plus tard pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, leur application au 1^{er} janvier 2013 étant possible.

Le Groupe est en cours d'analyse des incidences éventuelles de ces textes sur ses comptes consolidés.

À ce jour, il n'anticipe pas d'impact significatif dans les comptes consolidés présentés de l'application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

B.4 – Modalités de première application des IFRS

En application des dispositions d'IFRS 1.D16 relatif aux sociétés qui adoptent les IFRS après leur société mère, le Groupe a choisi la possibilité offerte par la norme de conserver pour l'évaluation de ses actifs et passifs dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des états financiers consolidés du Groupe Bolloré, après ajustements des éléments liés aux procédures de consolidation de Blue Solutions dans Bolloré.

En conséquence, les options de première application IFRS sont celles retenues par le Groupe Bolloré à la date de transition de ce Groupe aux IFRS au 1^{er} janvier 2004 et sont décrites ci-après :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition n'ont pas été retraités, cette option n'a aucune incidence sur les états financiers du Groupe Blue Solutions ;
- le montant cumulé des différences de conversion relatives au Groupe a été considéré comme nul au 1^{er} janvier 2004 dans le bilan d'ouverture IFRS du Groupe Bolloré. En conséquence, les différences de conversion présentées dans les capitaux propres de Blue Solutions sont celles dégagées depuis le 1^{er} janvier 2004 ;
- le montant cumulé des écarts actuariels sur les avantages au personnel a été imputé sur les capitaux propres à la date de transition aux IFRS du Groupe Bolloré au 1^{er} janvier 2004. Il est à noter que le Groupe Blue Solutions a appliqué par anticipation dans ses états financiers historiques la norme IAS 19 révisée (voir ci-dessous) à compter du 1^{er} janvier 2010 et a comptabilisé les écarts actuariels par capitaux propres selon les modalités de cette norme à compter de cette date ;
- les dispositions des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers ont été appliquées par le Groupe Bolloré à compter du 1^{er} janvier 2004.

Les options suivantes retenues par le Groupe Bolloré sont sans effet sur les états financiers du Groupe :

- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1^{er} janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

La participation détenue dans la société Cirtem est mise en équivalence dans les comptes IFRS du Groupe mais est comptabilisée en titres disponibles à la vente dans les comptes du Groupe Bolloré en l'absence de caractère significatif pour les états financiers de ce Groupe. Cette participation, acquise pendant le premier exercice présenté, a été comptabilisée dès son acquisition selon les modalités d'IAS 28 dans les comptes du Groupe.

B.5 – Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce.

Conformément à la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », seuls les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement sont pris en compte pour l'appréciation du contrôle.

2. Opérations intragroupe

• Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale,

• Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

Le Groupe a ponctuellement recours à des achats à terme de devises d'échéances courtes. Les pertes et gains sur les produits dérivés de change sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales. Le Groupe n'a pas de contrat de ce type en cours au 31 décembre 2013.

5. Regroupements d'entreprises

Comme précisé dans le paragraphe B.4 Modalités de première adoption des IFRS, le Groupe a comptabilisé les *goodwill* existants au 1^{er} janvier 2010 pour la valeur calculée pour les besoins de la consolidation du Groupe Bolloré.

6. Perte de contrôle

Conformément aux dispositions de la norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », le Groupe constate en résultat, à la date de la perte de contrôle, l'écart entre :

- la somme de :
 - la juste valeur de la contrepartie reçue,
 - la juste valeur des intérêts éventuellement conservés ;
- et la valeur comptable de ces éléments.

7. Classement courant/non courant

Le Groupe considère que tous les actifs et passifs liés à l'activité courante sont des actifs et passifs courants quelle que soit leur échéance. Tous les autres actifs et passifs sont classés en courant lorsque l'échéance attendue de leur extinction est à moins d'un an de la date de clôture de l'exercice présenté, en non courant dans le cas contraire.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

B.6 – Règles et méthodes d'évaluation**1. Recours à des estimations**

L'établissement des comptes consolidés implique que la direction du Groupe exerce son jugement, procède à des estimations et retienne des hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés en produits et en charges au cours de l'exercice.

Les principaux jugements et estimations faits par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les éléments suivants :

- la durée d'amortissement des immobilisations (voir note 1-B.6-8 et 9) ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur (voir note 1-B.6-10) ; l'estimation de la valeur recouvrable implique notamment l'établissement d'hypothèses sur les flux de trésorerie ainsi que sur les taux d'actualisation ;
- les impôts différés (voir note 1 - B.6.6) ;
- l'évolution de la dette relative à la clause de retour à meilleure fortune (note 1 - B.6.16).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés. En outre, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

2. Chiffre d'affaires

L'activité principale du Groupe est la production et la vente des batteries de technologie « lithium métal polymère ». Le Groupe produit et vend également des supercapacités qui contribuent plus marginalement à son chiffre d'affaires.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens.

3. Contrats de location

Le Groupe étudie tous les contrats de location dans lesquels il intervient en tant que preneur selon les critères de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Le cas échéant, les contrats sont comptabilisés comme contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple. Le Groupe n'a identifié aucun contrat de location-financement significatif pour les états financiers présentés

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette et, le cas échéant, les intérêts perçus sur placement de trésorerie.

5. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change concernant les transactions financières, les variations des provisions financières et les variations de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par résultat.

6. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un

regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Toutefois, pour les exercices présentés, en vertu d'IAS 12, paragraphe 35, le Groupe a considéré qu'eu égard à l'historique récent de pertes fiscales non utilisées il n'y avait pas lieu de reconnaître d'impôt différé actif net au titre du report en avant des pertes fiscales. Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

7. Goodwill

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *Goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation, des brevets, des logiciels informatiques. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Brevets	10 à 15 ans
Logiciels et licences informatiques	1 à 5 ans

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant aux critères énoncés par la norme sont tous strictement remplis. Pour les exercices présentés, aucun frais de développement n'a rempli ces critères et n'a donc été activé.

9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Agencements	10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	5 à 10 ans
Matériel roulant et prototypes roulants	2 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

10. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas de *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction de la zone géographique et du profil de risque de l'activité.

Le Groupe n'a identifié à ce jour qu'une seule « UGT », les hypothèses relatives à cette UGT sont présentées dans la note 4.

11. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs de la société associée est comptabilisée en *goodwill*. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs, ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (cf. *supra*). Les dépréciations sont constatées, le cas échéant, en résultat dans la rubrique « Part dans le résultat net des entreprises associées ».

12. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des prêts, dépôts et obligations et des créances de crédit impôt recherche.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

• 12.1. Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2013, le Groupe ne détient plus d'actifs financiers disponibles à la vente.

• 12.2. Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Le Groupe a comptabilisé selon les modalités d'IAS 39 les options de rachat sur les titres Cirtem signées dans le cadre de la prise de participation initiale. Ces options permettent de monter in fine à 100% du capital sous conditions, mais ne transfèrent pas au Groupe le contrôle immédiat de la participation. La juste valeur de ces options est nulle au 31 décembre 2013. La mise à la juste valeur de cette option est comptabilisée en résultat financier.

• 12.3. Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances et obligations » comprend principalement des dépôts de garantie.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

• 12.4. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

• 12.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre les sociétés du Groupe et le Groupe Bolloré qui assure la liquidité du Groupe. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

13. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation, le coût étant estimé sur la base du coût moyen pondéré. Le coût comprend les coûts directs de matières y compris les frais accessoires et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

14. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Sur la base des informations disponibles à la date de production des présents états financiers, les coûts de garantie sont négligeables, tout comme les coûts nets de démantèlement. Aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les états financiers.

15. Aides gouvernementales

Le Groupe comptabilise les subventions d'exploitation et d'investissements reçues conformément aux dispositions d'IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques ». Les aides gouvernementales liées aux investissements sont comptabilisées en « produits constatés d'avance » et amorties linéairement en fonction de la durée de vie des immobilisations concernées. Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en résultat opérationnel en « Autres produits ». Les aides gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la société a rempli les conditions dont les programmes de subventions sont assortis.

Le crédit d'impôt recherche, analysé comme une subvention d'exploitation, est comptabilisé en résultat opérationnel en « Autres produits ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. Apports des actionnaires

Conformément aux dispositions de la norme IAS 1-109, le Groupe a analysé la nature des subventions et abandons de créances effectués par le Groupe Bolloré et a considéré que les contributions (voir Variation des capitaux propres consolidés) avaient été réalisées par le Groupe Bolloré en sa qualité d'actionnaire et a donc comptabilisé conformément à IAS 1 ces montants dans les capitaux propres. Ces contributions ont par ailleurs été présentées dans les flux de financement au sein du tableau des flux de trésorerie.

Blue Solutions a par ailleurs bénéficié en 2009 d'un abandon de créance accordé par Bolloré SA d'un montant de 37,5 millions d'euros. Cet abandon fait l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune qui prévoit le remboursement de Bolloré SA dès que les résultats de Blue Solutions le permettront. Cet engagement est comptabilisé en dette financière à long terme dans les présents états financiers. Cette dette, résultant d'une transaction avec les actionnaires, figurait par ailleurs dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 ; ses variations ultérieures (hors effet d'actualisation) ont été comptabilisées dans les capitaux propres.

La dette comptabilisée dans les comptes correspond à la valeur présente de l'engagement et est estimée sur la base des prévisions de résultats futurs disponibles aux dates de production des états financiers pour Blue Solutions. La charge d'intérêt représentative du passage du temps est comptabilisée dans le coût net du financement sur la base d'un taux d'intérêt effectif correspondant au taux de financement moyen du prêteur. Ces intérêts ne donnent toutefois pas lieu à décaissement.

17. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ».

Des stock-options et actions gratuites de la société Bolloré SA ont été attribuées à certains salariés du Groupe. Conformément à IFRS 2, ces attributions ont été comptabilisées à l'identique de leur traitement dans les comptes consolidés de Bolloré, comme des plans *Equity-settled*.

L'attribution de stock-options et assimilés représente un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constitue à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

18. Engagements envers le personnel

Le Groupe a appliqué IAS 19 révisée à l'ensemble des périodes présentées.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi concernent les indemnités de fin de carrière.

Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan, pour la valeur actualisée des obligations.

Les engagements liés aux avantages au personnel sont valorisés en utilisant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droit, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations privées à long terme de première catégorie (taux de référence utilisé : iBoxx AA à la date d'évaluation).

Conformément à IAS 19 révisée, le coût en résultant est comptabilisé instantanément en charge.

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus

au cours de l'exercice, éventuellement le coût des services passés, ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime. Le coût financier net des rendements attendus des actifs est constaté en résultat financier.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels sont reconnus dans leur totalité au bilan, avec pour contrepartie les capitaux propres.

Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

- **Autres avantages à long terme**

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception des charges d'intérêts qui sont constatées en résultat financier.

19. Passifs financiers et endettement financier net

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et dettes assimilées et des instruments financiers à la juste valeur par résultat. Ils comprennent notamment la dette liée à l'exercice de la clause de retour à meilleure fortune accordée à Bolloré SA suite à l'abandon de créance de 37,5 millions d'euros obtenu en 2009 (voir note 1-B.6-16).

Les passifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an des emprunts et les fournisseurs et comptes rattachés, et la part à plus d'un an des instruments financiers à la juste valeur par résultat. Les emprunts et autres dettes financières similaires sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

20. Information sectorielle

Le Groupe opère dans la production et la vente de batteries et plus marginalement de supercapacités et réalise principalement ses ventes en France. L'information sectorielle basée sur l'axe métier est donc en lecture directe dans les comptes.

L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :

- France ;
- Amériques.

La performance n'est pas suivie sous l'axe géographique par le management.

NOTE 2 - PRINCIPALES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE**EXERCICE 2013**

Le solde de la participation que détenait Blue Solutions dans Bolera Minera a été cédée le 26 août 2013.

EXERCICE 2012**Entrées de périmètre**

Néant.

Sorties de périmètre

- **Bolera Minera**

Le Groupe souhaitant se désengager de la société a réduit sa participation qui s'élevait désormais à 17,56 % au 31 décembre 2012, contre 50 % au 31 décembre 2011.

La société avait été comptabilisée en titres disponibles à la vente sur la période, et les titres restants étaient dépréciés à 100 %.

NOTE 3 – COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2013 sont comparables à ceux de l'exercice 2012. Les comptes 2012 ont été retraités par rapport aux comptes publiés tels que détaillés ci-après.

RECLASSEMENT DU CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE À PLUS D'UN AN DANS LES AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les créances de crédit impôt recherche dont le recouvrement est attendu à plus d'un an à la date de clôture ont été reclassées à l'ouverture depuis le poste « Clients et autres débiteurs » vers le poste « Autres actifs non courants ».

Les impacts sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2012 Publié	31/12/2012 Retraité	Écart
Autres actifs (non courants)	0	17 878	(17 878)
Actifs non courants	0	17 878	(17 878)
Clients et autres débiteurs	21 701	3 823	17 878
Actifs courants	21 701	3 823	17 878
TOTAL ACTIF	21 701	21 701	0

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 4 – GOODWILL

ÉVOLUTION DES GOODWILL

(en milliers d'euros)	
Au 31 décembre 2012	572
Variation de change	1
AU 31 DÉCEMBRE 2013	573

DÉFINITION ET GROUPEMENT DES UGT

Le Groupe Blue Solutions comprend au 31 décembre 2013 une unité génératrice de trésorerie (UGT) unique, les activités des entités consolidées par intégration globale étant interdépendantes. Cette activité est décrite dans la note B.6 « Règles et méthodes d'évaluation », paragraphe 20 « Information sectorielle ».

DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill* font l'objet chaque année de tests de perte de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture. Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur comptable d'une UGT, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, dans le poste « Amortissements et provisions ». La valeur d'utilité est calculée par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie opérationnels prévisionnels après impôt. La juste valeur est calculée à partir des informations de marché.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES DE DÉTERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Au 31 décembre 2013, le Groupe a estimé la valeur recouvrable sur la base du cours de Bourse de Blue Solutions.

La valeur ainsi obtenue étant supérieure à la valeur comptable de l'UGT, aucune dépréciation n'est apparue nécessaire.

En 2012, la valeur recouvrable avait été déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur recouvrable étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation était déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT ; il intégrait les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques) ; le taux retenu a été déterminé sur la base d'informations communiquées par un cabinet d'expertise ;
- les flux de trésorerie étaient calculés à partir des budgets opérationnels, puis étaient extrapolés, en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management, sur la base de l'expérience passée. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale était évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Ces tests sont effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écart significatif avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues au 31 décembre 2012 pour tester le *goodwill* de l'UGT « Batteries » :

2012 (en milliers d'euros)	Batteries (UGT)
Valeur nette comptable du <i>goodwill</i>	572
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	0
Base retenue pour la valeur recouvrable	juste valeur
Paramètres du modèle applicable aux flux de trésorerie :	
- taux de croissance sur prévisions de N+2 à N+5	activité en phase de démarrage
- taux de croissance sur valeur terminale	0,5 %
- coût moyen pondéré du capital (WACC)	12,3 %

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Droits d'exploitation, brevets, frais de développement	8 261	(2 261)	6 000	8 868	(1 590)	7 278
Autres	75	(54)	21	191	(52)	139
TOTAL	8 336	(2 315)	6 021	9 059	(1 642)	7 417

ÉVOLUTION EN 2013

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Acquisitions brutes	Cessions VNC	Dotations nettes	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2013
Droits d'exploitation, brevets, frais de développement	7 278	34	0	(820)	0	(709)	217	6 000
Autres	139	90	0	(2)	0	0	(206)	21
VALEURS NETTES	7 417	124	0	(822)	0	(709)	11	6 021

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains et agencements	4 476	(401)	4 075	2 025	(246)	1 779
Constructions et aménagements	61 137	(14 794)	46 343	36 244	(11 514)	24 730
Installations techniques, matériels	84 650	(32 627)	52 023	61 657	(23 869)	37 788
Autres ⁽¹⁾	9 914	(2 519)	7 395	50 631	(2 059)	48 572
TOTAL	160 177	(50 341)	109 836	150 557	(37 688)	112 869

(1) Dont immobilisations en cours.

ÉVOLUTION EN 2013

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Acquisitions brutes	Cessions VNC	Dotations nettes	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2013
Terrains et agencements	1 779	0	0	(155)	0	(116)	2 567	4 075
Constructions et aménagements	24 730	6	0	(3 646)	0	(965)	26 218	46 343
Installations techniques, matériels	37 788	575	(39)	(9 491)	0	(1 558)	24 748	52 023
Autres ⁽¹⁾	48 572	13 623	(105)	(521)	0	(628)	(53 546)	7 395
VALEURS NETTES	112 869	14 204	(144)	(13 813)	0	(3 267)	(13)	109 836

(1) Dont immobilisations en cours.

Les investissements sont détaillés par zone géographique dans la note 24 – Informations sectorielles.

NOTE 7 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	
Au 31 décembre 2012	984
Variation du périmètre de consolidation ⁽¹⁾	281
Quote-part de résultat	140
Autres mouvements ⁽²⁾	(52)
AU 31 DÉCEMBRE 2013	1 353

(1) La variation de périmètre correspond à l'exercice de l'option d'achat portant sur 8,85% du capital de Cirtem faisant passer la détention de Blue Solutions dans le capital de Cirtem à 33,74%.

(2) Les autres mouvements correspondent aux dividendes versés par Cirtem à Blue Solutions.

VALEUR CONSOLIDÉE DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013		Au 31/12/2012	
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence
Cirtem	140	1 353	139	984
TOTAL	140	1 353	139	984

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	2	0	2	2	0
TOTAL	2	0	2	2	0

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	60	(60)	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	2	0	2	2	0
TOTAL	62	(60)	2	2	0

(1) Correspond à la valeur résiduelle des titres Bolera Minera, déconsolidés en 2012 et cédés en 2013.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

DÉTAIL DES VARIATIONS DE LA PÉRIODE

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2012	Acquisitions	Cessions	Variation juste valeur	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Valeur nette au 31/12/2013
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	2	1	0	0	0	(1)	2
TOTAL	2	1	0	0	0	(1)	2

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Crédit impôt recherche	21 785	0	21 785	17 878	0	17 878
TOTAL	21 785	0	21 785	17 878	0	17 878

Comprend les créances de crédit impôt recherche de Blue Solutions au titre des exercices 2011, 2012 et 2013 dont Blue Solutions s'attend à recouvrer 6,0 millions d'euros en 2015, 8,0 millions d'euros en 2016 et 7,7 millions d'euros en 2017 au plus tard.

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	11 024	(291)	10 733	8 677	(186)	8 491
Produits en cours, intermédiaires et finis	15 347	0	15 347	9 192	0	9 192
Marchandises	1 509	0	1 509	933	0	933
TOTAL	27 880	(291)	27 589	18 802	(186)	18 616

NOTE 11 – CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	11 800	0	11 800	2 530	0	2 530
Créances sociales et fiscales d'exploitation ⁽¹⁾	5 244	0	5 244	1 081	0	1 081
Fournisseurs débiteurs	643	0	643	164	0	164
Comptes courants actifs	0	0	0	0	0	0
Autres créances d'exploitation	91	0	91	48	0	48
TOTAL	17 778	0	17 778	3 823	0	3 823

(1) Dont au 31 décembre 2013 4,5 millions d'euros, contre 0,7 million d'euros au 31 décembre 2012, relatifs aux créances de crédit d'impôt recherche recouvrables dans l'année à venir.

BALANCE ÂGÉE DES CRÉANCES ÉCHUES NON PROVISIONNÉES À LA CLÔTURE

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	11 800	11 087	713	504	186	23
Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total			Total		
Créances clients nettes	2 530	852	1 678	1 676	2	0

NOTE 12 - IMPÔTS COURANTS ACTIFS

	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants - actif	2 088	0	2 088	3 467	0	3 467
TOTAL	2 088	0	2 088	3 467	0	3 467

Les impôts courants actifs comprennent principalement les créances de TVA.

NOTE 13 - AUTRES ACTIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Charges constatées d'avance	457	0	457	519	0	519
Autres actifs courants ⁽¹⁾	0	0	0	77	0	77
TOTAL	457	0	457	596	0	596

(1) Les autres actifs courants comprennent la valorisation des options d'achat sur titres Cirtem détenus par Blue Solutions ; cette valorisation est nulle au 31 décembre 2013.

NOTE 14 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	1 695	0	1 695	1 269	0	1 269
Conventions de trésorerie - actif	9 385	0	9 385	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 080	0	11 080	1 269	0	1 269
Convention de trésorerie - passif ⁽¹⁾	0	0	0	(145 830)	0	(145 830)
TRÉSORERIE NETTE	11 080	0	11 080	(144 561)	0	(144 561)

(1) Convention de trésorerie avec Bolloré SA remboursée au 31 décembre 2013.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2013, le capital social de Blue Solutions SA s'élève à 144 191 580 euros, divisé en 28 838 316 actions ordinaires d'un nominal de 5 euros chacune et entièrement libérées. Au cours de la période close le 31 décembre 2013, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et potentielles dilutives s'est élevé à 11 100 634 actions.

ÉVOLUTION DU CAPITAL

Suite à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2013, la totalité des 104 260 000 actions de 0,10 euro de nominal a été échangée contre 2 085 200 actions de 5 euros de nominal à raison de 50 actions anciennes de 0,10 euro de nominal contre 1 action nouvelle de 5 euros de nominal. L'augmentation de capital

du 30 août 2013 a conduit par la suite à l'émission de 26 753 116 actions nouvelles au nominal de 5 euros portant le nombre d'actions totales à 28 838 316.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Blue Solutions sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

DIVIDENDES DISTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE

La société mère n'a pas versé de dividende sur l'exercice.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2013	2012 Retraité ⁽¹⁾	2012 Publié
Résultat net, part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	(35 702)	(22 420)	(22 420)
Résultat net, part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	(35 702)	(22 420)	(22 420)
Nombre de titres émis au 31 décembre	2013	2012 Retraité⁽¹⁾	2012 Publié
Nombre de titres émis	28 838 316	2 085 200	104 260 000
Nombre de titres en circulation	28 838 316	2 085 200	104 260 000
Nombre de titres émis et potentiels	28 838 316	2 085 200	104 260 000
Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base	11 100 634	2 085 200	104 260 000
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution	11 100 634	2 085 200	104 260 000

(1) Prend en compte l'échange au 25 juillet 2013 de la totalité des 104 260 000 actions de 0,10 euro de nominal contre 2 085 200 actions de 5 euros de nominal.

NOTE 16 – ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations (régimes non financés)	694	133	827	699	147	846
MONTANT NET AU BILAN DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	694	133	827	699	147	846

COMPOSANTES DE LA CHARGE

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Coût des services rendus	(59)	(14)	(73)	(42)	(11)	(53)
Montant des gains et pertes actuariels reconnus	0	28	28	0	(17)	(17)
Charges d'intérêt	(23)	(5)	(28)	(22)	(5)	(27)
COÛTS DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	(82)	9	(73)	(64)	(33)	(97)

MOUVEMENTS SUR LE PASSIF/ACTIF NET COMPTABILISÉS AU BILAN

Évolution de la provision

(en milliers d'euros)	Exercice 2013			Exercice 2012		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Au 1^{er} janvier	699	147	846	500	117	617
Augmentation par résultat	82	(9)	73	64	33	97
Reprise par résultat	(1)	(5)	(6)	0	(3)	(3)
Écarts actuariels constatés par capitaux propres	(86)	0	(86)	135	0	135
Écart de conversion	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0
AU 31 DÉCEMBRE	694	133	827	699	147	846

GAINS ET (PERTES) ACTUARIELS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

L'évolution des gains et pertes actuariels mentionnés dans l'état du résultat global et reconnus directement en capitaux propres est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Solde d'ouverture	(268)	(133)
Gains et (pertes) actuariels reconnus au cours de la période (pour les entités contrôlées)	86	(135)
Solde de clôture	(182)	(268)

HYPOTHÈSES D'ÉVALUATION

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

Les engagements sont tous portés par Blue Solutions en France, il n'y a pas d'engagement envers le personnel au sens d'IAS 19 pour la filiale située au Canada.

Les taux d'actualisation, déterminés par pays ou zone géographique, sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations privées de première catégorie (de maturité équivalente à la durée des régimes évalués).

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements sont les suivantes :

(en pourcentage)	France
Au 31 décembre 2013	
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	3,25
Augmentation des salaires ⁽²⁾	2,70
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40
Au 31 décembre 2012	
Taux d'actualisation	3,25
Augmentation des salaires ⁽²⁾	2,70
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,40

(1) Les effets de l'évaluation au taux de clôture de 3,17% de l'Iboxx AA auraient un effet non significatif sur les comptes consolidés.

(2) Inflation comprise.

SENSIBILITÉS

La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

Évolution du taux d'actualisation	En pourcentage		En milliers d'euros	
	De - 0,5%	De + 0,5%	De - 0,5%	De + 0,5%
Effet sur l'engagement 2013	8,24	- 7,44	68	(62)
Effet sur la charge 2014	3,65	- 3,52	3	(3)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 17 – TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS

Le Groupe Blue Solutions n'a pas attribué d'options ou d'actions gratuites à ses salariés ou mandataires. Toutefois certains salariés ont reçu des actions gratuites dans le cadre des attributions réalisées par la société Bollore SA en décembre 2010. Conformément à IFRS 2, l'avantage octroyé a été valorisé et comptabilisé comme un complément de rémunération dans les comptes de Blue Solutions. La juste valeur retenue est identique à celle calculée par un expert indépendant pour les besoins de la consolidation Bollore ; cette valeur

représente la charge à comptabiliser sur la période correspondant à la durée d'acquisition des actions. Les caractéristiques détaillées du plan concerné sont fournies dans le document de référence du Groupe Bollore.

La juste valeur des actions est étalée linéairement sur la durée d'acquisition des droits. Ce montant est constaté en résultat sur la ligne « Frais de personnel » avec contrepartie en capitaux propres. Les charges comptabilisées à ce titre se sont élevées à - 105 milliers d'euros au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

NOTE 18 – ÉCHÉANCIER DES DETTES

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	33 024	0	33 024	0
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	33 024	0	33 024	0
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	1 151	0	1 151	0
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	23 109	23 109	0	0
Impôts courants	300	300	0	0
Autres passifs courants	905	905	0	0
Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	177 759	145 830	31 929	0
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	177 759	145 830	31 929	0
Passifs non courants				
Autres passifs non courants	0	0	0	0
Dettes des passifs courants				
Fournisseurs et autres créditeurs	18 620	18 620	0	0
Impôts courants	171	171	0	0
Autres passifs courants	2 446	2 446	0	0

NOTE 19 – ENDETTEMENT FINANCIER

ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2012	Dont courant	Dont non courant
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	33 024	0	33 024	177 759	145 830	31 929
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	33 024	0	33 024	177 759	145 830	31 929
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(11 080)	(11 080)	0	(1 269)	(1 269)	0
ENDETTEMENT FINANCIER NET	21 944	(11 080)	33 024	176 490	144 561	31 929

(1) Dont 1,7 million d'euros de disponibilités et 9,4 millions d'euros de convention de trésorerie active envers Bolloré SA (voir note 14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie).
 (2) Dont, en 2013, 33,0 millions d'euros au titre de la dette sur la clause de retour à meilleure fortune et, en 2012, 145,8 millions d'euros de convention de trésorerie passive avec Bolloré SA et 31,9 millions d'euros au titre de la dette sur la clause de retour à meilleure fortune (voir ci-après).

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Passifs au coût amorti

Autres emprunts et dettes assimilées (en milliers d'euros)	Au 31/12/2013 ⁽¹⁾	Au 31/12/2012 ⁽¹⁾
Valeur	33 024	177 759

(1) Comprend principalement :

- la convention de trésorerie avec Bolloré SA pour un montant de 145,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
 - la prise en compte de la dette liée à la clause de retour à meilleure fortune envers Bolloré relative à l'abandon de créance accordée en 2009 pour un montant de 33,0 millions d'euros en 2013, contre 31,9 millions d'euros en 2012.
- La société Blue Solutions est engagée à rembourser un montant de 37,5 millions d'euros à Bolloré SA, montant correspondant à la créance abandonnée en 2009, par versement du tiers du résultat courant positif avant impôt de la société, plafonné au montant du résultat comptable, jusqu'à extinction de la dette. La dette comptabilisée dans les comptes correspond à la valeur présente de l'engagement et est estimée sur la base des prévisions de résultats futurs disponibles aux dates de production des états financiers pour Blue Solutions. La charge d'intérêt représentative du passage du temps (- 1,1 million d'euros au 31 décembre 2013, contre - 1,0 million d'euro au 31 décembre 2012) est comptabilisée dans le coût net du financement sur la base d'un taux d'intérêt effectif correspondant au taux de financement moyen du prêteur. Ces intérêts ne donnent toutefois pas lieu à décaissement. Cette dette, résultant d'une transaction avec les actionnaires, figurait par ailleurs en contrepartie des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 ; ses variations ultérieures (hors effet d'actualisation) ont été comptabilisées dans les capitaux propres (0,0 million d'euros au 31 décembre 2013 et 1,5 million d'euros au 31 décembre 2012).

Selon la devise

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	33 024	33 024	0	0	0
TOTAL ENDETTEMENT BRUT	33 024	33 024	0	0	0

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total	Euros	Dollars américains	Livres sterling	Autres devises
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	177 759	177 759	0	0	0
TOTAL ENDETTEMENT BRUT	177 759	177 759	0	0	0

Selon le taux (montants avant couverture)

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes assimilées	33 024	0	33 024	177 759	0	177 759
SOUS-TOTAL PASSIFS HORS DÉRIVÉS	33 024	0	33 024	177 759	0	177 759

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2013
Autres passifs non courants ⁽¹⁾	0	0	216	(83)	1 018	1 151
TOTAL	0	0	216	(83)	1 018	1 151

(1) Comprend les subventions d'investissement.

NOTE 21 – FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2013
Dettes fournisseurs	7 088	0	7 500	(434)	0	14 154
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	2 447	0	541	(55)	0	2 933
Comptes courants – passif à moins d'un an	2	0	0	0	(2)	0
Autres dettes d'exploitation	9 083	0	(3 136)	75	0	6 022
TOTAL	18 620	0	4 905	(414)	(2)	23 109

NOTE 22 – IMPÔTS COURANTS PASSIFS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2013
Impôts courants – passif	171	0	129	0	0	300
TOTAL	171	0	129	0	0	300

NOTE 23 – AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2012	Variations de périmètre	Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2013
Produits constatés d'avance	2 446	0	(175)	(65)	(1 574)	632
Autres dettes courantes ⁽¹⁾	0	0	(263)	(20)	556	273
TOTAL	2 446	0	(438)	(85)	(1 018)	905

(1) Comprend les subventions d'investissement.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 24 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe opère dans la production et la vente de batteries et plus marginalement de supercapacités et réalise ses ventes principalement en France. Le Groupe est monosecteur et l'information sectorielle basée sur l'axe métier est donc en lecture directe dans les comptes.

INFORMATION PAR PARTENAIRE

(en milliers d'euros)	2013	2012
CHIFFRE D'AFFAIRES	47 399	61 725
Dont :		
- Bluecar®	33 565	57 821
- Bluestorage	8 781	0
- Bluesun	1 689	0
- Bluebus	378	1 830
- Bluetram	1 510	0
- Blueboat	227	0
- Autolib'	486	51

INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)	France et Dom-Tom	Amériques	Total
En 2013			
Chiffre d'affaires	46 750	649	47 399
Immobilisations incorporelles	185	5 836	6 021
Immobilisations corporelles	82 153	27 683	109 836
Investissements corporels et incorporels	10 263	4 065	14 328
En 2012			
Chiffre d'affaires	61 579	146	61 725
Immobilisations incorporelles	150	7 267	7 417
Immobilisations corporelles	80 908	31 961	112 869
Investissements corporels et incorporels	31 403	14 111	45 514

Le chiffre d'affaires par zone géographique présente la répartition des produits en fonction du pays où la vente est réalisée.

NOTE 25 – PRINCIPALES ÉVOLUTIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS

Le tableau ci-dessous décrit l'incidence des variations de périmètre et de change sur les chiffres clés, les données 2012 étant ramenées au périmètre et taux de change de décembre 2013.

Lorsqu'il est fait référence à des données à périmètre et change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change et de variations de périmètre (acquisitions ou cessions de participation dans une société, variation de pourcentage d'intégration, changement de méthode de consolidation) a été retiré.

(en milliers d'euros)	2013	2012	Variations de périmètre	Variations de change	2012 périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	47 399	61 725	0	(9)	61 716
Résultat opérationnel	(28 006)	(17 861)	0	(735)	(18 596)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 26 - RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2013	2012
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	47 399	61 725
- ventes de biens	45 291	59 966
- prestations de services	1 036	1 259
- produits des activités annexes	1 072	500
Achats et charges externes :	(49 703)	(58 668)
- achats et charges externes	(49 387)	(58 320)
- locations et charges locatives	(316)	(348)
Frais de personnel	(19 666)	(18 954)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(14 780)	(10 312)
Autres produits opérationnels(*)	9 480	9 653
Autres charges opérationnelles(*)	(736)	(1 444)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(28 006)	(18 000)

(1) La variation du chiffre d'affaires est présentée par secteur opérationnel dans la note 24 - Informations sectorielles.

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	2013			2012		
	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles	Total	Produits opérationnels	Charges opérationnelles
Plus-values (moins-values) sur cessions d'immobilisations	0	144	(144)	1	81	(80)
Pertes et gains de change	230	801	(571)	(372)	878	(1 250)
Autres ⁽¹⁾	8 514	8 535	(21)	8 580	8 694	(114)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	8 744	9 480	(736)	8 209	9 653	(1 444)

(1) Dont 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 8,2 millions d'euros au 31 décembre 2012 au titre du crédit d'impôt recherche.

NOTE 27 - RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	2013	2012
Coût net du financement	(2 636)	(4 804)
- charges d'intérêts	(2 636)	(4 804)
Autres produits financiers(*)	347	1 003
Autres charges financières(*)	(5 547)	(758)
RÉSULTAT FINANCIER	(7 836)	(4 559)

(*) DÉTAILS DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	2013			2012		
	Total	Produits financiers	Charges financières	Total	Produits financiers	Charges financières
Effet des variations de périmètre de consolidation	0	0	0	(203)	0	(203)
Variations des provisions financières	(28)	0	(28)	(87)	0	(87)
Mise à la juste valeur des dérivés ⁽¹⁾	(77)	0	(77)	167	167	0
Autres ⁽²⁾	(5 095)	347	(5 442)	368	836	(468)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(5 200)	347	(5 547)	245	1 003	(758)

(1) Variation de la juste valeur des options d'achats sur Cirtem.

(2) Principalement pertes et gains de change relatives au financement accordé par Blue Solutions à Blue Solutions Canada.

NOTE 28 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2013	2012
Impôts courants	0	0
Variation nette des impôts différés	0	0
Autres impôts (forfaitaire, redressements, crédit d'impôts, <i>carry back</i>)	0	1
CVAE (Cotisation sur valeur ajoutée des entreprises)	0	(1)
TOTAL	0	0

Les sociétés Blue Solutions et Blue Solutions Canada présentent des résultats fiscaux déficitaires au 31 décembre 2013. Pour les exercices présentés, en vertu d'IAS 12 paragraphe 35, le Groupe a considéré qu'eu égard à l'historique récent de pertes fiscales non utilisées il n'y avait pas lieu de reconnaître d'impôts différés actifs nets au titre du report en avant des pertes fiscales au-delà des différences temporelles passives imposables.

RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

Par convention, le Groupe a décidé de retenir le taux de droit commun applicable en France, soit 33,3%. L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2013	2012
Résultat net consolidé	(35 702)	(22 420)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(140)	(139)
Charge (produit) d'impôt	0	0
Résultat avant impôt	(35 842)	(22 559)
Taux d'impôt théorique (en pourcentage)	33,33	33,33
PROFIT (CHARGE) THÉORIQUE D'IMPÔT	11 946	7 519
Rapprochement		
Différences permanentes ⁽¹⁾	(9 414)	(9 321)
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant ⁽²⁾	0	544
Activation (dépréciation) de reports déficitaires et dépréciation d'impôts différés	(2 429)	604
Incidences des différentiels de taux d'impôt	(106)	598
Autres	3	56
PRODUIT (CHARGE) RÉEL D'IMPÔT	0	(0)

(1) Correspond à l'effet impôt du crédit impôt recherche (produit non imposable) pour 2,6 millions d'euros en 2013 et 2,7 millions d'euros en 2012. Comprend également l'impact des participations des actionnaires enregistrées en capitaux propres (pour partie imposables) de la période pour - 11,9 millions d'euros en 2013 et en 2012.

(2) En 2012, effet de la déconsolidation de Bolera Minera.

ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en milliers d'euros)	2013	2012
Reports fiscaux déficitaires activés ⁽¹⁾	2 955	2 479
Provisions réglementées à caractère fiscal	(2 801)	(2 466)
Différences temporaires sociales	(127)	0
Autres	(27)	(13)
ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	0	0

(1) Dont 2,9 millions d'euros chez Blue Solutions au 31 décembre 2013 et 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2012.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NON RECONNUS RELATIFS AUX REPORTS DÉFICITAIRES

(en milliers d'euros)	2013	2012
Déficits reportables	59 726	51 272
TOTAL	59 726	51 272

Comprend des déficits reportables au titre de la filiale canadienne à hauteur de 9,6 millions d'euros au 31 décembre 2013 et de 4,7 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ces déficits sont limités dans le temps ; au 31 décembre 2013, les déficits présents expirent entre 2027 et 2033. Les autres déficits ne sont pas limités dans le temps pour les périodes présentées.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 29 – EFFECTIFS MOYENS

VENTILATION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR

	2013	2012
Stockage d'électricité et solutions	309	306
TOTAL	309	306

NOTE 30 – PARTIES LIÉES

RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société Blue Solutions est dirigée au sens opérationnel pour tous les exercices présentés par Vincent Bolloré et la société Bolloré. Pour les périodes présentées, ni Vincent Bolloré ni la société Bolloré n'ont perçu de rémunération au titre de leurs fonctions dans le Groupe. Il n'existe pas d'engagement du Groupe vis-à-vis de ses dirigeants ou anciens dirigeants au titre des pensions et indemnités assimilées. Il n'y a aucune avance ou crédit accordé par le Groupe à ses dirigeants.

Certains salariés ou mandataires sociaux du Groupe ont reçu des actions gratuites Bolloré SA.

Cependant aucun mandataire social n'en a reçu dans le cadre de son mandat dans le Groupe Blue Solutions et aucune charge n'a donc été comptabilisée à ce titre en 2013 dans les comptes du Groupe. Le nombre d'actions gratuites Bolloré SA détenues par les mandataires du groupe Blue Solutions s'élève à 7 000.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés consolidées dans le Groupe Bolloré qui contrôle le Groupe.

Il est à noter que le Groupe a notamment conclu une convention de prestation de services d'assistance avec la société Bolloré SA ayant pour objet des prestations d'assistance, de mise à disposition de personnel et de moyens et de reclassements d'actifs. Les conditions financières de cette convention sont les suivantes :

- s'agissant des prestations d'assistance : le montant de la facturation est déterminé en fonction du coût de fonctionnement de Bolloré SA grâce à une clé de répartition ;
- s'agissant de la mise à disposition de personnel et de moyens : la convention prévoit une refacturation à prix coûtant pour les détachements de personnel, au coût de revient pour les équipements, d'une refacturation à l'heure pour les avions ;
- s'agissant des opérations de reclassements d'actifs ou de valeurs mobilières : elles sont réalisées sur la base de la valeur nette comptable des biens dans les livres de la cédante sauf pour les mutations des valeurs mobilières supérieures à 500 000 euros et les cessions d'actifs supérieurs à 1 500 000 euros qui font l'objet d'un contrat spécifique soumis à la procédure des conventions réglementées.

Par ailleurs, Blue Solutions bénéficie d'une convention de trésorerie avec Bolloré SA qui assure la gestion des besoins et des excédents de trésorerie de Blue Solutions. Les emprunts effectués sont soumis au taux d'intérêt EONIA moyen trimestriel + 1,50% et les prêts au taux EONIA + 0,75%.

(en milliers d'euros)	2013	2012
Chiffre d'affaires		
Entités consolidées dans le Groupe Bolloré, sous contrôle commun avec Blue Solutions	47 219	59 810
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾ : Blue Solutions et Blue Solutions Canada	47 349	58 026
Entités mises en équivalence ⁽²⁾ : Cirtem	0	4
Achats et charges externes		
Entités consolidées dans le Groupe Bolloré, sous contrôle commun avec Blue Solutions	(7 299)	(6 404)
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾ : Blue Solutions et Blue Solutions Canada	(47 349)	(58 026)
Entités mises en équivalence ⁽²⁾ : Cirtem	6	(254)
Autres produits et charges financiers		
Entités consolidées dans le Groupe Bolloré, sous contrôle commun avec Blue Solutions	14	0
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾ : Blue Solutions et Blue Solutions Canada	0	0
Entités mises en équivalence ⁽²⁾ : Cirtem	53	53
Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités consolidées dans le Groupe Bolloré, sous contrôle commun avec Blue Solutions	11 898	1 792
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾ : Blue Solutions et Blue Solutions Canada	5 921	2 616
Entités mises en équivalence ⁽²⁾ : Cirtem	0	0
Provisions pour créances douteuses	0	0
Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)		
Entités consolidées dans le Groupe Bolloré, sous contrôle commun avec Blue Solutions	3 858	2 267
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾ : Blue Solutions et Blue Solutions Canada	5 921	2 616
Entités mises en équivalence ⁽²⁾ : Cirtem	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie actif		
Entités consolidées dans le Groupe Bolloré, sous contrôle commun avec Blue Solutions	9 385	0
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾ : Blue Solutions et Blue Solutions Canada	43 175	42 911
Entités mises en équivalence ⁽²⁾ : Cirtem	0	0
Comptes courants et conventions de trésorerie passif		
Entités consolidées dans le Groupe Bolloré, sous contrôle commun avec Blue Solutions	0	145 830
Entités consolidées par intégration globale ⁽¹⁾ : Blue Solutions et Blue Solutions Canada	43 175	42 911
Entités mises en équivalence ⁽²⁾ : Cirtem	0	0

(1) Montants sociaux.

(2) Montant social à 100% avant application des taux d'intégration.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 31 – ENGAGEMENTS CONTRACTUELS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Engagements fermes d'investissements	2 260	2 260	0	0

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Engagements fermes d'investissements	10 246	10 246	0	0

Concerne les engagements d'investissements en cours pour les augmentations de capacités des usines.

ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DU FINANCEMENT

Néant.

ENGAGEMENTS REÇUS

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles ⁽¹⁾	713	713	0	0

(1) Concerne des cautions accordées par les fournisseurs en contrepartie des acomptes versés sur commandes.

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au titre des activités opérationnelles ⁽¹⁾	1 354	1 168	186	0

(1) Concerne des cautions accordées par les fournisseurs en contrepartie des acomptes versés sur commandes.

La société n'a reçu aucun engagement au titre du financement ou des opérations sur titres.

NOTE 32 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs non financiers	Dont actifs et passifs financiers				Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
			Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers non courants	2	0	0	0	2	0	2	2
Autres actifs non courants	21 785	0	0	0	21 785	0	21 785	21 785
Actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0
Clients et autres débiteurs	17 778	0	0	0	17 778	0	17 778	17 778
Autres actifs courants	457	457	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 080	0	1 695	0	9 385	0	11 080	11 080
TOTAL DES POSTES D'ACTIF	51 102	457	1 695	0	48 950	0	50 645	50 645
Dettes financières à long terme	33 024	0	0	0	33 024	0	33 024	33 024
Autres passifs non courants	1 151	1 151	0	0	0	0	0	0
Dettes financières à court terme	0	0	0	0	0	0	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	23 109	0	0	0	23 109	0	23 109	23 109
Autres passifs courants	905	905	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES POSTES DE PASSIF	58 189	2 056	0	0	56 133	0	56 133	56 133

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Dont actifs et passifs financiers							Total actifs et passifs financiers	Juste valeur des actifs et passifs financiers
	Valeur au bilan	Dont actifs et passifs non financiers	Actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances/ dettes au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente			
Actifs financiers non courants	2	0	0	0	2	0	2	2	
Autres actifs non courants	17 878	0	0	0	17 878	0	17 878	17 878	
Actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0	0	0	
Clients et autres débiteurs	3 823	0	0	0	3 823	0	3 823	3 823	
Autres actifs courants	596	519	77	0	0	0	77	77	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 269	0	1 269	0	0	0	1 269	1 269	
TOTAL DES POSTES D'ACTIF	23 568	519	1 346	0	21 703	0	23 049	23 049	
Dettes financières à long terme	31 929	0	0	0	31 929	0	31 929	31 929	
Autres passifs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dettes financières à court terme	145 830	0	0	0	145 830	0	145 830	145 830	
Fournisseurs et autres créditeurs	18 620	0	0	0	18 620	0	18 620	18 620	
Autres passifs courants	2 446	2 446	0	0	0	0	0	0	
TOTAL DES POSTES DE PASSIF	198 825	2 446	0	0	196 379	0	196 379	196 379	

(en milliers d'euros)	31/12/2013				31/12/2012			
	Total	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Dont niveau 3	Total	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Dont niveau 3
Actifs financiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 695	1 695	0	0	1 269	1 269	0	0
Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0

Il n'y a eu aucun transfert de catégorie au cours de l'exercice. Le tableau ci-dessus présente la méthode de valorisation des instruments financiers à la juste valeur (actifs/passifs financiers à la juste valeur par résultat et actifs financiers disponibles à la vente) requis par la norme IFRS 7 selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : juste valeur estimée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur estimée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur estimée par des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché directement observables.

NOTE 33 - INFORMATIONS SUR LES RISQUES

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle interne inclus dans le présent document (chapitre xx - Facteurs de risques). L'approche du Groupe ainsi que les procédures mises en place sont également détaillées dans le rapport du Président. Cette approche n'a pas été modifiée au cours de l'exercice.

PRINCIPAUX RISQUES FINANCIERS CONCERNANT LE GROUPE

Risque de liquidité

Blue Solutions est financé par une convention de trésorerie avec Bolloré SA à court terme (moins d'un an). Au 31 décembre 2013, son endettement financier net s'élève à 21,9 millions d'euros après des apports par les actionnaires de 206,8 millions d'euros sur la période (176,5 millions d'euros au 31 décembre 2012). Il comprend - 9,4 millions d'euros au titre de la convention de trésorerie avec Bolloré SA (145,8 millions d'euros au 31 décembre 2012) et 33,0 millions d'euros au titre de la dette liée à la clause de retour à meilleure fortune vis-à-vis de Bolloré SA (31,9 millions d'euros au 31 décembre 2012). La société Blue Solutions est engagée à rembourser un montant de 37,5 millions d'euros à Bolloré SA, montant correspondant à la créance abandonnée en 2009, par versement du tiers du résultat courant positif avant impôt de la société, plafonné au montant du résultat comptable, jusqu'à extinction de la dette.

La dette comptabilisée dans les comptes (33,0 millions d'euros au 31 décembre 2013) correspond à la valeur présente de l'engagement et est estimée sur la base des prévisions de résultats futurs disponibles aux dates de production des états financiers pour Blue Solutions. Une charge d'intérêt représentative du passage du temps est comptabilisée dans le coût net du financement sur la base d'un taux d'intérêt effectif correspondant au taux de financement moyen du prêteur. Ces intérêts ne donnent toutefois pas lieu à décaissement. Le Groupe estime que le Groupe Bolloré dispose des liquidités suffisantes pour assurer son financement dans les années à venir. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence de ce Groupe au 31 décembre 2013.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Risque de taux

Au 31 décembre 2013, le Groupe fait apparaître un endettement net à taux variable de 21,9 millions d'euros, contre 176,5 millions d'euros au 31 décembre 2012. La convention de trésorerie avec Bolloré SA présente une position active nette de 9,4 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre une position passive nette de - 145,8 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette convention de trésorerie porte intérêt au taux EONIA moyen trimestriel + 1,50% pour les avances consenties par Bolloré SA et à EONIA trimestriel + 0,75% pour les avances consenties à Bolloré SA.

Les charges d'intérêt relatives à la dette liée à la clause de retour à meilleure fortune se sont élevées à - 1,1 million d'euros au 31 décembre 2013 (- 1,0 million d'euros au 31 décembre 2012) sur la base d'un taux d'intérêt de 3,41%.

La sensibilité de la dette à une variation de taux de + 1% est la suivante : l'impact annuel sur les frais financiers serait de - 0,2 million d'euros au 31 décembre 2013, contre - 1,8 million d'euros au 31 décembre 2012.

Le Groupe Blue Solutions n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de couverture de taux au 31 décembre 2013 et n'en utilisait pas au 31 décembre 2012.

Risque de devise

Le chiffre d'affaires du Groupe lié aux ventes de batteries est réalisé en euros. En conséquence, le chiffre d'affaires sur les périodes présentées a été réalisé à plus de 99% en euros. En conséquence, la société considère ne pas être exposée de manière significative au change de par son chiffre d'affaires.

Blue Solutions réalise toutefois certaines opérations en devises : les achats intragroupes de batteries et la majorité des coûts de production du site canadien sont réalisés en dollars canadiens ; certains achats de composants auprès de fournisseurs extérieurs sont réalisés en dollars US. La société considère que les impacts liés aux devises restent toutefois limités dans leur ensemble sur le résultat opérationnel du Groupe et ne font l'objet d'aucune couverture.

Ainsi, les pertes et gains de change nets totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés au 31 décembre 2013 pour le Groupe à 230 milliers d'euros, soit 0,8% du résultat opérationnel et - 372 milliers d'euros au 31 décembre 2012, soit 2,2% du résultat opérationnel de l'année ; le résultat opérationnel du Groupe n'est pas exposé de façon significative au risque de change.

En 2013 et 2012, le financement de Blue Solutions Canada est assuré par Blue Solutions en dollars canadiens. Les pertes et gains de change latents résultant de la conversion du prêt pour la contre-valeur euros de la devise sont comptabilisés en résultat financier à chaque clôture. Les impacts nets de change financiers totaux se sont élevés respectivement à - 5 147 milliers d'euros et à 253 milliers d'euros pour les périodes closes au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012.

Les impacts d'une variation de 1% du dollar canadien sur la conversion des données du Groupe sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
Chiffre d'affaires	6	0
Résultat opérationnel	(64)	95
Résultat financier	432	430
Résultat net	368	525
Capitaux propres	359	385

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe Bolloré en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes tant en export/vente qu'en import/achat supérieurs à 150 milliers d'euros peut y participer. Blue Solutions s'inscrit dans cette démarche et peut avoir recours ponctuellement à des achats-ventes à terme de devises en fonction de l'échéance de ses flux opérationnels, ces opérations restant à très courte échéance.

Au 31 décembre 2013, Blue Solutions n'avait pas d'opération de ce type en cours.

Risque de crédit et/ou de contrepartie

Blue Solutions estime ne pas être exposé au risque de contrepartie, plus de 95% de son chiffre d'affaires étant réalisé avec les sociétés du Groupe Bolloré.

Risque sur actions

Blue Solutions ne détient pas de participations autres que celles détenues dans Blue Solutions Canada et Cirtem. Elle estime en conséquence ne pas être sujette au risque de variation du marché des actions.

Risque sur matières premières

Compte tenu de la part que représente chacune des matières premières et composants individuellement dans ses charges opérationnelles, Blue Solutions n'a pas mis en place de mesures de ce risque ni de mesures de couverture de ce risque.

NOTE 34 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le Conseil d'administration de Blue Solutions du 7 janvier 2014, utilisant partiellement l'autorisation qui lui a été octroyée par l'Assemblée générale extraordinaire du 30 août 2013, a décidé de procéder à des attributions d'actions gratuites pour un montant maximum fixé à 380 000 actions, soit 1,32% du capital. 365 000 actions gratuites ont été attribuées à ce titre le 8 janvier 2014, dans le respect des modalités définies par l'Assemblée générale et le Conseil d'administration.

NOTE 35 - HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

MONTANT DES HONORAIRES PAR RÉSEAU

(en milliers d'euros)	Total 2013	Total 2012	Constantin				AEG Finances				Ernst & Young			
			Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
			2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit														
Commissariat aux comptes														
- Groupe Blue Solutions	64	38	29	19	95	51	35	0	100	N/A	0	19	0	17
- Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	0
Autres missions légales et accessoires														
- Groupe Blue Solutions	2	14	2	14	6	37	0	0	0	N/A	0	0	0	0
- Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	0
Sous-total	66	52	31	33	100	87	35	0	100	N/A	0	19	0	17
Autres prestations														
Juridique, fiscal, social	27	95	0	5	0	13	0	0	0	N/A	27	90	100	83
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	0	0	0	0
Sous-total	27	95	0	5	0	13	0	0	0	N/A	27	90	100	83
TOTAL HONORAIRES	93	147	31	38	100	100	35	0	100	N/A	27	109	100	100

NOTE 36 - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Libellé	Siège	% d'intérêt 2013	% d'intérêt 2012	Numéro Siren/Pays/Territoire
I. Par intégration globale				
Blue Solutions	Odet	Mère	Mère	421 090 051
Blue Solutions Canada Inc.	Boucherville-Québec	100,00	100,00	Canada
II. Par mise en équivalence				
Cirtem	Toulouse	33,74	24,89	384 011 024

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Blue Solutions, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est indiqué dans le paragraphe 1 « Recours à des estimations » de la note 1 - B.6 - Règles et méthodes d'évaluation de l'annexe, la Direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les comptes consolidés. Ce paragraphe précise en outre que les montants qui figureront dans les futurs comptes consolidés de votre société pourraient être différents en cas de révision de ces estimations et hypothèses. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2013, nous avons considéré que les dettes financières à long terme sont sujettes à des estimations comptables significatives.

Votre société présente dans ses dettes financières à long terme un montant de 33 024 milliers d'euros au titre de la clause de retour à meilleure fortune relative à l'abandon de créance accordée en 2009 par la société Bolloré, tel que décrit dans la note 19 - Endettement financier de l'annexe. Votre société valorise cette dette à sa juste valeur conformément à la méthodologie décrite au paragraphe 16 « Apports des actionnaires » de la note 1 - B.6 - Règles et méthodes d'évaluation de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons vérifié le caractère approprié des procédures et des méthodes utilisées pour les estimations mentionnées ci-dessus et avons procédé à l'appréciation des données prévisionnelles et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Jean-Paul Séguret

AEG Finances
Membre de
Grant Thornton International
Jean-François Baloteaud

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Bilan	68
Compte de résultat	70
Variation de trésorerie	71
Liste des filiales et participations	72
Annexe aux comptes annuels	72
Notes sur le bilan – notes 1 à 12	74
Notes sur le compte de résultat – notes 13 à 21	79
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	81
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	82

COMPTES ANNUELS

BILAN

ACTIF

(en euros)	Notes	31/12/2013			31/12/2012
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	1				
Concessions, brevets, droits similaires		873 558,95	711 371,89	162 187,06	10 731,05
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		75 546,38	53 667,35	21 879,03	138 925,01
Immobilisations corporelles	1				
Terrains		3 478 580,98	400 780,14	3 077 800,84	665 032,88
Constructions		49 401 270,88	11 431 975,85	37 969 295,03	15 655 575,42
Installations techniques, matériel, outillage		62 711 050,20	24 792 417,39	37 918 632,81	24 393 597,25
Autres immobilisations corporelles		21 846 225,30	21 231 882,23	614 343,07	457 154,27
Immobilisations en cours		2 298 035,88	657 089,28	1 640 946,60	35 444 429,44
Avances et acomptes		932 915,99		932 915,99	4 411 474,69
Immobilisations financières	3				
Participations		12 221 613,23		12 221 613,23	11 940 667,23
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 029,41		1 029,41	
Total		153 839 827,20	59 279 184,13	94 560 643,07	93 117 587,24
Stocks et en-cours	4				
Matières premières, approvisionnements		5 507 159,55	290 790,72	5 216 368,83	5 069 673,83
Produits intermédiaires et finis		13 797 690,00		13 797 690,00	8 165 232,00
Marchandises		1 508 544,01		1 508 544,01	933 266,93
Avances, acomptes versés sur commandes					
Créances	5				
Créances clients et comptes rattachés		12 100 930,23		12 100 930,23	2 555 133,20
Autres créances		80 826 775,49		80 826 775,49	64 220 882,62
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7	107 201,03		107 201,03	235 027,27
Comptes de régularisation	12				
Charges constatées d'avance		335 478,24		335 478,24	392 362,25
Total		114 183 778,55	290 790,72	113 892 987,83	81 571 578,10
Frais d'émission d'emprunts à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					
Écarts de conversion actif		2 509 710,83		2 509 710,83	2 543,70
TOTAL ACTIF		270 533 316,58	59 569 974,85	210 963 341,73	174 691 709,04

PASSIF

(en euros)	Notes	Montant net	
		31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 144 191 580 euros)		144 191 580,00	10 426 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Autres réserves			
Report à nouveau		(7 922 728,30)	(77 139 771,93)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		42 082 918,01	69 217 043,63
Acompte sur dividende			
Provisions réglementées		8 403 063,65	7 400 221,29
Total	8	186 754 833,36	9 903 492,99
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		2 509 710,83	2 543,70
Provisions pour charges		167 680,00	147 102,00
Total	9	2 677 390,83	149 645,70
Dettes			
5			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		491,62	42,59
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 366 636,54	7 510 551,60
Dettes fiscales et sociales		2 659 284,38	2 477 453,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 596 874,32	5 299 439,10
Autres dettes		82 577,92	145 841 490,22
Comptes de régularisation			
12			
Produits constatés d'avance		632 094,93	807 159,93
Total		21 337 959,71	161 936 137,12
Écarts de conversion passif		193 157,83	2 702 433,23
TOTAL PASSIF		210 963 341,73	174 691 709,04

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RÉSULTAT

(en euros)	Notes	2013	2012
Ventes de marchandises		38 840 641,88	44 267 216,20
Production vendue de :			
- biens		12 125 736,76	20 476 040,43
- services		1 785 200,81	1 978 531,95
Chiffre d'affaires net	13	52 751 579,45	66 721 788,58
Production stockée		5 632 458,00	7 523 713,00
Production immobilisée		1 761 371,33	2 172 820,46
Subventions d'exploitation		83 264,96	98 336,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		6 152,00	79 901,21
Autres produits			
Total des produits d'exploitation		60 234 825,74	76 596 559,25
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		53 256 890,81	57 415 502,98
Variation de stock (marchandises)		(575 277,08)	(344 418,93)
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)		7 438 987,07	15 495 015,04
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		(251 735,47)	(1 527 603,47)
Autres achats et charges externes		13 678 368,00	13 670 904,60
Impôts, taxes et versements assimilés		909 596,64	795 703,16
Salaires et traitements		7 108 483,32	6 622 056,86
Charges sociales		3 453 195,52	3 343 460,95
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		11 382 620,75	10 588 502,43
Sur actif circulant : dotations aux provisions		105 040,47	320,78
Pour risques et charges : dotations aux provisions		26 730,00	32 371,00
Autres charges		163 045,76	251 628,05
Total des charges d'exploitation		96 695 945,79	106 343 443,45
Résultat d'exploitation		(36 461 120,05)	(29 746 884,20)
Opérations faites en commun			
Produits financiers			
Produits financiers de participations		52 650,00	52 650,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		37 015 342,82	70 009 887,92
Reprises sur provisions et transferts de charges		437 520,88	377 848,02
Différences positives de change		874 306,12	532 835,92
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		38 379 819,82	70 973 221,86
Dotations financières aux amortissements et provisions		2 509 710,83	437 520,88
Intérêts et charges assimilées		1 547 235,71	3 774 821,81
Différences négatives de change		546 291,02	1 328 048,83
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		4 603 237,56	5 540 391,52
Résultat financier	14	33 776 582,26	65 432 830,34
Résultat courant avant impôts		(2 684 537,79)	35 685 946,14
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		36 183 869,96	36 094 481,14
Reprises sur provisions et transferts de charges		3 250 361,07	4 847 865,77
Total des produits exceptionnels		39 434 231,03	40 942 346,91
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			11 742 602,16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		578 146,14	1 540 473,11
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 829 070,09	2 020 947,15
Total des charges exceptionnelles		2 407 216,23	15 304 022,42
Résultat exceptionnel	15	37 027 014,80	25 638 324,49
Participation et intéressement			
Impôts sur les bénéfices		(7 740 441,00)	(7 892 773,00)
Total des produits		138 048 876,59	188 512 128,02
Total des charges		95 965 958,58	119 295 084,39
Bénéfice		42 082 918,01	69 217 043,63

VARIATION DE TRÉSORERIE

(en euros)	2013	2012
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat de l'exercice	42 082 918	69 217 044
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
- amortissements et dépréciations	(12 159 138)	(7 774 047)
- transfert de charges		
- résultat sur cessions d'actifs	(434 976)	(1 459 192)
Marge brute d'autofinancement	54 677 032	78 450 283
Variation du besoin en fonds de roulement	(18 779 975)	(9 370 775)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	35 897 057	69 079 508
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions		
- immobilisations corporelles et incorporelles	(14 224 457)	(36 210 326)
- titres	(280 946)	
- autres immobilisations financières	(1 029)	
- valeurs mobilières de placement		
Cessions		
- immobilisations corporelles et incorporelles	143 169	81 281
- titres	1	
- autres immobilisations financières		
- valeurs mobilières de placement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(14 363 262)	(36 129 045)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- dividendes reçus	52 650	52 650
- augmentation de capital en numéraire	133 765 580	
- variation des comptes courants d'actionnaires	(153 933 065)	(29 367 771)
- intérêts nets décaissés	(1 547 236)	(3 774 822)
- autres flux		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(21 662 071)	(33 089 943)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		
Trésorerie à l'ouverture	234 985	374 465
Trésorerie à la clôture	106 709	234 985

COMPTES ANNUELS

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Dividendes encaissées	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances	Cautions	Chiffre d'affaires	Résultat
Filiales détenues à plus de 50%										
Blue Solutions Canada	25 095	(3 722)	100	-	11 232	11 232	43 175	-	41 996	(2 165)
Participations détenues entre 10% et 50%										
Cirtem ⁽¹⁾	358	2 735	33,74	53	990	-	-	-	3 387	415
Autres titres										

(1) Données provisoires.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

À partir de compétences existantes dans le stockage d'électricité avec les films pour condensateurs, Blue Solutions a été créé pour développer et mettre au point une batterie lithium métal polymère (LMP) et des supercapacités de haute performance.

Blue Solutions produit et commercialise des batteries électriques et supercapacités innovantes reposant sur une technologie propre.

La batterie LMP est utilisée pour des applications de stockage d'énergie, mobiles et stationnaires.

Les supercapacités trouvent leurs principales applications dans le domaine des transports propres, notamment les voitures hybrides, les bus et les tramways électriques.

La société a mis en service sa deuxième unité de production en septembre 2013.

La société a délivré 1 056 batteries sur l'exercice, dont 836 à destination de Bluecar®, 136 à destination de Bluestorage, 20 à destination de Bluesun et 51 immobilisées pour location à Bluebus.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Faisant suite à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2013, la totalité des 104 260 000 actions de 0,10 euro de nominal a été échangée contre 2 085 200 actions de 5 euros de nominal à raison de 50 actions anciennes de 0,10 euro de nominal contre 1 action nouvelle de 5 euros de nominal.

En date du 30 août 2013, la société Blue Solutions a procédé à une augmentation de capital de 133 765 580 euros par l'émission de 26 753 116 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 euros chacune. Ces actions ont été souscrites en totalité par les sociétés Bolloré et Bolloré Participations par compensation avec des créances liquides et exigibles qu'elles détenaient sur la société. Le capital a ainsi été porté à 144 191 580 euros.

Bolloré SA a consenti le 30 août 2013 à la société six promesses de vente portant sur la totalité des actions émises par les sociétés suivantes : Bluecar®, Autolib' et Bluecarsharing (cette promesse ne pouvant être exercée que sur les trois sociétés ensemble), Bluebus, Blueboat, Bluetram, Bluestorage, Polyconseil.

Une septième promesse de vente a été conclue à la même date, aux termes de laquelle Compagnie du Cambodge et la Société Industrielle et Financière de l'Artois ont consenti à Blue Solutions une option d'achat portant sur la totalité des actions émises par la société IER. Blue Solutions pourra lever chacune des promesses qui lui sont ainsi consenties à tout moment entre le 1^{er} septembre 2016 et le 30 juin 2018. Toute promesse ne pourra être exercée que sur la totalité des actions composant le capital de la ou des sociétés concernées et Blue Solutions sera libre de lever toutes ou partie seulement des promesses ainsi consenties.

Le prix d'exercice sera déterminé par un expert indépendant désigné par le Président du tribunal de commerce de Paris à la demande de la société.

La société Blue Solutions a été introduite en Bourse sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris le 29 octobre 2013 (compartiment B, code ISIN FR0011592104).

Au cours de l'exercice, Blue Solutions, pour aider au développement de sa filiale Blue Solutions Canada, a consenti des avances en compte courant dans le cadre d'une convention de compte courant d'actionnaire.

La société a reçu de la société Bluecar® une subvention d'équilibre de 36 millions d'euros au titre de sa participation à l'effort de recherche consenti par Blue Solutions, et a bénéficié d'un abandon de créances de 37 millions d'euros de sa société mère Bolloré.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

L'Assemblée générale extraordinaire de Blue Solutions en date du 30 août 2013 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions d'actions gratuites Blue Solutions existantes ou à émettre de la société au bénéfice des salariés et des mandataires dans les conditions fixées par la loi. La durée de l'autorisation est de trente-huit mois et le nombre d'actions distribuées ne pourra représenter plus de 2% du capital.

Cette autorisation n'a pas été utilisée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2013. Cette autorisation a été partiellement utilisée par le Conseil d'administration du 7 janvier 2014, qui a décidé de procéder à des attributions d'actions gratuites pour un montant maximum fixé à 380 000 actions (soit 1,32% du capital).

Le Directeur général et le Président ont procédé, le 8 janvier 2014, conformément aux pouvoirs conférés par le Conseil d'administration et dans le respect de l'ensemble des modalités définies par l'Assemblée générale et le Conseil, à des attributions d'actions gratuites pour un montant de 364 500 actions.

MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 20 mars 2014.

Les conventions comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation, étant entendu que le Conseil d'administration du 30 août 2013 a autorisé Bolloré à s'engager à maintenir

le financement de Blue Solutions par le biais de sa convention de trésorerie jusqu'au 30 juin 2016 ;

- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;
- et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable sur l'exercice.

Changement d'estimation comptable

Il n'y a pas eu de changement d'estimation comptable sur l'exercice.

1. VALEURS IMMOBILISÉES

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, à leur valeur d'apport ou à leur coût de production.

En application du règlement CRC n° 2004-06, les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans la valeur des immobilisations.

1.2. Immobilisations corporelles

Les principales durées de vie retenues pour les acquisitions de biens neufs sont les suivantes :

	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	20 ans	20 ans
Installations techniques, matériel et outillages	6 ans 2/3 à 10 ans	6 ans 2/3 à 10 ans (dégressif)
Installations générales, agencements et aménagements	10 ans	10 ans
Prototypes roulants	2 ans	2 ans
Matériels de transport	5 ans	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans	3 ans (dégressif)
Mobilier	10 ans	10 ans

1.3. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat, ou leur valeur d'apport.

À la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de la valeur d'utilité de la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable.

Les créances immobilisées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Des provisions sont constituées sur les autres titres immobilisés si leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur au bilan.

2. STOCKS

Les matières premières et marchandises sont évaluées selon la méthode du coût unitaire pondéré.

Le cas échéant, elles sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur actuelle.

Les produits en cours et finis sont valorisés au coût de production sur la base des rendements cibles comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Les charges fixes sont imputées en fonction de l'activité normale.

Une provision est constatée dès que le prix de vente est inférieur au prix de revient.

En application des règles définies par le règlement CRC n° 2002-10, les actifs corporels immobilisés sont dissociés en leurs composants ayant des durées d'utilisation différentes.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

L'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement linéaire est porté au compte d'amortissements dérogatoires au passif du bilan.

1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques et logiciels.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés selon le mode linéaire :

- 10 % pour les marques ;
- 20 % à 100 % pour les logiciels.

Les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrit en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant aux critères énoncés par la norme sont tous strictement remplis.

La Direction générale considère qu'il n'y a pas de projet spécifique éligible au titre de 2013.

3. CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée s'il existe un risque de non-recouvrement.

Les dépenses engagées par Blue Solutions dans le cadre de programmes de recherche et développement répondant aux critères d'éligibilité du crédit d'impôt recherche génèrent une créance d'impôt, qui est constatée à l'actif du bilan, quand elle ne trouve pas à s'imputer en tout ou partie sur l'impôt dû au titre de l'exercice.

Deux conventions de comptes courants intragroupe conclues entre d'une part Blue Solutions et sa fille Blue Solutions Canada et d'autre part Blue Solutions et sa mère Bolloré SA avec lesquelles elles ont directement ou indirectement des liens en capital, règlent les flux de trésorerie qui résultent des liens économiques et financiers récurrents existant entre elles.

La convention conclue entre Blue Solutions France et sa filiale Blue Solutions Canada ne donne pas droit à rémunération ; la convention conclue entre Bolloré et Blue Solutions France donne droit à rémunération au taux de l'EONIA moyen trimestriel + 0,75 % si prêteur ou l'EONIA moyen trimestriel + 1,50 % si emprunteur.

4. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours du mois de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion à ce dernier cours sont portées au bilan sur les lignes « Écarts de conversion ». Les écarts, qui résultent de la conversion des disponibilités en devises, sont portés au compte de résultat en gains et pertes de change.

COMPTES ANNUELS

Les pertes latentes correspondant aux écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques.

5. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Ces provisions ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision mais sont comptabilisées en application de dispositions légales. Elles sont créées suivant un mécanisme analogue à celui des provisions proprement dites, l'octroi d'un régime fiscal qui leur est propre étant subordonné à une telle comptabilisation. Elles correspondent aux amortissements dérogatoires.

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées dans l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

6. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

7. PROVISION POUR GRATIFICATIONS LIÉES À L'ANCIENNETÉ

Les obligations concernant les gratifications liées à l'ancienneté à verser au personnel sont constatées sous forme de provision. Elles sont évaluées selon la méthode PUC (*Projected Unit Credit*) en retenant un taux d'actualisation financière brut de 3,25%.

8. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE OU PENSIONS

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite ou pensions complémentaires relatives au personnel en activité figurent en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est évalué selon la méthode PUC (*Projected Unit Credit*) en utilisant un taux d'actualisation financière brut de 3,25% et une évolution réelle des salaires de 0,7% (évolution nominale des salaires 2,7%, inflation de 2%). L'âge de départ à la retraite retenu est de 65 ans (départ volontaire).

Il n'existe pas d'engagements spécifiques en faveur des organes d'administration ou de direction.

9. PARTIES LIÉES

Concernant les transactions conclues entre partie liée, la société n'est pas concernée, toutes les opérations étant faites à des conditions normales.

10. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la réalisation de la prestation dans le cas des locations ou lors de la livraison des marchandises ou biens en cas de vente.

11. IMPÔTS

La société a constaté au titre de l'exercice 2013 un produit d'impôt lié au crédit d'impôt recherche pour 7 740 milliers d'euros.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 - ACTIF IMMOBILISÉ ET AMORTISSEMENTS

MONTANTS BRUTS

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2013	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	866	83		949
Terrains et agencements	911	2 568		3 479
Constructions et aménagements	24 062	25 339		49 401
Installations techniques, matériels	43 829	18 921	39	62 711
Autres ⁽¹⁾	61 829	12 842	49 594	25 077
Immobilisations financières	12 376	282	435	12 223
TOTAL	143 873	60 035	50 068	153 840

(1) Dont immobilisations en cours.

La nouvelle usine de production mise en service durant l'exercice représente un investissement de 48 881 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2013	Dotations	Reprises	Amortissements cumulés au 31/12/2013
Immobilisations incorporelles	716	49		765
Terrains et agencements	247	154		401
Constructions et aménagements	8 406	3 026		11 432
Installations techniques, matériels	19 435	5 357		24 792
Autres	18 435	2 797		21 232
Immobilisations financières				
TOTAL	47 239	11 383		58 622

À la clôture de l'exercice, il existe une provision pour dépréciation sur immobilisations en cours atteignant 657 milliers d'euros correspondant à des projets dont la date de mise en service n'est pas encore connue.

NOTE 2 – INFORMATIONS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

Il n'existe pas de crédit-bail sur l'exercice 2013.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Les principales variations du poste « Titres de Participations » sont dues :

- à l'acquisition de titres de la société Cirtem pour 282 milliers d'euros ;
- à la cession de titres de la société Bolera Minera pour 435 milliers d'euros totalement provisionnés en 2012.

NOTE 4 – STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	5 507	291	5 216	5 255	185	5 070
Produits en cours, intermédiaires et finis	13 798		13 798	8 165		8 165
Marchandises	1 508		1 508	933		933
TOTAL	20 813	291	20 522	14 353	185	14 168

NOTE 5 – ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Dont entreprises liées
Actif immobilisé				
Titres de participation				
Obligations				
Titres immobilisés non cotés				
Créances rattachées aux participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1	1		
Créances clients	12 101	12 101		11 864
Créances fiscales et sociales ⁽¹⁾	27 234	5 303	21 931	
Conventions de trésorerie	52 560	52 560		52 560
Autres créances	1 033	1 033		826
Charges constatées d'avance	335	335		
TOTAL	93 264	71 333	21 931	52 858

(1) Dont crédit impôt recherche pour 25 619 milliers d'euros.

COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Dont entreprises liées
Dettes financières					
Emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit	1	1			
Emprunts divers					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs	14 367	14 367			8 899
Dettes fiscales et sociales	2 659	2 659			
Comptes courants					
Dettes sur immobilisations	3 597	3 597			1
Autres dettes	714	714			83
TOTAL	21 338	21 338			

NOTE 6 - ENTREPRISES LIÉES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Entreprises liées	Participations	Dettes en effets commerce
Actif immobilisé			
Participations		12 222	
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	420	104	
Créances clients et comptes rattachés	10 995	869	
Autres créances	9 385	43 175	
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 745	5 155	1 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	82	1	149
Éléments financiers			
Produits de participation		53	
Reprises de provisions		438	
Abandon de créances	37 000		
Autres produits financiers	14		
Charges financières	1 545	2 510	
Autres			
Subventions reçues	36 000		

NOTE 7 - TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2013 (en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	107		107
Concours bancaires courants	0		0

NOTE 8 – CAPITAUX PROPRES ET VARIATION DE LA SITUATION NETTE

(en milliers d'euros)	Capital social ⁽¹⁾	Primes	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées	Total
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2013	10 426				(77 140)	69 217		7 400	9 903
Augmentation de capital ⁽²⁾	133 766								133 766
Affectation du résultat 2012					69 217	(69 217)			0
Variation des subventions et des provisions réglementées								1 003	1 003
Résultat de l'exercice 2013						42 083			42 083
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2013 AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT	144 192				(7 923)	42 083		8 403	186 755

(1) Au 31 décembre 2013, le capital social est divisé en 28 838 316 actions de 5 euros de nominal.

(2) L'augmentation de capital résulte de la création de 26 753 116 actions nouvelles de 5 euros le 30 août 2013.

NOTE 9 – ÉTAT DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)	Montant au 01/01/2013	Flux de fusion	Dotations	Utilisations	Reprises	Montant au 31/12/2013
Provisions réglementées						
- amortissements dérogatoires	7 400		1 829		(826)	8 403
Provisions pour risques et charges						
- provision pour perte de change	3		2 510		(3)	2 510
- provision pour médailles du travail	147		27		(6)	168
- provision pour litiges						
Dépréciations						
- immobilisations corporelles	3 081			(2 424)		657
- immobilisations financières	435			(435)		
- stocks et en-cours	186		105			291
- clients						
- autres créances						

La société a constaté en 2012 une correction de 130 milliers d'euros du crédit d'impôt recherche au titre des exercices 2010 et 2011, suite au contrôle de l'Administration. Le solde du redressement, contesté par la société, n'est pas provisionné dans les comptes.

Sur la base des informations disponibles à la date de production des états financiers, la société a estimé que les coûts de garantie et les coûts nets de démantèlement sont négligeables. Aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les états financiers.

La provision pour dépréciation des immobilisations corporelles correspond à des projets dont la date de mise en service n'est pas encore connue ; la reprise de provision constatée dans l'exercice pour 2,4 millions d'euros correspond essentiellement au développement engagé sur la chaîne de traction dont la mise en service a été constatée en 2011.

La reprise de provision pour dépréciation sur immobilisation financière correspond en totalité à la provision constatée en 2012 sur les titres de la société Bolera Minera vendus courant 2013 à Bolloré SA.

COMPTES ANNUELS

NOTE 10 – CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

(en milliers d'euros)	
Charges à payer	
Intérêts courus sur dettes financières	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 161
Dettes sur immobilisations	2 548
Dettes fiscales et sociales	1 676
Dettes diverses	82
Intérêts sur découvert	
Produits à recevoir	
Intérêts courus sur autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	24
Autres créances	104
Banques	

NOTE 11 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN (HORS CRÉDIT-BAIL)

(en milliers d'euros)	2013	2012
Engagements donnés		
Contreparties douanes et Trésor public		
Autres cautions	63	63
Nantissements et hypothèques		
Engagements reçus		
Avals et cautions	713	1 339
Engagements réciproques et exceptionnels		
Ventes de devises à terme		
Achats de devises à terme		
Engagements indemnités de fin de carrière	694	699

La société s'est engagée lors du Conseil d'administration du 29 avril 2009 à rembourser la somme de 37 475 987 euros à la société Bolloré en cas de retour à meilleure fortune suite à l'abandon de créances consenti par Bolloré pour le même montant à cette même date. Les conditions n'étant pas remplies au 31 décembre 2013, aucun remboursement n'a été constaté sur l'exercice.

NOTE 12 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

(en milliers d'euros)	
Charges constatées d'avance	
Maintenance, entretien loyers	37
Assurances	293
Autres	5
Produits constatés d'avance	
Subventions	632

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 13 – VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

(en milliers d’euros)	2013	2012
Ventes de biens	50 966	64 743
Prestations de services	1 000	1 247
Produits des activités annexes	451	625
Produits des locations	335	107
TOTAL	52 752	66 722

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en pourcentage)	2013	2012
France	87,50	91,30
Europe	0,20	1,00
Amériques	11,40	7,70
Afrique	0,90	
Autres		
TOTAL	100,00	100,00

NOTE 14 – RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d’euros)	2013	2012
Frais financiers Groupe	(1 531)	(3 775)
Résultat sur opérations de change	328	(795)
Abandon de créances	37 000	70 000
Dotations nettes de provisions	(2 072)	(60)
Dividendes	53	53
Divers	(1)	10
TOTAL	33 777	65 433

Le résultat financier qui atteint 33,8 millions d’euros comprend principalement l’abandon de créances de Bolloré SA au profit de la société pour 37,0 millions d’euros, 1,5 million d’euros d’intérêts versés à Bolloré SA en rémunération des besoins de trésorerie de la société dans le cadre de la convention de trésorerie entre Bolloré SA et la société et une dotation nette aux provisions pour perte de change pour 2,5 millions d’euros.

NOTE 15 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d’euros)	2013	2012
Dotations nettes aux provisions réglementées	(1 003)	(1 107)
Subventions nettes	36 000	24 257
Résultats sur cessions d’actifs	(435)	(1 459)
Charges liées au personnel		
Dotations nettes de provisions	2 424	3 934
Indemnités de retraites versées		
Divers	41	13
TOTAL	37 027	25 638

Le résultat exceptionnel qui atteint 37,0 millions d’euros comprend principalement la subvention reçue de Bluecar® par la société pour 36,0 millions d’euros au titre de la participation de Bluecar® à l’effort de recherche consenti par la société.

COMPTES ANNUELS

NOTE 16 – EFFECTIFS MOYENS

(en nombre de personnes)	2013	2012
Cadres	52	48
Agents de maîtrise, employés et ouvriers	110	102
TOTAL	162	150

NOTE 17 – DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Le DIF permet à chaque salarié de bénéficier à sa demande et avec l'accord de l'entreprise de 20 heures de formation par an cumulables et plafonnées à 120 heures.

Le nombre d'heures acquis par le personnel de Blue Solutions au 31 décembre 2013 est de 15 448.

NOTE 18 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

(en milliers d'euros)	2013	2012
Jetons de présence	26	

Les montants indiqués ci-dessus sont ceux versés au cours de l'exercice par la société aux membres du Conseil d'administration et aux mandataires sociaux.

NOTE 19 – INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

(en milliers d'euros)	2013	2012
Résultat de l'exercice	42 083	69 217
Impôts sur les bénéfices		
Résultat avant impôts	42 083	69 217
Variation des provisions réglementées	(1 003)	(1 107)
RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES	43 086	68 110

RÉPARTITION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Répartition (en milliers d'euros)	2013			2012
	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	(2 685)		(2 685)	35 686
Résultat exceptionnel à court terme	37 027		37 027	25 638
Résultat exceptionnel à long terme				
Participations des salariés aux fruits de l'expansion				
Créance d'impôt	7 740		7 740	7 893
RÉSULTAT COMPTABLE	42 083		42 083	69 217

NOTE 20 – ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Nature des différences temporaires (en milliers d'euros)	2013	2012
A. Accroissement de la dette future d'impôts		
Amortissements dérogatoires	8 403	7 400
Provision pour hausse des prix		
Charges à répartir, écart de conversion actif...	2 510	3
Base totale	10 913	7 403
Accroissement de la dette future d'impôts	3 637	2 468
B. Allègement de la dette future d'impôts		
Congés payés, contribution sociale de solidarité, provisions non déductibles...	2 594	2 533
Écart de conversion passif, produits taxés d'avance...	193	2 702
Base totale	2 787	5 235
Allègement de la dette future d'impôts	929	1 745
Déficit reportable	153 954	145 700

NOTE 21 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans la consolidation du Groupe Bolloré.
La société est la société mère du Groupe Blue Solutions et établit des comptes consolidés.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2013	2012	2011	2010	2009
I. Situation financière en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	144 191 580	10 426 000	10 426 000	10 426 000	10 426 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	28 838 316	104 260 000	104 260 000	104 260 000	104 260 000
- à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice des droits de souscription	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats⁽¹⁾					
Chiffre d'affaires hors taxes	52 751 579	66 721 789	30 299 951	1 188 717	1 613 360
Résultats avant impôts, participations, dotations, amortissements et provisions	46 501 615	69 098 318	(23 057 104)	(18 828 987)	20 569 367
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	(7 740 441)	(7 892 773)	(5 865 364)	(3 934 008)	(3 773 012)
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Dotations, amortissements et provisions	12 159 138	7 774 047	6 544 937	14 968 474	7 367 279
Résultat net	42 082 918	69 217 044	(23 736 677)	(29 863 452)	16 975 100
Résultat distribué	-	-	-	-	-
III. Résultat par action⁽³⁾					
Résultat après impôts, participations avant dotations, amortissements et provisions	2	1	0	0	0
Résultat après impôts, participations après dotations, amortissements et provisions	1	1	0	0	0
Dividende attribué	-	-	-	-	-
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés	162	153	136	129	127
Montant de la masse salariale ⁽¹⁾	7 108 483	6 622 057	5 800 228	5 097 525	4 890 334
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ⁽¹⁾	3 453 196	3 343 461	2 905 895	2 564 406	2 432 035

(1) En milliers d'euros.

(2) Entre parenthèses : produit d'impôt.

(3) En euros.

COMPTES ANNUELS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Blue Solutions, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Jean-Paul Séguret

AEG Finances
Membre de
Grant Thornton International
Jean-François Baloteaud

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 30 avril 2014

Gilles Alix,
Directeur général

TOUR BOLLORÉ
31-32, QUAI DE DION-BOUTON
92811 PUTEAUX CEDEX - FRANCE
TÉL. : + 33 (0)1 46 96 44 33
FAX : + 33 (0)1 46 96 44 22

www.blue-solutions.com

BlueSolutions